

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTE A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR

YVAN LUSSIER

L'ATTACHEMENT ET L'ATTRIBUTION DE LA
RESPONSABILITE CHEZ DES PERSONNES
SEPREES ET DIVORCEES

SEPTEMBRE 1984

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre premier - Relevé de la littérature	6
Attribution	7
Attachement	37
Liens entre les variables	50
Chapitre II - Méthodologie	57
Sujets	58
Instruments de mesure	58
Procédure expérimentale	66
Chapitre III - Résultats	69
Analyses préliminaires	70
Présentation des résultats	79
Chapitre IV - Discussion	112
Appendice A - Epreuves expérimentales	137
Remerciements	163
Références	164

Sommaire

Cette étude aborde la rupture conjugale sous l'angle du vécu des personnes séparées et divorcées. Elle met en relation deux variables, les attributions de la responsabilité et l'attachement, jusqu'ici étudiées séparément. Cent vingt-sept (127) personnes (hommes et femmes) répondent à un questionnaire élaboré aux fins de la présente étude. Les résultats démontrent qu'il existe effectivement une correspondance entre les attributions et l'attachement, la première variable pouvant être qualifiée de cognitive et l'autre d'émotionnelle. Toutefois, ce lien semble différer selon le type de mesure d'attribution employé. Des analyses individuelles rendent compte que l'attachement est inversement relié à l'ajustement, ainsi qu'à l'estime de soi des sujets. Par ailleurs, les sujets ayant attribué la responsabilité de la rupture à eux-mêmes rapportent un ajustement significativement inférieur à celui des sujets ayant émis d'autres types d'attribution. L'étude présente une analyse démographique de l'échantillon étudié ainsi qu'une série d'analyses complémentaires. Celle-ci permet de cerner l'influence exercée par certaines variables sur le niveau d'attachement et sur le choix des attributions. Enfin, la valeur des instruments de mesure est soulignée. La portée sociale de l'étude est également indiquée.

Introduction

La séparation et le divorce représentent des phénomènes sociaux fort répandus en Amérique du Nord. Plus précisément, leur nombre a connu depuis la dernière décennie une ascension continuelle (Statistiques Canada, 1983). Certes, le remaniement des lois régissant le divorce (1968) effectué par le parlement canadien a entraîné avec lui une modification tangible et mesurable de la vie sociale et familiale dans le pays (McKie et al., 1983). La loi de 1968 a eu pour effet de "libéraliser" en quelque sorte le divorce qui était avant cette date un phénomène marginal. De plus en plus d'individus sont initiés aux rouages de la rupture conjugale. A cet effet, Moles et Levinger (1976) soulignent qu'à notre époque, qui est celle des aspirations à l'épanouissement personnel, le divorce est de plus en plus accepté comme solution à l'insatisfaction conjugale.

Seulement au Québec, depuis l'adoption de la loi, les choses ont changé de façon saisissante puisque le nombre de divorces est passé de 2,947 en 1969 (606 divorces avaient été prononcés en 1968) à 19,193 en 1981 (Statistiques Canada, 1983). Toujours selon les chiffres de 1981, une comparaison du taux de nuptialité et de divorce montre qu'il y a tout près d'un divorce prononcé pour trois mariages célébrés. Cette proportion exclut toutes ruptures conjugales non-légalisées au niveau juridique et celles provenant d'unions libres ou consensuelles que leur absence de légitimité écarte du cercle des activités juridiques. Même s'il est

impossible de chiffrer le taux de séparation provenant de ce type de relation, il y a lieu de prétendre que les ruptures existent au sein de ces unions qui sont d'ailleurs devenues très populaires, comme le mentionnent McKie et al. (1983). En somme, les chances de vivre une rupture conjugale sont remarquablement élevées.

La littérature démontre que le divorce ne se limite pas simplement à un rituel juridique. En outre, la dissolution conjugale entraîne chez les individus des effets sur les plans psychologique et social. La présente étude s'inscrit dans le cadre de recherches sur les conséquences d'une rupture conjugale. Elle se penche sur la façon dont les gens vivent un tel événement. Plus spécifiquement, deux composantes, l'une cognitive et l'autre émotionnelle, en l'occurrence les attributions de la responsabilité et l'attachement envers l'ex-partenaire,¹ semblent se manifester au niveau du vécu des gens suite à leur rupture conjugale. La problématique consiste à vérifier l'existence d'une correspondance entre ces deux variables.

L'attribution représente, en quelque sorte, une explication, une inférence à propos de nos propres actions ou de celles des autres. Il est connu que les gens font des attributions dans diverses situations (Harvey et Weary, 1981). Ainsi, par rapport à leur rupture conjugale, il appert

¹ Dans le présent travail, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

que les individus tentent de se former une perception subjective des raisons qui l'ont entraînée. Toutefois, il ne faut pas confondre attributions et motifs de divorce. McKie et al. (1983) rapportent que bien souvent il n'y a pas de correspondance entre les causes réelles de l'échec conjugal et les motifs évoqués en justice. La loi semble imposer une présentation artificielle des faits puisque la simple connaissance des motifs de divorce ne nous en apprend guère sur les raisons de l'échec d'un mariage (McKie et al., 1983). Bien qu'un grand nombre d'auteurs, en commençant par Heider (1958), se soient penchés sur l'étude théorique et empirique (dans différents domaines d'application) des attributions (Kelley et Michela (1980) dénombrent plus de 900 études sur les attributions réalisées dans les années '70), peu d'auteurs (Harvey et al., 1978; Newman et Langer, 1981) ont poussé leur exploration au niveau de la rupture conjugale.

Par ailleurs, il a été démontré que l'attachement est un comportement émotif présent chez les individus de tout âge. Toutefois, celui-ci semble plus facilement observable suite à la perte d'une personne significative (objet d'amour). D'abord étudié de façon très détaillée chez l'enfant par Bowlby (voir en particulier 1969, 1973, 1980), l'attachement fut par la suite examiné chez l'adulte en deuil (Glick et al., 1974; Parkes, 1969, 1972, 1982). Weiss (1975) reprit ce concept afin de l'étudier chez l'adulte séparé et divorcé. Toutefois, ce domaine a été peu exploré.

Jusqu'à présent, la littérature ne fait état d'aucune étude portant sur les relations entre les attributions et l'attachement. La présente recherche est en quelque sorte exploratoire. Par contre, elle s'appuie sur des études empiriques ayant démontré l'existence d'un lien entre facteurs cognitif (attributions) et émotionnel (c'est-à-dire divers comportements associés à des états comme la dépression, la résignation acquise).

Ce travail comprend quatre chapitres. Le premier chapitre présente le cadre théorique de la recherche, c'est-à-dire une recension des études faisant état, d'une part, des attributions, et de l'autre, de l'attachement et ce, dans leur contexte théorique et expérimental. Ce relevé de la documentation va permettre d'établir certains points de convergence entre les variables. Ce chapitre se terminera par l'élaboration des hypothèses de travail. Par la suite, le deuxième chapitre rapporte l'expérimentation proprement dite, à savoir la méthodologie utilisée, la description des instruments de mesure employés. Le troisième chapitre est réservé à la présentation des résultats obtenus suite aux analyses statistiques. Enfin, un quatrième chapitre présente une discussion de l'ensemble des résultats et fait ressortir leurs principales implications ainsi que les considérations générales qui se dégagent de la recherche.

Chapitre premier

Relevé de la littérature

Ce premier chapitre comprend trois sections principales. Les deux premières présentent un relevé de la documentation permettant de situer sur les plans théorique et expérimental les variables mises à l'étude. De ce fait, les attributions et l'attachement sont successivement examinés. Dans la dernière section, des points de convergence entre ces deux variables sont tracés. Ceux-ci donneront lieu à la formulation des hypothèses de travail.

Attribution

Sur le plan conceptuel, la notion d'attribution est liée de près au fonctionnement perceptuel. D'ailleurs, à l'origine, l'étude des attributions est née des travaux de Heider (1944, 1958) sur la perception d'autrui. L'éminent pionnier analyse la façon dont les gens interprètent ce qu'ils voient des autres personnes; et plus spécifiquement comment ils perçoivent et expliquent les actions d'autrui. Heider (1958) reprend un modèle développé au départ par Brunswick (1934: voir Shaver, 1975) sur la perception d'objets inanimés et l'adapte à la perception d'une personne. Il décrit en détail les différentes étapes du processus devant s'effectuer avant qu'un stimulus puisse être finalement perçu, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il entre dans le monde phénoménologique du "perceveur" (Shaver, 1975).

Dans ce modèle, la perception, à savoir la façon dont l'individu en arrive à connaître son environnement, est considérée comme un processus des plus actifs; dans le sens que l'observateur sélectionne et organise l'information qui lui parvient dans le but de la rendre significative. D'ailleurs, les tenants de l'approche cognitive soutiennent que l'action de percevoir est un fait qui demande et exige une très grande activité cognitive de la part de l'individu qui l'exécute.

De ce fait, il convient d'indiquer que la théorie de l'attribution constitue en elle-même une approche cognitive du comportement (Weiner, 1980). La psychologie cognitive stipule qu'entre le stimulus et le comportement prend place une médiation cognitive, établissant ainsi une représentation mentale du stimulus, représentation qui est alors interprétée et qui donne lieu à une réponse. En somme, la perception est considérée comme le produit final d'un processus (Harvey et Weary, 1981) et c'est par l'entremise d'un tel processus perceptuel que se forment les attributions.

Cet exposé succinct des principes sous-jacents à la formation d'une attribution permet de mieux saisir les raisons pour lesquelles les gens en général ne se contentent pas seulement d'observer le comportement d'autrui ou de se former des impressions statiques sur les gens. En fait, dans leur vie quotidienne ils ne demeurent pas des observateurs impartiaux de ce qui leur arrive ou arrive aux autres, ne faisant que regarder sans faire d'évaluation (Shaver, 1975; Wrightsman et Deaux, 1981). Puisque les

individus sont des participants actifs du processus perceptuel, ils essaient de comprendre le comportement, de l'expliquer, de déterminer ce qu'il signifie pour eux et d'émettre des jugements de valeur à son sujet (Shaver, 1975). Les gens tentent également d'expliquer les causes des événements qu'ils observent ou auxquels ils participent.

Ainsi, Kelley (1967) soutient que "les humains sont motivés à atteindre une maîtrise cognitive de la structure causale de l'environnement." Chacun veut connaître pourquoi un événement est survenu; à quel motif, source ou état il peut être attribué (Weiner, 1980). A cet effet, Heider (1958) indique que les gens agissent tous comme des "psychologues naïfs" tentant de découvrir les relations de cause à effet dans les événements qui se produisent autour d'eux.

Dans un ouvrage récent, Harvey et Weary (1981) définissent l'attribution comme "une inférence concernant les raisons pour lesquelles (le pourquoi) un événement est survenu ou encore à propos des dispositions d'une personne." Ces dernières englobent les attributions s'adressant à nos propres dispositions (traits, caractéristiques) et expériences, tout comme les attributions émises à propos des autres. En somme, les attributions peuvent être des perceptions et des inférences au sujet des autres ou de soi.

La plupart des auteurs consultés définissent également ce concept dans une perspective générale. En résumé, l'attribution correspond à une tentative en vue d'expliquer et de prédire les causes du comportement

humain, ainsi que les causes des événements qui surviennent. L'emploi du terme "attribution" tout au long de ce travail réfère à la signification courante de cette notion. Le cadre expérimental de cette recherche est également élaboré en se basant sur le sens général donné à l'attribution.

Différents processus conduisant à la formation d'une attribution sont identifiés dans la littérature: d'où le nom processus d'attribution¹. Ils constituent fondamentalement une tentative rationnelle (activité cognitive) de la part de l'exécutant de la perception afin de donner un sens à son monde social, ainsi qu'aux actions des autres individus (Shaver, 1977).

Par conséquent, l'une des fonctions des processus d'attribution est de rendre l'environnement social le plus stable possible, de lui donner un sens et d'augmenter chez l'exécutant de la perception sa compréhension du monde social (Leyens, 1979; Shaver, 1975). Selon Harvey et Weary (1981):

Ce besoin de comprendre, d'organiser,
de se former des perspectives signi-
ficatives à propos d'une multitude

¹ Lorsque les termes "processus d'attribution" sont employés au pluriel, ils se réfèrent à plusieurs types de processus d'attribution qui ont été définis dans la littérature (voir Bem, 1967, 1972; Heider, 1958; Jones et Davis, 1965; Jones et McGillis, 1976, Kelley, 1967, 1972; Weiner et al., 1972).

d'événements que les gens observent chaque jour est considéré comme le but majeur des processus d'attribution. Sans une telle compréhension du monde social, les événements seraient imprédictibles et incontrôlables (p. 7).

D'ailleurs, la thèse principale de Heider stipule que les gens cherchent à se former une vue ordonnée et cohérente de leur environnement. Selon cet auteur (1958), l'homme a besoin de référer autant que possible les stimuli observables aux conditions invariables de son environnement. Les causes sous-jacentes aux événements et spécialement les intentions des autres personnes constituent des invariances de l'environnement qui lui sont appropriées.

L'exposé présenté précédemment a permis d'examiner ce qu'est une attribution en la situant sur le plan perceptuel et cognitif. Une définition générale de l'attribution a également été émise. De plus, le but des attributions a été déterminé. Il convient maintenant d'aborder les études théoriques sur les attributions.

Etudes théoriques

La littérature montre qu'il n'y a pas de connaissances unifiées qui s'emboîtent de façon ordonnée dans une seule et unique théorie sur l'attribution. En effet, il y a plusieurs approches théoriques sur les processus d'attribution causale. Elles ont entre elles quelques similarités ainsi que des différences. Toutes portent particulièrement un intérêt au processus de formation d'une attribution. Elles s'intéressent principa-

lement à décrire et à expliquer les processus cognitifs (information utilisée, processus ou structures activés) qui permettent d'en arriver à une attribution (Weiner, 1980). Les plus importantes théories sont celles de Heider (1958), Jones et Davis (1965), ainsi que celle de Kelley (1967, 1972). Ces approches constituent le noyau central de connaissances sur la théorie d'attribution. Elles feront respectivement l'objet d'une description sommaire.

La première théorie à se pencher sur la formation d'une attribution est celle de Fritz Heider (1958). Le cadre théorique général employé par Heider reflète une nette influence du modèle de pensée de la psychologie de la Gestalt. Les gestaltistes insistent sur l'importance de décrire l'expérience subjective (phénoménologique) de la personne qui exécute la perception plutôt que de se concentrer exclusivement sur une description objective du stimulus (Shaver, 1975).

Heider (1958) s'intéresse à la manière dont les gens ordinaires identifient, comprennent et expliquent dans des termes à sens commun les causes des événements qui surviennent dans leur vie courante. D'ailleurs, Heider réfère son analyse à une "psychologie du sens-commun". A cet effet, le langage et les concepts qu'il emploie sont tirés d'un vocabulaire commun.

Heider indique que la formation d'une attribution implique au moins l'observation d'une action (par contact direct ou rapportée par une tierce partie). Selon la plus fondamentale distinction faite par cet

auteur, un comportement donné dépend de deux types de forces (ou facteurs): les forces se rapportant à la personne (e.g. habileté, effort) et les forces propres à l'environnement (e.g. difficulté de la tâche). Bref, à la fois la personne et l'environnement influencent l'action. Le résultat d'une action dépend alors de la combinaison de ces deux classes de forces. En somme, la démarche conduisant à une attribution est le résultat de l'estimation de la contribution effective des forces personnelles et environnementales.

Cette description de l'action permit à Heider de créer un regroupement dans la multitude de causes pouvant se rapporter à un quelconque événement. Il définit deux types d'attribution: les attributions personnelles (ou dispositionnelles) et les attributions environnementales (ou situationnelles). Par la suite, Weiner et al. (1972) remplacent la distinction personnelle-environnementale proposée par Heider par la dimension interne-externe. En résumé, les attributions internes (ou personnelles) comprennent l'habileté, la motivation, l'attitude et l'état émotionnel de l'auteur de l'action. Les attributions externes (ou environnementales) réfèrent pour leur part aux circonstances physiques et sociales entourant l'action (Harvey et Weary, 1981).

L'analyse de Heider a servi d'ouvrage de référence au développement théorique ultérieur sur les attributions. Le modèle théorique de Jones et Davis (1965) est connu sous le nom d'inférence correspondante. Il s'intéresse essentiellement aux façons par lesquelles un observateur (d'un

événement) émet des attributions concernant les intentions et dispositions (traits, caractères) d'une autre personne. Dans leur terminologie, les auteurs nomment "acteur" la personne qui est l'auteur d'un comportement donné.

Alors que Heider considère seulement les actions qui ont été effectuées (observables), l'analyse de Jones et Davis (1965) examine les situations où le "perceveur" tient compte aussi des choix comportementaux disponibles à l'acteur (d'autres choix possibles) qui n'ont toutefois pas été effectués. Tout comportement ou action est considéré comme impliquant des choix de la part de l'acteur (même si le choix se situe entre l'action et l'inaction) (Shaver, 1975). Une attribution spécifique à l'acteur sera émise si le choix de l'action tend à refléter une intention personnelle de l'acteur en question.

Pour arriver à une telle inférence, l'observateur examine les conséquences de l'action. Il y recherche les effets non-communs (c'est-à-dire ce qu'il y a de particulier à une action lorsque ses effets sont comparés à ceux de d'autres actions alternatives) ainsi que la désirabilité admise de ces effets (à savoir si n'importe qui d'autre placé dans des circonstances similaires agirait de manière identique à l'acteur). Ainsi, l'observation des effets non-communs d'une action et la désirabilité de ceux-ci permet à l'observateur d'obtenir des informations concernant l'acteur (Shaver, 1977). En général, une attribution concernant les intentions d'un acteur se produit lorsqu'il y a peu d'effets non-communs

et lorsque la présumée désirabilité de ces effets est faible. Dans ces conditions, l'observateur est susceptible d'inférer que l'acteur a produit intentionnellement le comportement. Des études (Jones et al., 1961; Newton, 1974) supportent les considérations théoriques de Jones et Davis.

La théorie sur les processus d'attribution élaborée par Kelley (1967, 1971, 1972) est plus complète que celle de Jones et Davis (1965) car elle est utilisée aussi bien pour expliquer les attributions spécifiques à soi (concernant des états internes) que les attributions se rapportant aux autres personnes. L'auteur démontre que les individus peuvent procéder d'une façon très scientifique lorsqu'ils expliquent des événements. Son modèle est celui de la covariation. Il est assez complexe, quoique d'une grande précision. D'abord, il requiert une exigence de temps et d'informations de la part du "perceveur". Il implique également que le "perceveur" a plus d'une opportunité d'observer une personne cible et nécessite qu'il ait observé d'autres personnes dans des situations similaires (Wrightman et Deaux, 1981).

Kelley (1967) soutient qu'une attribution peut être dirigée vers trois types de facteurs de causalité (au lieu de deux tel que défini par Heider, 1958): la personne, l'entité (le stimulus perçu) et le temps/modalités (c'est-à-dire les circonstances). Son modèle permet donc de faire une distinction entre les entités qui sont présentes dans l'environnement et le contexte environnemental dans lequel se produit l'action. Pour déterminer quelle cause est responsable d'un effet donné, l'observa-

teur analyse la covariation entre l'effet et les facteurs de causalité possibles, selon trois sources d'information. Il doit posséder (ou rechercher) de l'information afin d'évaluer si le comportement de l'acteur est consistant dans d'autres circonstances répétées, s'il y a des distinctions dans le comportement de l'acteur face à d'autres entités ou stimuli et s'il y a consensus avec le comportement de d'autres acteurs placés dans la même situation.

Des études empiriques (McArthur, 1972; Orvis et al., 1975) supportent le modèle de covariation de Kelley. En somme, une attribution est faite à la personne lorsque le consensus est faible, la consistance est élevée et la distinguabilité est faible. Une attribution concernant le stimulus ou l'entité se caractérise par un haut consensus, une consistance élevée et une haute distinguabilité. Une attribution concernant les circonstances est faite lorsque la consistance est faible, la distinguabilité est élevée et le consensus est faible.

Kelley (1972) a aussi élaboré un modèle décrivant le processus d'attribution et qui s'applique à des situations de la vie courante où les gens n'ont pas le temps de s'engager dans une analyse complète et où il est parfois important de décider d'une attribution en peu de temps et malgré une information minimale ou limitée. Ce modèle réfère aux schémas causaux. Kelley prétend que l'expérience passée peut fournir aux individus une accumulation d'explications concernant des relations de causes à effets et qu'ils peuvent se baser sur cet entrepôt de connaissances

lorsqu'une inférence a à être faite rapidement. Selon Kelley, les schémas causaux sont appris et emmagasinés dans la mémoire. Ils sont activés par des signaux de l'environnement (Harvey et Weary, 1981). L'étude de Cunningham et Kelley (1975) appuie les affirmations sur les schémas causaux.

En résumé, la présentation de trois des plus importantes théories sur l'attribution a permis de prendre connaissance qu'il existe différents processus par lesquels les gens structurent leurs attributions. Le courant de pensée des théoriciens a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs provenant de différentes disciplines en psychologie. Plusieurs ont examiné non plus les processus d'attribution, mais les effets de ceux-ci sur le comportement humain. Ces études expérimentales feront l'objet d'un examen.

Etudes empiriques

Avec le début des années '70, le domaine de la recherche sur les attributions connaît un développement rapide et remarquable. Parmi les nombreuses études réalisées, plusieurs d'entre elles se penchent sur les effets et conséquences qui découlent d'une attribution donnée. Divers phénomènes sont mis à l'étude. Puisqu'il est maintenant connu que les gens font des attributions dans une variété de situations (Harvey et Weary, 1981), il apparaît important d'aborder quelques unes de ces études. Elles permettront d'illustrer les applications des attributions et de démontrer qu'une fois structurées (par l'entremise des différents processus

étudiés précédemment), les attributions peuvent guider et influencer le comportement subséquent.

A. Attributions et comportements dysfonctionnels

Les chercheurs en sont venus à reconnaître de plus en plus l'importance des processus cognitifs dans l'acquisition et le maintien de comportements dysfonctionnels (Harvey et Weary, 1981). Un intérêt a été porté à la notion indiquant que les activités attributionnelles peuvent servir de médiation dans le maintien et la modification de divers "patterns" de comportements.

Seligman et ses collègues (Hiroto et Seligman, 1975; Klein et al., 1976; Seligman, 1973, 1975; Seligman et al., 1968) ont étudié de façon exhaustive le phénomène de la résignation acquise. La résignation acquise est produite par l'exposition répétée à des résultats incontrôlables. Il en résulte une croyance ou une attente de l'organisme que ses réponses ne peuvent aucunement influencer les résultats environnementaux futurs. Les observations de Seligman (1975) l'amènent à soutenir que la résignation acquise peut être considérée comme un modèle explicatif de la dépression chez les humains. Entre autres, la dépression peut être causée par des sentiments de perte de contrôle sur les conséquences comportementales et est également accompagnée de déficits similaires à ceux de l'état de résignation acquise.

Les études de Klein et al. (1976) et de Kuiper (1978) (réalisées auprès d'étudiants dépressifs et non dépressifs), non seulement supportent

le modèle de Seligman, mais découvrent que des processus cognitifs, tels que les attributions viennent également influencer le comportement des sujets. La perception de non-contrôle lors d'expositions répétées à des échecs et les attributions de ces échecs à des causes internes conduisent à une résignation et à la dépression. Les résultats de ces études suggèrent que les attributions suivant des résultats incontrôlables peuvent modifier les déficits à des performances subséquentes.

Puisque le modèle de Seligman, élaboré à partir d'études sur les animaux, ne fait pas allusion à de tels processus cognitifs, Abramson et al. (1978) se penchent sur sa reformulation. Ils tiennent compte du rôle des attributions dans le développement des symptômes de résignation acquise. Les conclusions tirées de cette étude indiquent qu'à la suite d'une perception de non-contingence (c'est-à-dire en l'absence de correspondance entre la réponse et le comportement), les attributions concernant des facteurs internes (caractéristiques personnelles de l'individu), stables (facteurs qui sont répétitifs et durables, e.g. l'habileté, la difficulté de la tâche, cf. Weiner et al., 1972) et globaux (facteurs qui surviennent dans plusieurs situations et affectent une variété de résultats) conduisent à des déficits de résignation acquise et de dépression. L'étude de Seligman et al. (1979) rapporte des résultats similaires et fournit ainsi un support à la reformulation attributionnelle de la résignation acquise et de la dépression.

Dans un autre type d'étude, Storms et McCaul (1976) postulent pour

leur part que les activités attributionnelles peuvent conduire à de sévères perturbations psychologiques. Leur modèle laisse voir que dans certaines conditions, les attributions dirigées vers soi peuvent engendrer un état d'anxiété émotionnelle qui à son tour sert à accroître l'intensité ou la fréquence du comportement symptomatique original. Une étude expérimentale non publiée (Storms et McCaul, 1975: voir Harvey et Weary, 1981) sur les attributions d'individus confrontés à leur difficulté à s'exprimer correctement supporte la notion selon laquelle une attribution dirigée vers soi conduit à l'aggravation du comportement dysfonctionnel (dans ce contexte-ci, à plus d'hésitations).

Les recherches examinées précédemment illustrent l'influence potentielle des attributions sur le comportement. Toutefois, il serait intéressant, comme le soulignent Harvey et Weary (1981), d'aller au-delà des études expérimentales et de vérifier ces modèles auprès de populations cliniques affichant des symptômes de différentes intensités.

L'intérêt des chercheurs s'est également orienté en vue d'incorporer les processus d'attribution aux traitements de problèmes comportementaux. Plus spécifiquement, deux formes de traitements découlent de ces recherches: les thérapies par mésattribution ("misattribution") et l'enseignement de nouvelles attributions ("attribution retraining"). Celles-ci seront successivement abordées.

1. La mésattribution. Dans certaines conditions, il apparaît possible de manipuler les attributions des individus afin de les amener à

modifier un comportement émotionnel indésirable (Valins et Nisbett, 1972). En effet, il est démontré que des processus cognitifs et, en l'occurrence, les attributions jouent un rôle dans la production des émotions (Schachter, 1964).

En se basant sur cette étude, certains chercheurs démontrent que des comportements émotionnels indésirables induits expérimentalement (Nisbett et Schachter, 1966; Ross et al., 1969) ou testés sur le plan clinique (Storms et Nisbett, 1970) peuvent être réduits en conduisant les individus à faussement attribuer leur excitation physiologique à des sources non-émotionnelles. Par exemple, l'étude clinique de Storms et Nisbett (1970) effectuée auprès d'individus souffrant d'insomnie indique que les insomniaques s'endorment plus rapidement lorsqu'ils prennent une pilule (placebo) et qu'ils sont conduits à attribuer une part de leur excitation (e.g. palpitation, alerte, température du corps plus élevée) à celle-ci lors du coucher (attribution externe).

Les études précitées ainsi que d'autres (Bootzin et al., 1976; Kellog et Baron, 1975; Singerman et al., 1976) permettent d'apporter certaines précisions sur la mésattribution. Dans l'ensemble, cette littérature suggère qu'il peut être difficile de manipuler les attributions au sujet des sources d'excitation de certains problèmes (tels que les phobies) lorsque la réponse émotionnelle est clairement associée à une explication évidente et plausible. L'individu ne serait pas susceptible de rechercher d'autres explications causales alternatives. Avec de tels cas

cliniques, plus la réponse émotionnelle est extrême et/ou chronique, plus il serait difficile de manipuler la croyance du client concernant la source d'excitation. Par contre, lorsque la relation causale entre la source émotionnelle appropriée et l'excitation physiologique est ambiguë, non apparente ou lorsque l'individu n'a pas d'explications immédiates concernant son état physiologique, les techniques de mésattribution pourraient être efficaces en vue de réduire l'excitation et ce, sans distinction de l'intensité ou de la chronicité de l'état émotionnel.

Par ailleurs, des études (Valins et Ray, 1967; Conger et al., 1976) montrent qu'il est également possible de manipuler les attributions concernant le niveau de réactions physiologiques face à certains stimuli phobiques. Cependant, cette manipulation est sujette aux mêmes conditions que celles énumérées précédemment.

En somme, le potentiel thérapeutique des techniques de mésattribution n'est pas solidement établi. Cela est en grande partie dû au fait que les études ayant utilisé une population clinique affichent des problèmes méthodologiques: par exemple, au niveau de la manipulation des attributions (Harvey et Weary, 1981).

2. Le réenseignement des attributions. Une autre approche attributionnelle visant le changement de comportement est le réenseignement des attributions. L'efficacité de cette procédure a été surtout démontrée par les études appliquées au domaine scolaire. Celles-ci examinent les attributions des élèves affichant des symptômes de résignation acquise suite à

des échecs scolaires répétés.

Ainsi, une étude de Dweck et Reppuci (1973) révèle que les enfants les plus susceptibles de renoncer face à l'échec (ceux qui affichent un comportement de résignation acquise), comparativement à d'autres plus persistants prennent relativement moins de responsabilités personnelles face aux succès et aux échecs. Lorsqu'ils acceptent la responsabilité (attributions internes), ils ont davantage tendance à attribuer leurs succès et leurs échecs à la présence ou à l'absence d'habileté plutôt qu'à l'effort (facteur de motivation). Puisqu'ils tendent à attribuer l'échec à un manque d'habileté, ces enfants sont moins portés à répondre à l'échec avec une augmentation d'effort et de persévérance. En guise d'implication, cette étude laisse entrevoir que le réenseignement des attributions pourrait être une procédure de traitement de la résignation acquise chez l'enfant.

Faisant suite à ces recommandations, Dweck (1975) tente de déterminer si une modification des attributions face à l'échec (par suite d'un entraînement) chez les élèves résignés pourrait produire un changement au niveau de leur réponse mal adaptée face à l'échec.

Lors d'une situation expérimentale, l'auteur sélectionne 12 enfants considérés comme résignés (c'est-à-dire caractérisés par l'attente de l'échec et la détérioration de la performance face à l'échec) et leur administre une série de traitements. Un sous-groupe d'enfants (six) reçoit un traitement expérimental impliquant seulement des expériences de

succès. L'autre sous-groupe reçoit un traitement basé sur le ré-entraînement des attributions. Pour celui-ci, lorsque l'échec survient, l'expérimentateur attribue clairement l'échec aux efforts insuffisants du sujet (c'est-à-dire que l'expérimentateur verbalise cette attribution au sujet).

A la fin des 25 sessions de traitement, Dweck rapporte que seuls les enfants ayant reçu le traitement de ré-attribution présentent une amélioration significative de leur performance face à l'échec. De plus, ces étudiants montrent une amélioration de leur tendance à attribuer l'échec à un manque d'effort plutôt qu'à un manque d'habileté. Pour leur part, les sujets ayant suivi le traitement comportant seulement des expériences de succès continuent de présenter une détérioration de leur performance suite à l'échec. De plus, ceux-ci persistent à attribuer leurs échecs à leur inhabileté. Ainsi, ces résultats supportent l'hypothèse de départ. Miller et al. (1975) obtiennent des résultats qui soutiennent également l'efficacité des traitements par le réenseignement des attributions.

Non seulement il semble efficace d'incorporer les attributions au traitement de certains problèmes de comportement, mais il apparaît également que les attributions (attributions à soi) peuvent jouer un rôle important afin de maintenir des changements positifs dans le comportement (Davison et Valins, 1969; Davison et al., 1973; Colletti et Kopel, 1979).

En somme les études présentées dans cette section démontrent que les attributions ont une influence marquée sur le comportement humain. Si

Les attributions émises dans un contexte de perception de soi sont impliquées à un niveau aussi complexe que l'étiologie, le maintien et le traitement de comportements mal adaptés et dysfonctionnels; quels sont les effets des processus d'attribution sur le comportement dans des situations courantes où il y a interaction entre deux individus?

B. Attributions et situations d'interaction

Des études dirigées par Snyder (Snyder et Gangsted, 1981; Snyder et Swann, 1978; Snyder et al., 1977) notent une étroite correspondance entre les attributions et le comportement manifeste dans une situation d'interaction sociale. Dans le même sens, une étude récente (Yarkin et al., 1981) démontre qu'il existe une relation entre l'information (négative, positive ou aucune information) que l'expérimentateur fournit au sujet concernant une personne cible, les attributions que le sujet se forme à propos de cette personne et son comportement lors d'une interaction subséquente avec celle-ci. En somme, ces études soulignent l'influence marquée de l'activité attributionnelle sur le comportement lors de situations d'interaction. Toutefois, elles sont réalisées dans un contexte d'une relation initiale avec une personne cible inconnue. Elles ne tiennent pas compte des situations d'interaction prolongée, comme par exemple les relations intimes.

Les relations intimes sont des situations courantes de la vie où les gens ont fréquemment l'occasion de faire des attributions. Certains auteurs se penchent sur l'étude des attributions au niveau de ces rela-

tions (Kelley, 1979; Newman, 1981; Passer et al., 1978; Braiker et Kelley, 1979). Par exemple, dans des études pour ainsi dire exploratoires, Orvis et al. (1976) ainsi que Harvey et al. (1978) examinent la présence et quelques implications des attributions dans des situations de conflits conjugaux. Leurs études s'intéressent surtout aux différences qui surviennent entre les membres d'un couple en ce qui a trait à leurs attributions causales.

Dans l'étude de Orvis et al. (1976), les sujets (41 couples) doivent faire une liste de situations de désaccord rencontrées dans leur couple (des situations mettant en cause leur propre comportement et d'autres impliquant celui du partenaire). Ils doivent donner, à la fois, leurs propres explications concernant ces dits comportements ainsi que leur perception des explications de leur partenaire. En vue de regrouper les nombreuses réponses recueillies, les auteurs élaborent une classification. Ils orientent particulièrement leur étude au niveau de l'analyse descriptive de ces catégories d'attribution.

L'étude de Orvis et ses collègues fait également ressortir des différences au niveau des sexes dans les attributions fournies par leurs répondants. Harvey et al. (1978) obtiennent des résultats similaires. Donc, les hommes et les femmes tendent à percevoir différemment les causes de leurs conflits conjugaux. De plus, il semble tout indiqué que les partenaires ne savent pas qu'ils diffèrent dans leurs attributions. Harvey et al. (1978) soutiennent qu'un manque de connaissance des divergences est

aussi critique et même plus pour la viabilité de la relation intime que les actuelles divergences.

Malheureusement, l'étude de Harvey et al. (1978) et celle de Orvis et al. (1976) ne portent pas leur intérêt sur les conséquences que peuvent avoir les attributions sur le comportement. De plus, ces études sont effectuées auprès de jeunes couples, en majorité des étudiants dont la durée moyenne de leur relation est peu élevée.

Madden et Janoff-Bulman (1981) poussent plus loin l'analyse des attributions au niveau des conflits maritaux. D'abord leur étude diffère de celles de Harvey et al. (1978) ainsi que de Orvis et al. (1976) au niveau de la population consultée. Elle regroupe 32 femmes mariées, âgées entre 25 et 35 ans, dont la durée moyenne de leur relation est de 8 ans. Les auteurs examinent la relation entre les attributions et la satisfaction maritale chez ces femmes. Selon les résultats obtenus, les femmes qui adressent des attributions de blâme à leurs maris pour des problèmes maritaux se sentent significativement moins satisfaites de leur mariage. Une satisfaction maritale élevée se retrouve chez les femmes qui font moins d'attributions de blâme à leur conjoint qu'à elles-mêmes et qui se sentent, de plus, en mesure de pouvoir exercer un contrôle sur la résolution des conflits.

Par conséquent, les conflits à l'intérieur des relations conjugales constituent des situations toutes indiquées qui incitent les individus à s'engager dans des processus d'attribution. Ces attributions semblent

également exercer une influence sur le comportement. Ces considérations soulèvent des interrogations sur les rôles et les conséquences des attributions dans les relations intimes lorsque celles-ci se heurtent à une séparation ou un divorce.

C. Attributions et ruptures conjugales

Il semble raisonnable de penser qu'en étant appelés à vivre un événement majeur pouvant même aller jusqu'à changer leur vie de façon inattendue, comme par exemple un divorce, les gens puissent trouver nécessaire de fournir des explications concernant ce dit événement (Newman et Langer, 1981).

Dans le domaine de la séparation et du divorce, peu d'études se rapportent directement aux attributions. Toutefois, divers auteurs (Goode, 1956; Granvold et al., 1979; Hill et al., 1976; Kitson et Sussman, 1982; Levinger, 1966; Weiss, 1975) examinent des variables qui se rapprochent étroitement de la notion d'attribution. Ces variables que les auteurs nomment par différents noms, tels que plaintes, raisons, facteurs responsables du divorce ou explications, font toutes appel à des composantes cognitives.

A cet effet, Kitson et Sussman (1982) mentionnent que "l'étude des plaintes maritales considérées comme "causes" ou explications de l'insuccès d'un mariage est une étude de perception." Selon Harvey et al. (1978), les plaintes concernant le mariage peuvent être traduites dans une terminologie de causalité puisqu'elles sont vues comme reflétant la per-

ception des causes à des problèmes. Weiss (1975) prétend que les gens s'efforcent de donner un sens à la rupture de leur mariage. Ils façonnent leurs plaintes maritales en un récit, une histoire de leur insuccès conjugal portant sur ce que le conjoint a fait, sur ce qu'eux-mêmes ont fait et sur ce qui a résulté comme conséquences. Selon cet auteur (Weiss, 1975):

L'explication est d'une importance psychologique majeure pour les personnes séparées, non seulement parce qu'elle résout la problématique, à savoir qui est responsable de quoi, mais aussi parce qu'elle impose aux événements confus un début, un milieu et une fin pour ainsi les organiser dans un ensemble devenu maîtrisable sur le plan conceptuel (p. 15).

Dans la plupart des études (Goode, 1956; Levinger, 1966; Hill et al., 1976; Kitson et Sussman, 1982; Weiss, 1975), les résultats révèlent que les hommes et les femmes diffèrent au niveau des types d'attribution ou de plaintes qu'ils fournissent concernant leur rupture. Une étude (Harvey et al., 1978) spécifiquement orientée sur les attributions au niveau des ruptures conjugales soutient des propos identiques.

Les auteurs de cette étude mentionnent que les activités attributionnelles deviennent plus prononcées suite à une séparation. Non seulement le temps est propice, mais il y a apparemment un fort besoin psychologique en vue de faire de façon intensive et fréquente des attributions (Harvey et al., 1978).

L'étude de Harvey et al. (1978) est composée d'un petit échan-

tillon de 10 personnes récemment séparées. Les informations recueillies laissent voir que la plupart des individus se sont engagés dans des attributions afin de savoir pourquoi leur relation avait pris fin. Bien que ce travail cognitif soit survenu régulièrement chez les participants au cours de la période de six mois couverte par l'étude, son intensité et sa persistance semblent être reliées négativement à l'état psychologique et aux nouvelles expériences de vie de l'individu. Ainsi, plus l'individu est seul, déprimé et peu engagé dans de nouvelles expériences, plus grand est son intérêt à ruminer de telles attributions. Il est également intéressant de noter qu'en général les attributions rapportées au cours de la période de six mois affichent, par essence, peu de changements comparativement à celles données à l'entrevue initiale.

D'autres résultats suggèrent que les périodes de vigilance et d'agitation vécues fréquemment par les personnes séparées (Weiss, 1975) peuvent être accompagnées souvent d'analyses attributionnelles incessantes. De plus, les rapports écrits des répondants, échelonnés sur les six mois de l'étude, laissent supposer que "ces analyses causales importantes et continuelles peuvent rendre les difficultés de séparation un peu plus acceptables" (Harvey et al., 1978). Il est à noter que le ton général des perceptions des participants au sujet de leur ex-partenaire est fortement négatif. Toutes données considérées, l'ex-partenaire reçoit en attribution le plus grand pourcentage de blâme pour les difficultés maritales.

Les attributions faites par des personnes séparées ou divorcées peuvent-elles avoir des conséquences sur leurs comportements subséquents?

Les résultats d'une étude (Peterson, 1978) laissent voir qu'il y a une relation significative entre le fait d'émettre une seule attribution de la responsabilité dirigée spécifiquement vers l'ex-partenaire et une difficulté à résoudre la crise émotionnelle engendrée par le divorce. Inversement, lorsqu'il y a plusieurs attributions de rapportées et qu'aucune d'entre elles ne concerne l'ex-partenaire, celles-ci sont reliées significativement à une résolution positive de la crise provoquée par le divorce.

L'étude de Kitson et Sussman (1982) démontre une relation entre certains types de plaintes ou attributions et les perturbations (détresse) de la santé mentale. Ainsi, les plaintes maritales reflétant une incertitude au sujet des raisons de la rupture, celles qui rapportent les défauts de l'autre partenaire ou celles qui discréditent sérieusement le répondant sont associées à des symptômes de perturbations psychologiques. Toutefois, les plaintes reflétant une frustration maritale ou une irritation à l'ex-conjoint (par exemple, le manque de communication ou de compréhension, les disputes continuelles, les conflits de rôles sexuels, les problèmes financiers et de santé, les conflits concernant les enfants) sont associées à un sentiment de soulagement et à peu de difficultés d'ajustement. Un certain lien entre les plaintes et l'ajustement psychologique suite à une rupture est aussi constaté par Rasmussen et Ferraro (1979).

Une étude récente de Newman et Langer (1981) se penche aussi sur cette problématique. Elle examine si des types particuliers d'attribution au sujet des causes d'une rupture conjugale sont associés à un

ajustement adapté suite à un divorce.

Cette étude permet à Newman et Langer (1981) de classifier les attributions selon deux catégories: les attributions personnelles et les attributions interactionnelles. Les attributions personnelles se définissent comme des explications se rapportant à des caractéristiques de soi ou de son conjoint. Certaines personnes sont sujettes à faire de telles attributions car non seulement il est plus facile de blâmer l'ex-conjoint étant donné que ces attributions nécessitent une information moins complexe, mais il est aussi probable que la culpabilité, l'inconfort et l'amertume associés à la rupture mèneraient à une évaluation négative de soi ou du partenaire.

Les attributions interactionnelles ont trait à des explications soulignant les caractéristiques de l'unité dyadique elle-même. Dans de tels cas, les individus divorcés attribuent la rupture de leur relation à des facteurs se rapportant à l'interaction entre leur conjoint et eux. Selon Newman et Langer, les tenants de la psychologie sociale reconnaissent dans les attributions interactionnelles une façon plus réaliste d'estimer les raisons pour lesquelles une relation s'est rompue.

Soixante-six femmes divorcées depuis moins de trois ans, dont l'âge s'étend de 24 à 57 ans, constituent les participantes de cette étude. Dans la majorité des cas où des attributions personnelles sont rapportées, celles-ci réfèrent aux caractéristiques de personnalité et comportement du conjoint plutôt qu'aux propres caractéristiques de la

répondante. Les attributions interactionnelles fournies se rapportent principalement à des aspects tels que: l'incomptabilité (sexuelle ou autre), le changement de valeurs ou de style de vie, le manque de proximité ou d'amour, le manque de communication et les problèmes monétaires.

Les résultats obtenus par Newman et Langer (1981) révèlent qu'il y a significativement plus de personnes qui s'évaluent plus actives, plus habilitées socialement, plus heureuses, plus optimistes et moins susceptibles de se blâmer pour leur rupture lorsqu'elles attribuent leur divorce à des facteurs interactionnels plutôt qu'à des facteurs personnels. Même lors d'un contrôle complémentaire post-expérimental (six mois suivant la fin de l'étude), les personnes ayant fait des attributions interactionnelles se disent plus heureuses que celles ayant expliqué leur rupture par des attributions personnelles. Il y a aussi une tendance de la part des personnes ayant fait des attributions interactionnelles d'être plus positives dans leurs sentiments envers leur ex-conjoint comparativement à celles ayant fait des attributions personnelles. De plus, contrairement aux attentes, il y a significativement plus de sujets qui se disent être l'initiateur de la rupture et qui émettent des attributions personnelles comparativement à ceux qui n'ont pas pris l'initiative d'une telle décision.

L'étude de Newman et Langer (1981) établit un lien important entre les attributions et l'adaptation suite à une rupture. Comme les auteurs le soulignent, leurs résultats peuvent potentiellement être utiles au

développement ultérieur d'une thérapie basée sur l'attribution et visant le traitement des difficultés survenant suite à une rupture conjugale. Par ailleurs, il serait avantageux d'augmenter la précision des catégories d'attribution élaborées par Newman et Langer (1981) en établissant une distinction entre les attributions à l'ex-conjoint et les attributions à soi, au lieu de les regrouper sous la même appellation.

Les études sur les attributions au niveau des ruptures conjugales démontrent qu'il est vrai que les gens se forment des attributions ou tendent à donner des explications à leur dissolution maritale. L'étude des influences de ces processus cognitifs par rapport à la séparation et le divorce est un secteur de recherche récent qui soulève une problématique intéressante à propos des liens possibles entre le processus d'attribution et le comportement. Plus spécifiquement, s'il est vrai que les attributions sont en relation avec l'estime de soi et l'ajustement des personnes séparées, est-il possible d'établir un lien entre les attributions et des comportements émotifs tels que l'attachement envers l'ex-partenaire?

Dans une revue de littérature sur les attributions, Kelley et Michela (1980) mentionnent que les gens interprètent le comportement en terme de causes et que ces interprétations jouent un rôle déterminant dans les réactions à ce comportement. Pour sa part, Newman (1981) soutient que les attributions faites par des partenaires d'une relation intime peuvent affecter ou être affectées par des réponses émotionnelles qui sont manifestées à l'intérieur du système conjugal. Selon Newman (1981):

Puisque les émotions sont par nature pas toujours "logiques" ou "compréhensibles", les réponses émotionnelles pourraient constituer des "comportements" qui motivent les gens à rechercher en premier lieu des explications causales (p. 67).

A l'inverse, il serait également possible de spéculer qu'il y a une motivation à s'engager dans des processus cognitifs en vue d'atteindre une compréhension et un contrôle sur les dites réponses émotionnelles qui sont pour ainsi dire variables. Quoi qu'il en soit "la découverte de la relation ou de l'interrelation précise entre les composantes cognitives et émotionnelles au niveau des processus d'attribution est dans l'attente de futures recherches" (Newman, 1981).

Cette recension des écrits sur les attributions a permis de situer ce concept au niveau théorique et empirique. Plusieurs travaux ont contribué à jeter les bases d'une théorie sur l'attribution. Les plus importants éléments de cette théorie ont été exposés. Des études empiriques ont été présentées dans le but de démontrer les applications des attributions à de nombreux phénomènes. La progression choisie a permis en premier lieu d'explorer des situations qui touchent plus particulièrement les attributions d'un individu par rapport à son propre comportement ou son état psychologique. Nous avons pu constater que la sorte d'attribution (interne ou externe) qu'un individu fait ou la modification de celle-ci peut avoir des effets et des conséquences sur le comportement et le bien-être psychologique de l'individu même. Nous nous sommes alors

demandés si les attributions jouaient un rôle identique lorsqu'un individu est placé en situation d'interaction. Le domaine des relations conjugales a été abordé sous cet angle. Les conclusions fort intéressantes qui sont ressorties des études existantes sur ce sujet nous ont amenés à examiner les processus d'attribution et leurs influences au niveau des ruptures conjugales.

La classification des attributions en deux types, interne et externe, semblent être admise et utilisée dans la plupart des études empiriques présentées précédemment. Toutefois, Newman et Langer (1981) modifient quelque peu cette codification pour l'adapter à un contexte de relation intime. Les attributions que l'on fait à soi-même ou à l'ex-partenaire sont regroupées dans une même catégorie que les auteurs nomment attributions personnelles. Les attributions impliquant une responsabilité partagée entre les deux partenaires, ou impliquant des causes contextuelles sans imputer de responsabilité à qui que ce soit sont regroupées dans la catégorie des attributions interactionnelles.

Supportant de telles idées, Newman (1981), dans une étude théorique, prétend que la classification personnelle-situationnelle ne tient pas compte de la complexité du fonctionnement cognitif unique aux relations intimes. Afin d'aider à refléter cette complexité, l'auteur propose, comme complément à cette classification, l'ajout de la catégorie d'attribution interpersonnelle ou interactionnelle. Selon Newman (1981):

Il pourrait être utile de faire une distinction théorique entre les attributions dispositionnelles et situationnelles (lesquelles soulignent spécifiquement les influences propres à l'une ou l'autre personne ou celles résidant à l'extérieur de la personne) et les attributions interpersonnelles (lesquelles expliquent le comportement en considérant les patterns interactionnels survenant entre les deux personnes de la relation) (p. 63).

L'auteur présente un support théorique à cette classification. Selon lui, il serait important, dans de futures recherches, d'explorer le rôle des attributions à l'intérieur des relations intimes en tenant compte des facteurs interactionnels.

Attachement

Cette section a pour but de présenter la variable d'attachement. D'abord, il convient d'introduire les principaux fondements théoriques sous-jacents à ce concept. Ensuite, sur le plan empirique des études sur l'attachement effectuées auprès d'adultes en deuil seront examinées. Enfin, ces deux premières parties permettront d'aborder l'étude de l'attachement au niveau de la séparation et du divorce.

Formulations théoriques

Bowlby est l'un des auteurs les plus prolifiques en ce qui a trait à l'étude de l'attachement. Il a contribué énormément à la compréhension du comportement d'attachement chez l'être humain à partir de ses recherches chez l'enfant (voir en particulier Bowlby, 1969, 1973, 1980). Entre

autres, cet auteur a esquissé les grandes lignes de la théorie de l'attachement et a introduit le terme (Bowlby, 1958).

Plus explicitement, la théorie de l'attachement constitue une façon de conceptualiser la propension des êtres humains à établir de forts liens affectifs avec des personnes particulières et d'expliquer les diverses formes d'angoisse émotionnelle et de perturbations de la personnalité (incluant l'anxiété, la colère et la dépression) qu'une perte et une séparation non désirées font apparaître (Bowlby, 1975, 1977). Bien qu'elle contienne beaucoup d'idées psychanalytiques, cette théorie diffère de la psychanalyse traditionnelle. Plusieurs de ses principes dérivent de l'éthologie, de la psychologie cognitive et de la théorie du contrôle. A la lumière de cette théorie, le comportement d'attachement est considéré comme une composante saine de l'équipement instinctif de l'homme (Bowlby et Parkes, 1970).

Bowlby (1975, 1977) définit le comportement d'attachement comme une certaine forme de comportement qui permet à une personne d'atteindre ou de maintenir une proximité avec quelques autres individus privilégiés et différenciés, habituellement perçus comme supérieurs et/ou plus sages. Entre autres, le comportement d'attachement se caractérise par sa spécificité, puisqu'il est dirigé vers une ou un nombre peu élevé de personnes, habituellement placées par ordre de préférence (Bowlby, 1975, 1977). Il se distingue également au niveau de sa durée, alors qu'il demeure normalement pour une longue période dans le cycle de vie. Par conséquent, les

premiers attachements ne sont pas facilement abandonnés et tendent ordinairement à persister. Enfin, Bowlby soutient que le comportement d'attachement a des bases biologiques puisque la règle démontre qu'un tel comportement survient chez les petits de presque tous les mammifères afin d'obtenir de la protection (fonction importante de ce comportement) et persiste chez un bon nombre d'espèces au cours de la vie d'adulte.

Alors qu'il est spécialement évident au cours de la petite enfance, le comportement d'attachement est considéré comme caractérisant les êtres humains du berceau jusqu'à leur mort (Bowlby, 1977). Il se développe dans le second trimestre de la vie. Même si les réponses d'attachement (recherche de proximité, protestation lors de l'absence de la mère) diminuent tranquillement après l'âge de trois ans, il n'en demeure pas moins que le comportement même persiste comme une importante partie de l'équipement comportemental de l'humain, non seulement durant la grande enfance, mais aussi bien durant l'adolescence et la vie adulte. Chez les adultes, il est spécialement apparent dans le cas où une personne est bouleversée, malade ou effrayée (Bowlby, 1975, 1977). Ainsi, puisque dans la documentation l'attachement a été seulement étudié de près chez les enfants, l'individu affichant un comportement d'attachement est souvent référé à l'enfant et la figure d'attachement à la mère. Par contre, Bowlby (1977) précise que les notions tirées de la théorie de l'attachement peuvent s'appliquer aussi aux adultes et à quiconque tient le rôle de figure d'attachement: souvent un conjoint, quelquefois un parent et, plus souvent qu'on pourrait le supposer, un enfant. Il demeure que l'attache-

ment chez l'adulte a été très peu étudié de façon systématique (Weiss, 1975).

En terminant, il est important de souligner que la perte d'une figure d'attachement ou la menace d'abandon provoque une intense anxiété que Bowlby (1973, 1975, 1977) nomme "anxiété de séparation". Cette anxiété est vue comme une disposition de base chez l'humain en réponse à la peur provoquée par la séparation d'une figure protectrice. Une telle perte ou menace d'abandon éveille aussi de la colère (souvent intense). La colère a comme fonction de surmonter les obstacles empêchant la réunion avec la mère et, secondairement, de dissuader la figure d'attachement de permettre une autre séparation (ou d'exécuter sa menace). En somme, Bowlby (1975, 1977) affirme que la colère tout comme l'anxiété de séparation sont des composantes saines et normales du comportement d'attachement.

Bien qu'il y ait assurément des différences entre la façon dont un enfant répond à la perte et la façon dont l'adulte le fait, il y a aussi beaucoup de similarités de base (Bowlby et Parkes, 1970). L'étude de l'attachement chez l'adulte fera l'objet des prochaines sections.

L'attachement chez l'adulte en deuil

Il y a lieu d'affirmer que le comportement d'attachement se manifeste chez l'adulte en deuil de son partenaire. Effectivement, plusieurs auteurs (Bowlby et Parkes, 1970; Glick et al., 1974; Marris, 1958, 1974; Parkes, 1971, 1972) observent chez cette population des réactions ou

réponses suscitées par la perte de la figure d'amour similaires à celles rapportées par les enfants suite à une séparation.

Bowlby et Parkes (1970) discernent quatre phases de réponse chez les adultes suivant un deuil: phase de non-acceptation, phase de désir et de recherche de la figure perdue, phase de désorganisation et de désespoir et phase de réorganisation (à un plus ou moins grand degré). La deuxième phase, celle de désir et de recherche de la figure perdue mérite une attention particulière. Celle-ci peut souvent durer des mois et quelquefois des années. Cette phase se caractérise par une intense détresse (bouleversement), une grande agitation, une préoccupation accompagnée de souvenirs de la personne perdue et souvent combinés avec un sentiment de sa présence actuelle. Les pleurs et la colère sont aussi des caractéristiques habituelles de cette vive poussée de recherche. Tout comme chez l'enfant, la colère est une composante de la lutte pour retrouver la personne perdue. Chez l'adulte en deuil, elle prend habituellement la forme de blâme envers quelqu'un pour avoir contribué à la perte ou avoir été d'une quelconque négligence, comme si en identifiant l'agent responsable la perte pouvait être inversée. Une telle colère peut être dirigée vers l'une ou l'ensemble des trois cibles suivantes: soi-même, la personne décédée ou des tiers.

Ainsi, selon la thèse avancée par les théoriciens (Bowlby, 1975; Bowlby et Parkes, 1970), la plupart des réactions caractérisant la deuxième phase de deuil ne sont rien d'autres que des manifestations

saines reliées au comportement d'attachement. Puisque le comportement d'attachement a été longtemps dirigé vers l'autre conjoint et s'est poursuivi aussi durant des séparations temporaires, il persiste à être ainsi dirigé même lorsque la séparation ne peut être inversée (Bowlby, 1975).

L'ajustement des personnes en deuil contribue également à démontrer que l'anxiété de séparation est une réponse naturelle et inévitable à l'absence de la figure d'attachement. Des études (Glick et al., 1974; Maddison et Walker, 1967; Parkes, 1971) rapportent qu'un grand nombre de ces personnes demeurent affligées par la perte de leur partenaire même un an après le décès. Plusieurs continuent à trouver difficile d'accepter le fait que leur conjoint soit décédé. De plus, la plupart des veuves et des veufs affichent des symptômes de bouleversement émotionnel (chagrin, perturbations ou dépression).

En somme, les études effectuées auprès des adultes en deuil illustrent de façon évidente la persistance du comportement d'attachement et les réactions qui en découlent suite à la perte de la figure d'amour.

L'attachement chez l'adulte séparé et divorcé

S'appuyant considérablement sur la théorie de l'attachement et sur les recherches traitant de l'attachement chez l'adulte en deuil, Weiss (1975) introduit l'étude de ce concept chez l'adulte ayant vécu une séparation conjugale. Dans cet ouvrage intitulé "Marital Separation" et donnant lieu à un article (Weiss, 1976), l'auteur constate qu'il persiste suite à la rupture de la plupart des mariages, indépendamment de leur qua-

lité (heureux ou non), un sentiment d'attachement envers le partenaire.

Bien que son étude se base sur de solides observations, Weiss ne dispose pas du type de données nécessaires pour en arriver à des conclusions sur le plan quantitatif. Ses données sont essentiellement constituées de témoignages. Donc, son analyse est qualitative. L'étude de Weiss découle d'un programme éducatif de huit rencontres destinées aux personnes séparées et regroupant 150 participants (hommes et femmes) ayant vécu récemment une rupture conjugale.

Plusieurs auteurs (Brown et al., 1980; Harvey et al., 1978; Kitson, 1982; Spanier et Casto, 1979) soulignent à partir de données et de résultats statistiques que la majorité de leurs répondants (hommes et femmes) montrent des signes d'attachement envers leur ex-partenaire. Ces résultats supportent les conclusions de Weiss, quoique de façon moins généralisée. Par exemple, Kitson (1982) commente de la façon suivante les résultats sur l'attachement obtenus à son étude:

Même si ces résultats n'indiquent pas, comme le soutient Weiss, que pratiquement toutes les personnes passant par un divorce continuent d'être attachées à leur partenaire, ils illustrent, toutefois, que la majorité le sont (p. 383).

Même au niveau de relations consensuelles (cohabitation), Mika et Bloom (1980) observent aussi la persistance des liens d'attachement suite à une séparation.

Weiss (1975) affirme que les mariages dépourvus d'attachement constituent l'exception. De ce fait, une fois développé, l'attachement peut tenir à un manque de proximité et il s'affaiblit que très lentement suite à une absence (Weiss, 1976). Lors d'une rupture, le désir pour l'ex-partenaire tend généralement à persister malgré le fait que les composantes d'amour (telles que définies par Rubin, 1973) comme l'affection, l'admiration, le respect sont absentes ou sont remplacées par leur contraire (Weiss, 1976). Etablissant une comparaison avec l'attachement vécu durant l'enfance, Weiss (1976) mentionne que cette persistance de l'attachement pour le partenaire ressemble au lien d'attachement de l'enfant à ses parents décrit par Bowlby. De façon similaire à Bowlby (1969), Weiss (1975) croit qu'une fois établi, il revêt la qualité d'une empreinte. Même si avec le temps l'attachement peut éventuellement s'assouvir, il ne semble pourtant pas disparaître (Weiss, 1975).

La séparation et le divorce provoquent des réactions similaires à celles découlant de la perte de la figure d'attachement chez l'enfant et chez l'adulte en deuil. Weiss (1975) nomme "détresse de la séparation" l'état lié à la perte d'attachement. Il la décrit suivant le modèle de Parkes sur le deuil comme:

L'organisation de l'attention autour de l'image de la figure perdue, une forte envie de prendre contact avec la figure perdue, une colère envers la figure perdue, une culpabilité pour avoir produit la perte et la présence d'une "réaction d'alarme" (terme de

Parkes), incluant une hyper-vigilance aux indications de retour de la figure perdue, une grande agitation et des sentiments de peur et de panique. Les problèmes de sommeil et, de façon moins importante, la perte d'appétit sont aussi l'expression d'une vigilance élevée (Weiss, 1976, p. 139-140).

En somme, la période suivant la séparation est souvent caractérisée par une intense ambivalence dans les sentiments envers le partenaire. La persistance de l'attachement produit à la fois le désir de le rejoindre et, à cause du rôle du partenaire dans la production de la détresse de séparation, une intense colère envers celui-ci. Comparativement aux situations de deuil, la colère est plus souvent dirigée vers le partenaire. Celui-ci est ordinairement vu comme portant la responsabilité de la séparation (Weiss, 1976).

Retrouvant avec évidence des symptômes de détresse de la séparation chez son échantillon, Weiss (1976) conclut que l'interruption de l'attachement est la principale source de perturbation émotionnelle suivant une séparation. Les résultats de Brown et al. (1980), Kitson (1982) et Mika et Bloom (1980) supportent l'affirmation de Weiss. Entre autres, les analyses de Kitson (1982) démontrent clairement que l'attachement est davantage la cause de la détresse émotionnelle que ne l'est l'inverse. Ainsi, plus l'attachement est élevé, plus la détresse de séparation est élevée. Par conséquent, l'attachement est un concept valide, distinguable de la détresse de séparation (Brown et al., 1980).

L'étude de Kitson (1982) portant sur 177 individus divorcés laisse voir que les sujets les plus attachés à leur ex-partenaire rapportent significativement plus de difficultés dans leur ajustement. Spanier et Casto (1979) obtiennent des résultats allant dans le même sens, quoique statistiquement non-significatifs. Cette absence de signification pourrait être due au fait que l'ajustement est évalué de façon large (incluant plusieurs aspects tels que les problèmes légaux, économiques, émotionnels, la nature du nouveau style de vie). Or, Kitson rapporte que les types de difficultés mentionnés par ses sujets diffèrent selon les niveaux d'attachement (classés en trois groupes: peu, modérément et fortement attaché); les plus attachés étant plus absorbés par la douleur provoquée par le divorce et par les changements dans leur situation personnelle (solitude, être indépendant, être parent unique).

Par ailleurs, l'étude de Harvey et al. (1978) note chez les participants (ceux-ci rapportent pour la plupart des sentiments d'attachement envers l'ex-partenaire) que 70% d'entre eux ont une perception négative d'eux-mêmes. Kitson (1982) remarque que les sentiments d'attachement ainsi que les sentiments de détresse sont plus forts chez les répondants qui ont une faible estime d'eux-mêmes.

Les analyses sophistiquées (régressions multiples) effectuées par Kitson (1982) l'amènent à constater que les supports ainsi que les ressources psychologiques et sociales peuvent modifier la détresse que les individus divorcés vivent, mais aucune de ces dimensions ne semble affec-

ter les sentiments d'attachement.

En ce qui a trait à la variable sexe, Weiss (1975) ne fait aucune distinction entre l'attachement des femmes et celui des hommes. Il prétend seulement que la perte d'attachement provoque autant de détresse émotionnelle chez les hommes que chez les femmes. Dans une étude récente (Kitson, 1982), les hommes apparaissent significativement plus attachés que les femmes lorsque l'impact de la détresse est annulé à l'aide d'un contrôle statistique. D'autres auteurs (Brown et al., 1980) indiquent aussi que les hommes affichent un plus grand degré d'attachement que les femmes. Compte tenu de leur échantillon (il ne comprend que des personnes provenant de couples ayant au moins un enfant mineur), cette relation peut être due, selon les auteurs, au fait que la séparation maritale implique également pour les hommes la séparation de leurs enfants (les femmes ayant généralement la garde de ceux-ci).

Weiss (1976) postule que l'attachement persiste autant chez les individus qui désiraient la séparation que ceux auxquels elle a été imposée. Par contre, Brown et al. (1980) constatent que l'attachement est plus fort chez ceux où le partenaire a initié la séparation que chez les répondants l'ayant eux-mêmes initiée. Kitson (1982) arrive à des résultats similaires en ce qui a trait à la personne qui a suggéré la première le divorce.

Une étude démontre que plus les individus ont passé de temps à considérer la séparation et le divorce, moins ils sont susceptibles d'être

attachés à leur ex-partenaire (contrairement à ceux pour qui la séparation est survenue sans anticipation et sans trop d'avertissement) (Brown et al., 1980). Kitson (1982) rapporte de façon similaire un lien entre l'attachement et une récente décision de divorcer. Weiss (1975) ainsi que Spanier et Casto (1979) notent l'effet de choc provoqué par une séparation imprévue de la figure d'attachement.

Par ailleurs, Brown et al. (1980) supportent les prédictions de Weiss (1975) à l'effet qu'il n'y a aucune différence dans l'attachement indépendamment de la durée du mariage. Weiss maintient qu'il faut environ deux ans pour qu'un individu intègre totalement le mariage à sa vie sociale et émotionnelle. Tant que cette intégration n'est pas complète, la rupture est moins néfaste pour son bien-être. Mais une fois qu'elle s'est accomplie, le nombre d'années en sus n'a apparemment que peu d'importance: la perte d'attachement est aussi difficile après trois années de mariage qu'après trente. Etant donné la nature de l'échantillon dans l'étude de Brown et al. (individus provenant de couples avec enfants), les auteurs sont incapables d'évaluer l'attachement chez ceux ayant une ou deux années de mariage. Une étude (Kitson, 1982) démontre que les personnes ayant été mariées depuis moins de deux ans ne sont pas moins attachées que celles dont le mariage a duré deux ans ou plus. D'autre part, aucune relation n'est établie entre l'attachement et le temps de séparation (Brown et al., 1980; Kitson, 1982). Il n'y a pas de lien également entre l'attachement et le temps où le mariage a commencé à aller mal (Kitson, 1982).

Weiss (1976) soutient que généralement parlant une autre personne n'est pas facilement substituée au partenaire original et que les individus peuvent continuer à désirer ardemment leur partenaire même après avoir établi une nouvelle relation. Il précise que certains font exception à cette généralisation, spécialement les individus qui ont quitté leur mariage pour une relation qui était déjà devenue émotionnellement importante pour eux. Kitson (1982) constate pour sa part que les individus qui cohabitent ou qui sont remariés à un nouveau partenaire rapportent moins de sentiments d'attachement envers leur ancien partenaire. Brown et al. (1980) remarque que la fréquence de contact avec l'ex-partenaire est reliée significativement à l'attachement.

En somme, les études présentées précédemment laissent voir que l'attachement est une variable fort importante à considérer chez les individus suite à la rupture de leur union. Même si les mesures d'attachement élaborées dans ces études manquent d'uniformité, il ne semble toutefois pas que cette faiblesse affecte leurs principales conclusions; celles-ci étant étroitement similaires.

En résumé, la théorie et les recherches démontrent que l'attachement est un comportement normal et sain, occupant une place importante chez les humains de tout âge (particulièrement lors d'une séparation d'une figure importante). L'étude de l'attachement chez les adultes séparés et divorcés a été abordée sous cet angle. Les recherches présentées appuient celles effectuées auprès d'enfants abandonnés ou ayant subi une sépara-

tion, ainsi que celles réalisées auprès d'adultes en deuil. Elles démontrent clairement que l'attachement joue un rôle majeur dans les perturbations émotionnelles suite à une séparation et un divorce. De plus, plusieurs facteurs apparaissent reliés à l'attachement.

Le relevé de littérature de ce premier chapitre se voulait une présentation détaillée et approfondie des bases théoriques et des recherches empiriques sur les deux principales variables, l'attribution et l'attachement que la présente recherche se propose d'étudier. Chacune d'elles a fait l'objet d'une étude séparée. Toutefois, certains liens pourraient être tracés entre ces deux variables permettant ainsi de bien appuyer la pertinence de l'étude commune de ces variables chez une population de personnes séparées et divorcées. Pour clore ce chapitre, ces liens seront présentés. De plus, ils conduiront à la formulation des hypothèses de travail.

Liens entre les variables

Il apparaît maintenant opportun de présenter les liens entre les variables d'attribution et d'attachement, et de formuler les hypothèses de travail.

Au départ, il faut préciser qu'il n'existe, jusqu'à présent, aucun travail ayant étudié simultanément l'attachement et les attributions. Toutefois, il est possible de tracer un point de convergence entre les variables sur le plan conceptuel. En effet, il a été démontré que la

théorie sur l'attribution puise ses fondements dans la théorie cognitive. De façon similaire, plusieurs principes de la théorie de l'attachement dérivent aussi de la psychologie cognitive. Ainsi, les deux théories ont en commun le fait de tenir compte de la dimension cognitive de l'être humain.

Par ailleurs, il a été souligné dans la présentation des recherches théoriques et empiriques sur l'attachement que la perte d'une figure d'attachement provoque chez les individus (les enfants comme les adultes), entre autres, de la colère. Or, les auteurs font mention que la colère sert souvent à attribuer une responsabilité à quelqu'un pour la perte de la figure d'attachement. Donc, dans leur formulation, ils semblent tenir compte de la dimension d'attribution de la responsabilité. En citant l'étude de Parkes (1971), Bowlby et Parkes (1970) indiquent que chez la plupart des veuves, la raison évoquée pour la colère exprimée était de tenir la personne visée soit responsable en partie de la mort, soit d'avoir été négligente relativement à celle-ci. A son tour, Weiss (1975) affirme que tout comme l'enfant, l'adulte en proie à la détresse de séparation "peut ressentir de la colère envers la figure d'attachement que, pour une raison ou une autre, il tiendra responsable de la séparation". Ainsi, les affirmations de ces auteurs laissent présumer l'existence d'un quelconque lien entre la colère (réaction à la perte d'attachement) et les attributions. Elles soulèvent également des questions intéressantes. Entre autres, est-il possible que les gens aux prises avec des excès de colère suite à la perte d'une personne qui leur sert de figure d'attache-

ment traduieraient de cette manière un fort besoin de faire des attributions?

D'un autre côté, la littérature fait apparaître d'autres points de convergence entre les variables. En effet, comme il a été démontré dans les sections précédentes, l'attachement et les attributions ont tous les deux été étudiés séparément au niveau des phénomènes de la séparation et du divorce. Plus spécifiquement, un parallèle entre ces recherches laisse voir que l'attachement et les attributions sont reliés significativement à des variables communes comme l'ajustement, l'estime de soi, l'initiateur de la rupture. Des différences entre les sexes ressortent également à la fois pour l'attachement et pour les attributions. De plus, une étude révèle que les attributions sont reliées significativement à la détresse ou la perturbation émotionnelle suivant une rupture conjugale. Il est aussi prouvé que la perte de la figure d'attachement provoque un intense bouleversement émotionnel. Il apparaît même qu'une telle perte constitue la principale source de détresse émotionnelle suivant une rupture. Bref, les deux variables ont une influence sur la détresse émotionnelle.

Enfin, la présentation de plusieurs études empiriques sur les attributions effectuées dans divers domaines d'application ont permis d'établir un lien important entre facteurs cognitifs et émotionnels. Il a été démontré que les attributions peuvent exercer une influence sur divers comportements correspondant à des états émotifs tels que la dépression, l'insomnie, la résignation acquise, la satisfaction maritale. Il semble y

avoir ici un autre point de correspondance possible avec l'attachement. L'attachement constitue lui-même un comportement émotif. D'ailleurs, les auteurs utilisent souvent les termes "liens émotionnels" ou "liens affectifs" en référence à cette variable.

En regard des liens énoncés précédemment, il semble pertinent de mettre en relation la variable d'attribution et la variable d'attachement et de formuler les hypothèses de travail suivantes.

Hypothèses de travail

Il y a lieu d'émettre les hypothèses de travail qui seront soumises à expérimentation. Il convient de spécifier brièvement que deux types de données sur les attributions seront analysés dans cette étude. Il y a des données nominales issues de la cotation des réponses qualitatives fournies par les sujets. Il y a également des données quantitatives (des points sont accordés à des facteurs de causalité suggérés). Ainsi, à quelques endroits des hypothèses seront formulées différemment tenant ainsi compte de ces deux types de données. Il convient d'émettre les hypothèses principales et ensuite d'énoncer les hypothèses secondaires.

A. Hypothèses principales

Etant donné la nature exploratoire de cette recherche, il est nécessaire de donner aux hypothèses principales un sens large. La première hypothèse principale porte sur les données quantitatives des attributions, alors que la deuxième hypothèse est émise en fonction des données qualitatives. Les deux hypothèses s'énoncent de la façon suivante:

- Il existe une relation entre l'attachement des sujets envers l'ex-partenaire et la part de responsabilité accordée à différents facteurs (échelles d'attribution) susceptibles d'avoir causé la rupture conjugale.
- Il y a des différences au niveau de l'attachement des sujets selon que la principale attribution se rapporte à l'ex-conjoint, à soi ou à des facteurs interactionnels.

B. Hypothèses secondaires

Les hypothèses secondaires traitent séparément les variables d'attachement et d'attribution. Elles ont pour but de vérifier si chacune de ces variables est reliée à l'ajustement ainsi qu'à l'estime de soi des sujets. Un petit nombre d'études rapportent des résultats intéressants à ce sujet. Celles-ci sont en majorité récentes. Dans le but de valider leurs résultats, il a semblé pertinent de procéder en formulant des hypothèses. D'abord, les hypothèses portant sur l'attachement seront énoncées. En deuxième lieu, celles relatives aux attributions seront émises.

En se basant entre autres sur l'étude de Kitson (1982), deux hypothèses sont formulées à l'endroit de l'attachement:

- Il existe un lien négatif entre l'attachement et l'ajustement des sujets.
- Il existe une relation négative entre l'attachement et l'estime de soi des sujets.

En s'appuyant de façon spécifique sur l'étude de Newman et Langer (1981), quatre hypothèses secondaires sont émises sur les attributions. Deux hypothèses (la première et la troisième) ont trait aux données de la mesure structurée des attributions, alors que les deux autres (la deuxième et la quatrième) portent sur la cotation des données nominales d'attribution.

- Il y a une relation entre la part de responsabilité accordée aux différentes échelles d'attribution et l'ajustement des sujets.
- Il y a des différences au niveau de l'ajustement des sujets selon que leur principale attribution s'adresse à l'ex-conjoint, à soi ou à des facteurs interactionnels.
- Il y a une relation entre la part de responsabilité accordée aux différentes échelles d'attribution et l'estime de soi des sujets.
- Il y a des différences au niveau de l'estime de soi des sujets selon que leur principale attribution se rapporte à l'ex-conjoint, à soi ou à des facteurs interactionnels.

Indépendamment des hypothèses de travail, d'autres variables seront soumises à examen afin de vérifier si elles peuvent exercer une influence sur l'attachement ainsi que sur les attributions. Ces investigations ne font toutefois pas l'objet d'hypothèses spécifiques. Etant devant une littérature récente, elles ont seulement pour but de contribuer à apporter de l'information complémentaire à l'étude de l'attachement et des attributions dans un contexte de rupture conjugale.

En se basant sur diverses études (e.g. Brown et al., 1980; Fletcher, 1983; Harvey et al., 1978; Kitson, 1982; Weiss, 1976), des variables, en l'occurrence le sexe des sujets, la personne qui a initié la rupture, l'imprévision de la rupture, le contrôle exercé sur celle-ci, le temps écoulé depuis la séparation ainsi que depuis le divorce, sont retenues pour être mises en relation avec l'attachement et parallèlement avec les attributions.

Le prochain chapitre vise à décrire le cadre méthodologique servant à vérifier les hypothèses qui viennent d'être exposées.

Chapitre II
Méthodologie

Ce deuxième chapitre a pour objet de présenter les éléments méthodologiques sous-jacents à la réalisation de la présente expérience et servant à vérifier les hypothèses émises précédemment. Ainsi, dans les sections suivantes, la description des sujets, c'est-à-dire les caractéristiques de la population étudiée, les instruments de mesure utilisés (et leurs qualités psychométriques) et la procédure expérimentale employée seront successivement abordés.

Sujets

Les sujets examinés se composent de 127 individus séparés et/ou divorcés: 97 sujets sont de sexe féminin et 30 sont de sexe masculin. L'âge des sujets varie entre 21 et 69 ans, la moyenne d'âge étant de 40 ans. La première partie du chapitre des résultats abordera plus en détail l'analyse descriptive de l'échantillon.

Instruments de mesure

Les sujets sont consultés par l'entremise d'un questionnaire élaboré aux fins de la présente recherche. Ce questionnaire est composé de huit sous-questionnaires (voir appendice A). Ils permettent de recueillir des informations sur les différentes variables étudiées dans la présente recherche: variables démographiques, variables principales (attributions,

attachement), variables d'ajustement et variables de personnalité. Ces instruments de mesure sont les suivants (dans l'ordre présenté aux sujets):

1. Questionnaire d'informations générales.
2. Questionnaire sur les attributions.
3. Questionnaire d'évaluation de l'attachement.
4. Questionnaire sur l'état du sujet.
5. Questionnaire d'activités.
6. Questionnaire d'attitudes envers le rôle de la femme.
7. Questionnaire d'estime de soi.
8. Questionnaire d'évaluation des rôles sexuels.

Il convient de préciser que le présent travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche de plus grande envergure. Ainsi, plusieurs variables faisant partie notamment du questionnaire d'informations générales ne seront pas traitées dans le présent contexte. De plus, deux questionnaires ne seront pas mis à l'étude. Il s'agit du questionnaire d'attitudes envers le rôle de la femme, traduction française (Alain, 1981a) du Attitudes Toward Women Scale (AWS) de Spence et al. (1973) et Spence et Helmreich (1978); et du questionnaire d'évaluation des rôles sexuels qui est dans ce cas-ci la traduction française (Alain, 1981b) du Personal Attributes Questionnaire (PAQ) de Spence et Helmreich (1978). Les questionnaires utilisés seront abordés de façon plus détaillée.

Questionnaire d'informations générales

Le questionnaire d'informations générales permet de situer le sujet sur le plan socio-démographique. Il est composé d'une variété de questions. Voici un aperçu du contenu des items (pour plus de détails, voir appendice A). Ils portent, par exemple, sur le sexe, l'âge, l'éducation, la profession du sujet. Des informations sont recueillies sur des dimensions comme la situation conjugale passée, la rupture conjugale et sur les situations parentale, sociale et économique actuelles. Ce questionnaire inclut aussi d'autres variables, telles que la personne qui a demandé à rompre, l'anticipation de la rupture, le contrôle exercé sur la rupture, les ressources psychologiques et sociales du sujet, etc.

Questionnaire sur les types d'attributions

Les attributions sont mesurées par auto-enregistrements ("self-reports"). Selon Kelley et Michela (1980), plusieurs procédures appuyant le rôle médiateur des attributions soutiennent que celles-ci peuvent être mesurées par auto-enregistrements. Ce questionnaire évalue les attributions de quatre façons différentes. Il y a deux mesures nominales et deux mesures quantitatives. Dans le présent travail, une seule mesure de chaque sorte est retenue pour être étudiée (la mesure nominale consistant à énumérer toutes les causes qui ont conduit de près ou de loin à la rupture, ainsi que la mesure structurée (comprenant 14 items) se répondant sur une échelle de type "likert" et évaluant la responsabilité que le sujet attribue à son ex-partenaire ou à soi en fonction de différents motifs de rupture seront traitées dans une autre étude). Il convient de

décrire les deux types de mesure utilisés.

Le premier type d'instrument est une mesure à réponse libre comprenant une question ouverte. Les sujets doivent simplement expliquer la principale raison qui a provoqué leur rupture conjugale. Cette première mesure est similaire à celle utilisée par Fletcher (1983), Harvey et al. (1978), Kitson et Sussman (1982), Newman et Langer (1981). Toutefois, dans les études de Fletcher (1983) et Harvey et al. (1978), les réponses des sujets sont verbalisées et enregistrées sur magnétophone. Dans l'étude de Kitson et Sussman (1982), elles sont écrites par l'interviewer.

Le deuxième instrument est une mesure structurée qui consiste à évaluer la part de responsabilité (en points) attribuée à différents facteurs susceptibles d'avoir provoqué la rupture. Cinq facteurs sont présentés:

1. votre ex-conjoint;
2. vous-mêmes;
3. problèmes entre votre ex-conjoint et vous, sans qu'un de vous deux en soit plus responsable que l'autre;
4. autre(s) personne(s);
5. autre(s) réponse(s) possible(s) non-mentionnée(s), indiquez-la/les¹.

¹ Au niveau des analyses, les deux derniers facteurs sont regroupés sous un même nom: facteurs externes.

L'évaluation de ces cinq facteurs se fait selon l'importance de leur contribution dans la rupture du mariage; le total devant évaluer 100.

Questionnaire sur l'attachement

Cet instrument de mesure du comportement d'attachement est inspiré grandement des recherches de Brown et al. (1980), Kitson (1982) et Weiss (1975). Il comprend 16 items se répondant sur une échelle de type "likert" (échelle de 1 à 100).

Les quatre premiers items sont une traduction française de quatre énoncés parmi les neuf utilisés dans l'étude de Kitson (1982) en vue de mesurer l'attachement. Il faut souligner qu'étant donné que l'attachement envers l'ancien partenaire est étroitement relié sur le plan conceptuel au processus de deuil, les items dans l'étude de Kitson (1982) sont développés à partir du modèle de Parkes (1972). La présence des quatre items retenus pour fins de traduction est justifiée par l'analyse factorielle rapportée par Kitson (1982) indiquant la présence d'un facteur (phénomène unidimensionnel). Cette analyse démontre que 82% de la variance est expliquée par ces quatre items, produisant une racine latente (eigenvalue) de 2.8. Ces quatre items sont utilisés par Kitson dans la construction d'un indice. La fidélité de cette échelle est de .80 (Alpha standardisé de Cronbach).

Dans le présent questionnaire, sept autres questions sont une traduction française des items employés dans l'étude de Brown et al. (1980). L'échelle de réponse utilisée n'est toutefois pas la même. Dans l'étude

de Brown et al. (1980), trois items sont dichotomisés (en six énoncés) et le répondant doit choisir un des énoncés par paire (les deux énoncés qui constituent un item ont une signification opposée). Contrairement à cette méthode, l'échelle de réponse de type "likert" employée avec les items de Brown et al. offre au sujet la possibilité de doser son choix de réponse et d'enregistrer l'intensité de son accord ou désaccord avec l'énoncé. Les items utilisés par Brown et al. (1980) obtiennent une fidélité interne (Alpha standardisé de Cronbach) de .80. Pour développer leur instrument, les auteurs se sont inspirés d'une étude non publiée de Kitson et Sussman (1976: voir Brown et al., 1980). Ils indiquent aussi que la mesure de la perte d'attachement développée dans leur étude se base sur l'hypothèse que, chez les adultes séparés, l'attachement se traduirait par des sentiments de désir pour l'ex- partenaire, de rumination concernant les difficultés rencontrées dans le mariage et par des sentiments de vide intérieur.

Trois autres items développés dans le présent questionnaire sont inspirés de l'étude de Weiss (1975). Enfin, les deux items qui complètent le questionnaire ont été suggérés par des répondants lors de la pré-expérimentation.

Les 16 items constituant l'indice d'attachement obtiennent un coefficient de fidélité interne (Alpha standardisé de Cronbach) de .94. Ce score élevé confirme les affirmations de Brown et al. (1980) à l'effet que l'attachement peut être mesuré par auto-enregistrements. A ce sujet, Kitson (1982) conclut que les études démontrent bien qu'il est possible de

possible de développer des indicateurs empiriques de l'attachement.

Questionnaire sur l'état du sujet

Ce questionnaire se compose de 12 items servant à évaluer l'état psychologique actuel du sujet (par auto-enregistrement). Ces items se répondent sur une échelle bipolaire (ayant des qualificatifs opposés à chaque extrémité) de type "likert" (échelle de 1 à 100). Plus spécifiquement, il est demandé au sujet d'évaluer comment il se sent heureux, actif, optimiste, confiant. Il doit aussi se situer au niveau de sa sphère sociale (son aisance avec les gens, sa participation à des rencontres ou des activités sociales, sa tendance à aller vers les gens et comment il sent les gens meilleurs que lui). De plus, le sujet est questionné sur le blâme qu'il se porte, sur son degré de réussite, sur son désir de changer des choses en lui et sur sa capacité d'adaptation suite à la rupture.

Neuf des douze items proviennent d'une adaptation française d'une échelle de mesure utilisée dans une étude sur l'ajustement post-divorce (Newman et Langer, 1981). Les auteurs ne mentionnent pas ses qualités métrologiques. Un coefficient de .83 (Alpha standardisé de Cronbach) démontre une fidélité interne des 12 items très acceptable. De façon similaire à Newman et Langer (1981), ce questionnaire constitue une mesure d'ajustement.

Questionnaire sur les activités

Ce questionnaire évalue les principales activités du sujet et la fréquence de participation à celles-ci. Cet instrument est élaboré à

partir des recherches de Goode (1956) et de Newman et Langer (1981). Il comprend 12 items se répondant sur une échelle de type "likert" (échelle de 1 à 100: "jamais" à "très fréquemment"). Différentes activités sont ainsi examinées (les activités qui ont été rapportées le plus souvent par les sujets lors de la pré-expérimentation ont servi à l'élaboration des items). Parmi les activités évaluées dans ce questionnaire, il y a la pratique de sport(s), la télévision, la lecture, le cinéma, les spectacles, les sorties dans les bars, la pratique d'un art, le magasinage, les voyages, les activités ménagères ou d'entretien, les rencontres d'amis et l'importance d'avoir des activités.

Le coefficient de fidélité interne (Alpha standardisé de Cronbach) pour ces 12 items est de .62. Ces items servent aussi d'indice d'ajustement.

Questionnaire d'estime de soi

Parmi les variables de personnalité mesurées à l'intérieur du questionnaire global, seule l'estime de soi est analysée dans le présent travail. Pour pallier la faiblesse de la mesure d'estime de soi utilisée dans l'étude de Newman et Langer (1981), la présente recherche se sert d'un instrument mieux développé, offrant plus de précision psychométrique. L'estime de soi est évaluée à l'aide de la traduction française (Alain, 1981c) de l'échelle d'estime de soi de Rosenberg (1965). Cette mesure comprend 10 items se répondant sur une échelle de type "likert". A chaque énoncé le choix de réponse varie de 1 (entièrement d'accord) à 7 (pas du

tout d'accord). Un score élevé indique une estime de soi élevée. D'autres auteurs utilisent également le questionnaire de Rosenberg dans leur étude sur la séparation maritale (Fletcher, 1983; Kitson, 1982). Au niveau de ses qualités métrologiques, l'indice d'estime de soi obtient dans la présente recherche un coefficient de fidélité interne (Alpha standardisé de Cronbach) de .88.

Procédure expérimentale

La procédure expérimentale employée est de type corrélational. Le déroulement de l'expérience comporte deux parties principales: la pré-expérimentation et l'expérimentation.

La pré-expérimentation

Une pré-expérimentation est effectuée comme étape préliminaire à la présente recherche afin d'assurer la pertinence et la précision des instruments de mesure. Dix individus séparés (provenant d'une relation de cohabitation ou d'une relation maritale) sont sollicités pour participer à la pré-expérimentation. Sur une page-présentation jointe au questionnaire, les sujets sont informés de la nature de leur tâche. Celle-ci consiste à répondre au questionnaire en ayant soin d'évaluer la clarté (par exemple: formulation inadéquate, mot ou sens ambigu), la longueur et la difficulté soit des questions, des instructions ou des échelles de réponse. Les sujets sont priés de noter leurs remarques (sur le questionnaire) et tout commentaire ayant trait au questionnaire. La confidentialité leur est assurée. L'évaluation demandée aux sujets porte sur cinq

des huit sous-questionnaires¹.

Suite aux recommandations des dix sujets, des modifications appropriées sont apportées aux cinq sous-questionnaires (par exemple: reformulation de questions, transformation de certaines questions ouvertes en questions se répondant sur une échelle). Cette démarche a donné lieu à la forme du questionnaire tel qu'utilisé dans la présente recherche.

L'expérimentation

Dans un premier volet, les individus séparés et divorcés sont sollicités pour participer à l'expérimentation par l'entremise d'annonces placées dans les médias de Trois-Rivières (radio, télévision communautaire, journal universitaire). Toutefois, un faible nombre de personnes répondent à ces annonces pour faire part de leur collaboration. Afin de recruter d'autres sujets, des contacts sont effectués auprès d'organismes pour personnes séparées et divorcées. Les sujets proviennent en grande partie de ces organismes².

Les membres de trois organismes parmi les dix sont rencontrés lors de leur réunion. Un expérimentateur masculin (l'auteur) sollicite leur

¹ Les trois sous-questionnaires ne faisant pas partie de la pré-expérimentation sont les suivants: questionnaire d'attitudes envers le rôle de la femme, questionnaire d'estime de soi, questionnaire d'androgynie. Ceux-ci ont été l'objet de vérifications suite à leur traduction.

² Il convient de remercier la fédération des associations des familles monoparentales du Québec ainsi que dix de leurs organismes membres (plus particulièrement ceux de Trois-Rivières, Shawinigan, Drummondville et ceux de la région de Montréal) pour l'excellence de leur collaboration.

participation. En se référant à la page-présentation jointe au questionnaire, il leur présente les objectifs de la recherche et il leur explique les consignes (voir appendice A) afin de répondre au questionnaire. L'anonymat leur est assuré. La participation se fait sur une base volontaire. Dans les sept autres organismes la procédure est sensiblement identique à l'exception du fait que ce soit la responsable de l'organisme qui se charge de lire la page-présentation jointe au questionnaire. Les gens doivent répondre de façon individuelle à chacun des huit sous-questionnaires qui composent le questionnaire qui leur est distribué. La plupart d'entre eux le remplissent à domicile. Une enveloppe affranchie est remise avec le questionnaire. Les gens ayant décidé de répondre au questionnaire lors de la réunion (une période de temps étant allouée à cette fin) prennent en moyenne 30 minutes à une heure pour le remplir au complet. Dans la majorité des cas, le retour du questionnaire se fait par la poste. Le taux de retour est évalué à 50%.

Cette section a présenté en détail le schème de l'expérience. Ainsi, 127 sujets provenant en majorité d'organismes pour personnes séparées et divorcée ont répondu aux huit questionnaires qui forment les instruments de mesure dont les qualités psychométriques ont été rapportées. Le déroulement de l'expérience a été décrit dans son ensemble. Les données ainsi que les résultats découlant de cette recherche feront l'objet du troisième chapitre.

Chapitre III

Résultats

Ce chapitre des résultats est fondé sur différentes analyses statistiques employées¹. Il se divise en deux principales sections. La première a pour but de présenter certaines analyses préliminaires. Quant à la deuxième, elle est destinée à l'exposé des résultats relatifs aux hypothèses de travail.

Analyses préliminaires

Les analyses préliminaires sont au nombre de trois. D'abord, il convient de présenter une analyse détaillée des informations démographiques touchant l'échantillon étudié. La deuxième division est réservée à la description des indices factoriels. Par la suite, la procédure de codification des attributions basée sur le verbatim des sujets sera expliquée en détail. Ces deux dernières analyses constituent des démarches préparatives et essentielles à la vérification des hypothèses de travail.

Analyse démographique

Une information détaillée obtenue suite à l'expérimentation permet de dégager les caractéristiques démographiques et maritales de l'échan-

¹Les analyses statistiques sont effectuées à l'aide du programme informatique Statistical Package for the Social Sciences (S.P.S.S.) (Nie et al., 1975), version 8.3.

tillon étudié. Il semble pertinent de présenter dans cette division les plus importantes d'entre elles.

Le tableau 1 montre que les femmes sont en nombre supérieur à participer à cette recherche. Elles représentent 76% (n=97) de l'ensemble des sujets, alors que les hommes n'en constituent que 24% (n=30). Ce tableau indique que la majorité des sujets sont sous le seuil des 50 ans. Toutefois, peu d'individus (13%) se retrouvent dans la tranche d'âge 21-30 ans. Par rapport à leur éducation, les répondants ont en moyenne une 11e année de scolarité. Sur l'ensemble, 24% ont un niveau de scolarité plus élevé qu'une 12e année. Des données intéressantes sur la situation conjugale figurent dans ce tableau. Dans la majorité des cas, les individus ont été mariés (94%), alors que dans 6% des cas, il s'agissait de la rupture d'une union libre. La durée moyenne du mariage ou de l'union libre est de 13.45 ans. Aucun sujet n'a eu une durée de relation conjugale inférieure à deux ans. La durée moyenne des fréquentations précédant le mariage ou l'union consensuelle est de 2.32 ans.

Le tableau 2 présente les caractéristiques de la situation entourant la rupture conjugale. Sur les 127 sujets composant l'échantillon, 45 (36%) indiquent qu'ils sont séparés, tandis que 81 (64%) rapportent qu'ils sont en plus légalement divorcés. Le temps moyen de séparation est de 3 ans et 2 mois. Les sujets divorcés le sont en moyenne depuis 3 ans et 8 mois. Par rapport à la situation parentale, les données présentées dans ce tableau indiquent que 117 individus (93%) ont des enfants. Ils ont un

Tableau 1
Caractéristiques démographiques de l'échantillon¹

Caractéristiques démographiques	Pourcentage	n
<u>Sexe</u>		
Homme	24	30
Femme	76	97
<u>Age</u> ($\bar{M}=40.02$ ans)		
21-30 ans	13	16
31-40 ans	37	47
41-50 ans	39	49
51-60 ans	11	14
<u>Education</u> ($\bar{M}=11$ e année)		
5e-12e année	76	93
Plus d'une 12e année	24	30
<u>Situation conjugale</u>		
Mariage	94	118
Union libre	8	6
Durée du mariage/de l'union libre ($\bar{M}=13.45$ ans)		
Durée des fréquentations ($\bar{M}=2.32$ ans)		

¹ Les données rapportées dans ce tableau sont fonction du nombre de sujets ayant répondu à l'item en question. Ce nombre peut être différent du nombre total de sujets (n=127).

nombre moyen d'enfants de 2.75. Dans 44% des cas, l'âge du benjamin est inférieur à 10 ans (l'âge moyen étant de 12.41 ans).

Au niveau de la sphère sociale, 77 sujets (63%) mentionnent qu'ils fréquentent un autre partenaire en moyenne depuis 1.49 an. Parmi ces

Tableau 2
Caractéristiques de la situation entourant
la rupture conjugale¹

Caractéristiques suite à la rupture conjugale	Pourcentage	n
<u>Rupture conjugale</u>		
Séparation	36	45
Divorce	64	81
Temps écoulé depuis la séparation (M=3.19 ans)		
Temps écoulé depuis la rupture (M=3.65 ans)		
<u>Situation parentale</u>		
Sujets qui ont des enfants	93	117
Sujets qui ont la garde des enfants	83	86
Nombre d'enfants (M=2.75)		
Age des enfants (M=12.41 ans)		
1-10 ans	44	51
11-20 ans	46	53
21 ans et plus	10	12
<u>Situation sociale actuelle</u>		
Fréquentation d'un nouveau partenaire	63	77
Rencontre de cette nouvelle personne durant le mariage	22	17
Durée de la fréquentation (M=1.49 ans)		
Cohabitation avec ce partenaire	33	25
<u>Situation économique²</u>		
Evaluation de la situation financière (M=48.1)		
1-25	24	30
26-50	41	50
51-75	24	29
76-100	11	14
Evaluation du revenu annuel		
moins de 10,000 dollars	53	66
10,000-15,000 dollars	18	23
15,000-20,000 dollars	13	16
supérieur à 20,000 dollars	16	20

¹ Les données rapportées dans ce tableau sont fonction du nombre de sujets ayant répondu à l'item en question. Ce nombre peut être différent du nombre total de sujets (n=127).

² L'échelle de mesure utilisée varie de 1 à 100 (très mauvaise à excellente).

sujets, 17 indiquent qu'ils ont rencontré ce partenaire pendant qu'ils étaient mariés. Par ailleurs, 25 sujets rapportent qu'ils demeurent avec ce nouveau conjoint. Des données concernant la situation économique sont aussi rapportées dans le tableau 2. Un item demande aux sujets d'évaluer leur situation financière sur une échelle variant de 1 à 100 (très mauvaise à excellente). Les répondants situent en moyenne leur situation financière à 48.10. Sur le nombre total, 65% des sujets inscrivent un score inférieur à 50 (inclusivement). Questionnés sur le montant de leur revenu annuel, 53% des sujets (n=66) rapportent un revenu annuel inférieur à 10,000\$, 18% (n=23) l'évaluent entre 10,000\$ et 15,000\$, alors que 13% (n=16) indiquent qu'il se situe entre 15,000\$ et 20,000\$. Le reste de l'échantillon (19%) a un revenu supérieur à 20,000\$.

Elaboration des indices

En vue d'aborder les analyses statistiques proprement dites, il est indispensable de présenter d'abord un exposé sur l'élaboration des indices qui permettront de mesurer les variables suivantes: l'attachement, l'état du sujet, les activités et l'estime de soi. Les items des questionnaires propres aux trois premières variables sont soumis à une analyse factorielle. La variable d'estime de soi est, quant à elle, traitée séparément dans la section "autre indice".

A. Analyse factorielle

Les items du questionnaire d'attachement, du questionnaire sur l'état du sujet et du questionnaire sur les activités sont soumis à une

analyse factorielle à rotation varimax (Nie et al., 1975).

1. Questionnaire d'attachement. Une analyse factorielle est appliquée aux 16 items du questionnaire d'attachement afin de vérifier si cette variable se présente comme un phénomène unidimensionnel. Les résultats de l'analyse indiquent que les items se distribuent pour former trois facteurs. Le choix des items composant chaque facteur est effectué à partir des pondérations des facteurs ("factor weights"). Cette procédure permet de classer les items (selon l'importance des pondérations) dans chacun des trois facteurs. Ainsi, huit items se retrouvent plus fortement dans le premier facteur, six items se regroupent plus significativement dans le deuxième facteur, alors que deux items se distancent des autres (par leur coefficient de pondération) pour former le troisième facteur. Les items du premier facteur portent surtout sur le bouleversement (sentiments de vide, de détresse, de non-acceptation), la rumination concernant la rupture et les préoccupations (sous forme de pensées, de regret) pour l'ex-conjoint. Ce premier facteur sera appelé bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire. Les items du deuxième facteur se réfèrent plus spécifiquement à l'ex-conjoint. Leur contenu porte sur l'attirance, l'attachement, l'ennui et le goût de le revoir. Ce facteur sera nommé sentiments de désir pour l'ex-partenaire. Enfin, les deux items du troisième facteur évoquent le désarroi produit par la rupture. Ce facteur sera désigné sous le nom d'affliction.

2. Questionnaire sur l'état du sujet. Les résultats de l'analyse

factorielle concernant les 12 items du questionnaire sur l'état du sujet révèlent la présence de trois facteurs. Les pondérations des items au niveau des trois facteurs permettent d'effectuer la répartition suivante: six items se retrouvent plus fortement dans le premier facteur, quatre items se situent plus significativement dans le deuxième facteur, alors que deux items sont classés de façon plus marquée dans le troisième facteur. Les items du premier facteur évaluent spécifiquement l'adaptation psychologique et sociale et portera ce titre. Les items du deuxième facteur seront désignés par les termes capacité d'adaptation et satisfaction de soi, étant donné que leur contenu porte sur ces thèmes. L'habileté sociale sera utilisée pour identifier le troisième facteur.

3. Questionnaire sur les activités. Le questionnaire sur les activités est également soumis à une analyse factorielle. Les résultats démontrent que les 12 items se répartissent selon leur pondération en quatre facteurs: trois items se classent plus significativement dans le premier facteur, cinq items se regroupent plus fortement dans le deuxième facteur, trois items se rassemblent de façon plus marquée dans le troisième facteur, alors qu'un seul item se retrouve dans le quatrième facteur. (La pondération de cet item démontre qu'il est faiblement relié avec les autres items. Il a semblé pertinent de l'exclure des analyses.) Etant donné la nature des items du premier facteur (bricolage/peinture, magasinage et ménage/entretien), celui-ci portera le nom d'activités domestiques et hobby. L'appellation du deuxième facteur sera activités sportives et de détente en raison des items qui le composent (sports, télévision,

cinéma, spectacles, sorties dans les bars). Le troisième facteur sera désigné par les termes activités sociales et fréquence d'activité car le contenu des items qui le composent porte respectivement sur ces thèmes.

B. Autre indice

Le questionnaire d'estime de soi a déjà été éprouvé dans une étude antérieure (Rosenberg, 1965). De façon similaire à cette étude, l'indice servant à mesurer la variable d'estime de soi est calculé à partir de la moyenne des scores obtenus à l'ensemble des dix items composant le questionnaire.

Codification des attributions

En vue de rendre possible la vérification de certaines hypothèses de travail, les données qualitatives sur les attributions sont soumises à une codification. Ces données proviennent uniquement de la première question de la mesure à réponse libre. Cet item demande au sujet d'expliquer la principale raison qui a provoqué sa rupture conjugale. Les attributions rapportées par l'ensemble des sujets sont classifiées par deux juges (dont un juge indépendant, c'est-à-dire n'ayant aucune connaissance de ce domaine de recherche) selon une grille de cotation inspirée de l'étude de Newman et Langer (1981). Ces auteurs utilisent deux catégories d'attribution: personnelle (regroupant les attributions que les sujets font à leur ex-partenaire et les attributions qu'ils adressent à eux-mêmes) et interactionnelle. La classification développée dans la présente recherche diffère de celle de Newman et Langer en ce sens qu'elle est com-

posée de trois catégories d'attribution: attributions à l'ex-conjoint, attributions à soi et attributions interactionnelles. Pour plus de précision, les attributions à l'ex-conjoint et les attributions à soi sont considérées séparément (au lieu d'être regroupées en une seule catégorie). Cette procédure offre l'avantage d'une répartition un peu plus complète des types d'attribution.

Une attribution à l'ex-conjoint est codée lorsque la raison ou l'explication évoquée par le sujet porte sur les caractéristiques comportementales ou de personnalité de l'ex-partenaire; ou encore sur des facteurs extérieurs directement reliés à lui (par exemple: "Son travail supplémentaire dans les cabarets"). Dans l'ensemble, les attributions à l'ex-conjoint les plus souvent mentionnées concernent par ordre d'importance les thèmes suivants: l'infidélité, l'alcoolisme, le manque de responsabilité, le manque de maturité, d'autres traits de personnalité et de comportement (par exemple: homosexualité, dépression, domination, jalousie) et le manque de considération/d'intérêt.

Une attribution est classifiée dans la catégorie "attribution à soi" lorsque l'explication réfère à des caractéristiques comportementales ou de personnalité propres au sujet lui-même, ou lorsqu'elle porte sur des facteurs extérieurs directement reliés à lui (par exemple: "Mon travail comme routier me séparait de ma famille de 7 à 10 jours"). Les attributions à soi les plus souvent fournies par les sujets se rapportent à des traits de personnalité (par exemple: dépression, dépendance, peur de

s'affirmer...) et à un manque d'intérêt et d'amour.

La catégorie interactionnelle est utilisée lorsque la raison évoquée par le sujet concerne des facteurs se rapportant à l'interaction entre les deux conjoints, sans toutefois que la responsabilité soit assignée à l'un en particulier. Les attributions interactionnelles les plus fréquemment rapportées concernent les thèmes suivants: le manque de communication, l'ordre des valeurs différent, le style de vie différent, les différences de personnalité.

Le taux d'accord entre les juges concernant la codification est de 83%. Les différences de cotation ont fait l'objet d'un accord entre juges.

Le tableau 3 laisse voir la distribution des attributions issue de la codification. Dans 60% des cas, la principale attribution faite par les sujets concernant leur rupture est dirigée vers l'ex-conjoint, alors que 11% des attributions se rapportent au sujet lui-même. De plus, 29% des attributions sont de type interactionnel.

Présentation des résultats

Les résultats présentés dans cette section visent principalement à vérifier les hypothèses émises à la fin du premier chapitre. En premier lieu, les hypothèses principales sont soumises à une analyse. Ensuite, les hypothèses secondaires sont successivement vérifiées. Enfin, la dernière partie est réservée à la vérification de certaines autres conclu-

Tableau 3
 Classification des sujets selon
 les catégories d'attribution¹

Catégories d'attribution	%	n
Ex-conjoint	60	74
Soi	11	13
Interactionnelle	29	36

¹La distribution porte sur 123 sujets.

sions importantes tirées de la littérature sur la séparation et le divorce. L'attachement et les attributions y sont calculés en fonction de cinq variables spécifiques.

Vérification des hypothèses principales

Les analyses traitant simultanément de la variable d'attribution et de la variable d'attachement font l'objet de cette partie. Les deux hypothèses principales formulées en fonction de ces variables seront successivement vérifiées. Elles portent sur deux types de données d'attributions différentes (qualitatives et quantitatives).

A. Première hypothèse

La première hypothèse principale postule l'existence d'une relation entre l'attachement et la part d'attribution de la responsabilité accordée à différents facteurs susceptibles d'avoir causé la rupture conjugale.

Le tableau 4 rapporte les résultats du calcul des corrélations de Pearson entre les trois indices d'attachement et les échelles d'attribution provenant de la mesure structurée. Cette mesure exigeait du répondant de répartir 100 points entre quatre facteurs caractérisant la responsabilité causale reliée à l'ex-conjoint, à soi, à des facteurs interactionnels et à des facteurs externes (événements, autres personnes).

Les deux indices d'attachement "sentiments de désir pour l'ex-partenaire" et "affliction" sont reliés significativement aux catégories d'attribution à l'ex-conjoint et interactionnelle. Plus spécifiquement, les relations entre les deux indices d'attachement et les attributions à l'ex-conjoint sont toutes deux négatives. Elles signifient que plus les sujets attribuent de points de responsabilité à l'ex-conjoint pour leur rupture, moins leurs sentiments de désir pour l'ex-partenaire et leur affliction sont élevés. Quant aux liens unissant ces mêmes indices d'attachement et les attributions interactionnelles, ils sont positifs. De façon opposée, ils démontrent que plus les sujets attribuent de responsabilité en terme de points à des facteurs interactionnels, plus ils affichent un degré élevé d'affliction et de sentiments de désir pour l'ex-partenaire.

Pour sa part, l'échelle d'attribution à soi est la seule à être reliée significativement à l'indice d'attachement "bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire". Elle tend également à être reliée négativement (sans toutefois pouvoir atteindre le niveau de signification

Tableau 4

Coefficients de corrélation entre les indices d'attachement
et les catégories d'attribution

Echelles d'attribution	A T T A C H E M E N T		Affliction
	Bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire	Sentiments de désir pour l'ex-partenaire	
Ex-conjoint	-.01	-.25**	-.17*
Soi	-.19*	-.12	-.11
Interactionnelle	.06	.26**	.18*
Externe	.11	.12	.10

* $p < .05$ ** $p < .005$

requis) aux deux autres indices d'attachement. Ainsi, moins les sujets sont bouleversés et préoccupés par l'ex-partenaire, plus ils attribuent de points de responsabilité à eux-mêmes pour leur rupture. L'échelle d'attribution externe n'est corrélée significativement à aucun des trois indices d'attachement. En dépit de ce fait, les présents résultats viennent en grande partie soutenir la première hypothèse principale.

B. Deuxième hypothèse

La deuxième hypothèse principale stipule qu'il y a des différences au niveau de l'attachement entre les sujets selon leur classification dans les trois catégories d'attribution (ex-conjoint, soi, interactionnelle). En vue d'éprouver cette hypothèse, une analyse de variance est calculée pour chacun des trois indices d'attachement en fonction des trois catégories d'attribution (elles ont été expliquées dans la section précédente).

Les résultats démontrent que deux des trois analyses de variance effectuées sont significatives ($p < .05$).

Les résultats de l'analyse de variance calculée pour le premier indice d'attachement "bouleversement et préoccupation pour l'ex-partenaire" sont les suivants: ($F(2,120) = 3.29$, $p = .04$). Donc, il existe des différences significatives entre les sujets des trois catégories d'attribution quant à leur score obtenu à cet indice. De façon détaillée, les résultats révèlent que les sujets ayant attribué la principale raison de leur rupture à eux-mêmes ont un score de bouleversement et de préoccupation pour l'ex-partenaire ($M=34.90$) significativement supérieur à ceux qui émettent des attributions à l'ex-conjoint ($M=21.30$) et à ceux qui font des attributions interactionnelles ($M=17.48$) ($p < .05$ au test de LSD "multiple range test" pour comparaison de moyennes à posteriori). Par ailleurs, la cote moyenne à cet indice chez ceux qui émettent des attributions à l'ex-conjoint n'est pas significativement différente de celle des sujets qui fournissent des attributions interactionnelles.

L'analyse de variance calculée pour le deuxième indice d'attachement désigné sous le nom de "sentiments de désir pour l'ex-partenaire" ($F(2,119) = 4.54$, $p = .01$) est dans le même ordre que la précédente. Les sujets ayant attribué à eux-mêmes la cause de leur rupture ont en moyenne des sentiments de désir pour l'ex-partenaire ($M=43.07$) significativement plus élevés comparativement à ceux qui l'attribuent à des facteurs interactionnels ($M = 28.14$) et à ceux qui tiennent l'ex-conjoint

responsable de cette rupture ($\underline{M} = 23.81$) (au test de LSD). Toutefois, il n'y a aucune différence significative au niveau des sentiments de désir pour l'ex-partenaire entre les sujets de la catégorie d'attribution à l'ex-conjoint et ceux de la catégorie d'attribution interactionnelle.

Les résultats non-significatifs de l'analyse de variance calculée pour le troisième indice d'attachement portant le nom "d'affliction" sont les suivants: ($\underline{F}(2,118) = .80$, N.S.). Cependant, les moyennes sont dans la même direction que celles obtenues dans les analyses précédentes (attributions à soi ($\underline{M} = 32.81$), à l'ex-conjoint ($\underline{M} = 24.52$), interactionnelles ($\underline{M} = 23.55$)).

Les résultats étant significatifs dans deux des trois analyses, ceux-ci vérifient donc la deuxième hypothèse voulant qu'il existe des différences dans l'attachement des sujets envers l'ex-partenaire, selon qu'ils émettent des attributions à soi, à l'ex-conjoint ou interactionnelles. De plus, l'attachement des sujets ayant fait des attributions à soi est différent et supérieur comparativement à celui des sujets des groupes "attributions à l'ex-conjoint" et "attributions interactionnelles". Toutefois, il faut préciser qu'il n'y a pas de différence entre les sujets de ces deux derniers groupes en ce qui a trait à leur niveau d'attachement envers l'ex-partenaire.

Les deux hypothèses principales ont fait séparément l'objet d'une vérification statistique. Un bon nombre de coefficients de corrélation significatifs permettent de conserver la première hypothèse. La deuxième

hypothèse éprouvée par des analyses de variance est aussi confirmée. Il convient maintenant d'examiner les hypothèses secondaires.

Vérification des hypothèses secondaires

Les analyses présentées dans cette section traitent séparément les variables d'attachement et d'attribution. Elles ont pour but d'éprouver les hypothèses secondaires. Les hypothèses portant sur l'attachement seront d'abord soumises à un examen. Celles se rapportant aux attributions subiront par la suite le même traitement.

A. Analyses relatives à l'attachement

Les analyses traitant de l'attachement ont pour but de vérifier deux des hypothèses secondaires. L'attachement est analysé en fonction des variables d'ajustement. Ensuite, il est examiné en fonction d'une des variables de personnalité mesurée dans cette recherche, c'est-à-dire l'estime de soi.

1. Attachement et ajustement. La première hypothèse secondaire postule qu'il existe un lien entre l'attachement et les variables d'ajustement (i.e. le questionnaire sur l'état du sujet et celui sur les activités). Le tableau 5 témoigne des résultats de la corrélation entre les indices d'attachement et les différents indices d'ajustement.

Il apparaît à la lecture de ce tableau que tous les coefficients de corrélation entre les trois indices d'attachement (bouleversement et préoccupation pour l'ex-partenaire; sentiments de désir pour l'ex-

Tableau 5
Coefficients de corrélation entre les indices
d'attachement et les mesures
d'ajustement

Mesures d'ajustement	Bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire	ATTACHEMENT Sentiments de désir pour l'ex-partenaire	Affliction
Adaptation psychologique et sociale	-.52****	-.43****	-.47****
Capacité d'adaptation et satisfaction de soi	-.55****	-.44****	-.31****
Habilité sociale	-.24***	-.18*	-.22**
Activités domestiques et hobby	.05	-.04	.03
Activités sportives et de détente	.04	.07	.07
Activités sociales et fréquence d'activités	-.25***	-.24***	-.31****

* $p < .05$ ** $p < .01$ *** $p < .005$ **** $p < .001$

partenaire; et affliction) et les trois indices servant à mesurer l'état du sujet (portant respectivement les noms: adaptation psychologique et sociale, capacité d'adaptation et satisfaction de soi, et habileté sociale) sont significatifs et négatifs. Ainsi, les résultats démontrent que plus les sujets ont une adaptation psychologique et sociale élevée (i.e. plus ils se sentent heureux, actifs, optimistes, confiants, aussi efficaces que les autres), moins ils manifestent de l'attachement pour leur ex-partenaire. Il appert aussi que plus ils ont une capacité

d'adaptation et une satisfaction de soi élevées (i.e. être peu porté à se blâmer, être confiant dans ses réussites, être satisfait de soi, avoir eu de la facilité à s'adapter suite au départ du conjoint), moins ils se sentent attachés à leur ex-partenaire. Il ressort également que plus l'habileté sociale des sujets est élevée (aller vers les gens, se sentir à l'aise avec eux), moins les sentiments d'attachement envers leur ex-partenaire sont élevés.

Le tableau 5 rapporte aussi les résultats des corrélations entre l'attachement et les activités pratiquées par les sujets. Les deux premiers indices d'activités (activités domestiques et hobby, activités sportives et de détente) qui sont composées d'items évaluant la fréquence de participation à des types d'activités bien spécifiques ne sont pas reliés significativement à aucun des indices d'attachement. Par contre, les coefficients de corrélation entre le troisième indice d'activités (activités sociales et fréquence d'activités) et chacun des indices d'attachement sont significatifs. Ces relations sont toutes négatives. Les résultats indiquent que plus les sujets rapportent qu'ils font des voyages, des sorties, qu'ils rencontrent des amis ou qu'ils ont souvent des activités, moins ils répondent qu'ils sont attachés à leur ex-partenaire.

Par conséquent, il semble ressortir qu'aucun type d'activités en particulier n'est associé au score d'attachement des sujets, si ce n'est que les activités moins spécifiques comme voyager ou sortir en visite. De plus, le fait d'avoir souvent des activités (cet item fait partie du

troisième indice sur les activités), sans référence à un type d'activités particulier, apparaît être une composante importante de la relation entre la variable "activité" et la variable "attachement". Le troisième indice d'activités (activités sociales et fréquence d'activités) vient aussi confirmer, par son item évaluant la fréquence de rencontres avec les amis, que l'adaptation sociale (mesurée également par des items du premier et du troisième indice sur l'état du sujet: "adaptation psychologique et sociale" et "habileté sociale") est reliée négativement aux sentiments d'attachement envers l'ex-partenaire.

Puisque les trois indices d'attachement sont reliés significativement à quatre des six indices d'ajustement, il convient d'admettre qu'il y a une relation négative entre l'ajustement de la personne séparée et divorcée tel que mesuré dans la présente recherche et l'attachement envers l'ex-partenaire. La première hypothèse secondaire est ainsi vérifiée.

2. Attachement et estime de soi. La deuxième hypothèse secondaire stipule qu'il existe une relation négative entre l'attachement et l'estime de soi. Cette hypothèse est éprouvée à l'aide de corrélations. Les résultats laissent voir que l'estime de soi telle que mesurée au test de Rosenberg (1965) est associée significativement et d'une façon négative à chacun des trois indices d'attachement "bouleversement et préoccupation pour l'ex-partenaire" ($r = -.40$, $p = .001$), "sentiments de désir pour l'ex-partenaire" ($r = -.26$, $p = .002$), "affliction" ($r = -.26$, $p = .002$). Ces résultats signifient que plus les sujets ont une estime de soi élevée,

moins ils manifestent de l'attachement envers leur ex-partenaire. L'hypothèse de départ est ainsi confirmée.

Les hypothèses secondaires se rapportant à la variable d'attachement ont toutes été vérifiées et confirmées. Il convient présentement de réserver une attention similaire aux hypothèses secondaires rattachées à la variable d'attribution.

B. Analyses relatives aux attributions

Des analyses statistiques portant sur les attributions sont menées en vue d'éprouver les hypothèses secondaires sous-jacentes. D'abord, les attributions sont analysées en fonction des variables d'ajustement. Ensuite, les analyses examinent les attributions en fonction de l'estime de soi.

1. Attributions et ajustement. Deux hypothèses secondaires sont formulées sur les attributions et les variables d'ajustement. Puisqu'elles portent sur des données d'attribution différentes, deux types d'analyses statistiques (corrélations de Pearson et analyses de variance) sont utilisées en vue de les éprouver.

a. Corrélations. Des corrélations sont calculées pour vérifier l'hypothèse soutenant qu'il existe une relation entre la part de responsabilité accordée aux quatre échelles d'attribution et les différents indices des deux mesures d'ajustement (ces deux mesures

évaluent l'état du sujet et les activités. Chacune d'elles comprend trois indices).

Les données sur les attributions utilisées dans le calcul des corrélations proviennent de la mesure structurée (100 points répartis entre quatre facteurs causaux suggérés). Les résultats du tableau 6 laissent voir qu'il n'y a aucune corrélation significative entre les trois indices mesurant l'état du sujet ("adaptation psychologique et sociale", "capacité d'adaptation et satisfaction de soi" et "habileté sociale") et les quatre échelles d'attribution de la mesure structurée. La relation entre cette première mesure d'ajustement et les catégories d'attribution n'est donc pas vérifiée.

Le tableau 6 laisse voir aussi qu'il n'y a aucune corrélation significative entre les trois indices d'activités (activités domestiques et hobby; activités sportives et de détente; activités sociales et fréquence d'activités) et les quatre échelles d'attribution de la mesure structurée. Donc, il n'y a aucune relation entre cette deuxième mesure d'ajustement et les échelles d'attribution.

L'ensemble des résultats précise qu'il n'y a aucune relation entre les mesures d'ajustement (comprenant au total six indices) et la part de responsabilité accordée aux quatre échelles d'attribution. L'hypothèse secondaire affirmant qu'il existe une relation entre ces variables doit donc être rejetée.

Tableau 6

Coefficients de corrélation entre les échelles
d'attribution de la mesure structurée
et les indices d'ajustement

Mesure d'ajustement	Ex-conjoint	ATTRIBUTIONS		
		Soi	Interactionnelles	Externes
Adaptation psychologique et sociale	.11	.08	-.09	-.13
Capacité d'adaptation et satisfaction de soi	.12	.02	-.05	-.10
Habilité sociale	.02	.08	-.09	.01
Activités domestiques et hobby	.03	-.03	-.01	-.01
Activités sportives et de détente	.06	-.07	.08	-.13
Activités sociales et fréquence d'activités	-.04	-.01	.06	-.04

b. Analyses de variance. Le calcul des analyses de variance permet d'éprouver l'hypothèse prédisant qu'il y a des différences au niveau des scores d'ajustement entre les sujets répartis dans les catégories d'attribution à l'ex-conjoint, à soi et interactionnelle. Les données sur les attributions utilisées dans ces analyses proviennent de la cotation des réponses libres des sujets.

Dans un premier temps, chacun des trois indices sur l'état du sujet (adaptation psychologique et sociale, capacité d'adaptation et satisfaction de soi, et habileté sociale) sont soumis aux analyses de

variance en fonction des catégories d'attribution. Les résultats de deux des trois analyses de variance atteignent le niveau de signification requis. Ainsi, il y a des différences significatives entre les sujets des trois catégories d'attribution en ce qui a trait à leur adaptation psychologique et sociale ($F(2,119) = 3.65$, $p = .029$). Plus explicitement, les résultats démontrent que les sujets ayant émis des attributions à eux-mêmes comme principale raison de leur rupture ont un score moyen d'adaptation psychologique et sociale ($M = 62.38$) significativement inférieur aux sujets ayant fait soit des attributions à l'ex-conjoint ($M = 74.67$), soit des attributions interactionnelles ($M = 75.69$). Toutefois, aucune différence significative (au test LSD, $p < .05$) n'est observée entre les sujets de la catégorie d'attribution à l'ex-conjoint et ceux de la catégorie interactionnelle.

Les sujets des trois catégories d'attribution diffèrent aussi de façon significative par rapport à leur capacité d'adaptation et leur satisfaction de soi ($F(2,119) = 5.08$, $p = .007$). Les résultats révèlent la présence d'une cote de capacité d'adaptation et satisfaction de soi significativement inférieure pour les sujets ayant attribué leur rupture à eux-mêmes ($M = 42.83$) comparativement à celle des sujets de la catégorie interactionnelle ($M = 57.51$) et celle des sujets de la catégorie à l'ex-conjoint ($M = 58.68$). Toutefois, les sujets des deux dernières catégories ne diffèrent pas significativement au niveau de leur capacité d'adaptation et satisfaction de soi.

Les résultats de l'analyse de variance touchant l'habileté sociale ne sont pas significatifs ($F(2,118) = .071$, N.S.). Par contre, les résultats tendent à varier dans la même direction que les précédents (catégories d'attribution à soi ($M=63.31$), interactionnelle ($M=64.32$), à l'ex-conjoint ($M=65.67$)).

En ce qui concerne la mesure sur les activités, les trois indices qui la composent ("activités domestiques et hobby", "activités sportives et de détente", "activités sociales et fréquence d'activités") ont elles aussi fait respectivement l'objet d'une analyse de variance. Aucune de ces analyses n'affiche de différences significatives entre les sujets des trois catégories d'attribution. Les résultats des calculs sont les suivants: activités domestiques et activités de détente ($F(2,120) = .95$, N.S.); activités sportives, culturelles et sociales ($F(2,120) = .56$, N.S.); visites, rencontres et fréquence d'activités ($F(2,120) = 1.51$, N.S.).

En résumé, les résultats de deux des six analyses de variance présentées avec les indices d'ajustement sont significatifs. Il y a lieu de croire que les sujets ayant choisi d'attribuer la principale raison de leur rupture à eux-mêmes ont une moins bonne capacité d'adaptation, une moins bonne adaptation psychologique et sociale, et une moins bonne satisfaction d'eux-mêmes comparativement aux sujets dont le choix s'est porté sur les attributions à l'ex-conjoint et sur les attributions interactionnelles. L'hypothèse indiquant qu'il existe une différence entre les

sujets des trois catégories d'attribution en ce qui a trait à leur ajustement n'est qu'en partie vérifiée.

Les deux hypothèses secondaires portant sur les attributions et l'ajustement ont été examinées à tour de rôle. La première hypothèse postulant une relation entre les deux variables n'a pas été soutenue. La deuxième hypothèse prédisant une différence entre les trois catégories d'attribution en fonction de l'ajustement a été en partie supportée.

2. Attributions et estime de soi. Les attributions sont examinées en fonction de l'estime de soi en vue de répondre aux deux hypothèses formulées à leur endroit. Des corrélations et des analyses de variance sont utilisées respectivement en vue d'éprouver la première et la deuxième hypothèse.

a. Corrélations. Des corrélations sont calculées afin de vérifier l'hypothèse soutenant qu'il existe une relation entre la part de responsabilité accordée aux quatre échelles de causalité et l'estime de soi.

Les données sur les attributions utilisées dans le calcul des corrélations proviennent de la mesure structurée (100 points répartis entre quatre facteurs de causalité). Ainsi, comme le démontrent les coefficients de corrélation, la part de responsabilité accordée à chacune des quatre échelles d'attribution (à l'ex-conjoint ($r = -.07$, N.S.), à soi ($r = -.05$, N.S.), interactionnelle ($r = .10$, N.S.) et externe

($r = -.02$, N.S.)) n'est pas reliée significativement à l'estime de soi. L'hypothèse soutenant une relation entre ces variables n'est pas supportée.

b. Analyses de variance. Une analyse de variance est calculée dans le but d'éprouver l'hypothèse suivante: il existe des différences au niveau de l'estime de soi entre les sujets répartis en trois catégories d'attribution (à l'ex-conjoint, à soi, interactionnelle). Les données sur les attributions utilisées dans cette analyse proviennent de la cotation des réponses libres des sujets. L'analyse de variance ($F(2,119) = 1.83$, N.S.) révèle qu'il n'y a pas de différence significative entre les sujets qui ont attribué leur rupture à eux-mêmes ($M=5.28$), ceux qui l'ont attribuée à l'ex-conjoint ($M=5.89$) et ceux qui l'ont attribuée à des facteurs interactionnels ($M=5.85$) quant à leur estime de soi. Ceci entraîne le rejet de l'hypothèse de départ.

En résumé, les deux hypothèses formulées en fonction de l'estime de soi et des attributions ont été examinées successivement. Faute de résultats significatifs, ces deux hypothèses ont été rejetées.

En somme, la vérification des hypothèses secondaires confirme l'existence d'une relation significative entre l'attachement et les variables d'ajustement et d'estime de soi. Plus spécifiquement, l'attachement est relié négativement à ces variables. D'autre part, il ne semble pas y avoir de lien entre les données sur les attributions de la mesure structurée et ces mêmes variables d'ajustement et d'estime de soi. Par contre,

il est à noter que les sujets, une fois classés selon leur principale attribution, diffèrent significativement en ce qui a trait à certains facteurs d'ajustement, mais ne diffèrent aucunement quant à leur estime de soi. Ainsi, les sujets ayant rapporté dans leur verbatim des attributions à eux-mêmes ont un ajustement inférieur aux autres sujets.

D'autres analyses statistiques sont présentées dans la prochaine section. Bien qu'elles ne fassent pas l'objet d'hypothèses spécifiques dans ce travail, elles sont exposées uniquement dans un but d'apporter de l'information complémentaire à la documentation déjà existante sur l'attachement et sur les attributions.

Analyses complémentaires

L'étude de l'attachement et des attributions dans un contexte de rupture conjugale étant un domaine de recherche récent, d'autres analyses sont présentées à titre complémentaire. Ces analyses pourront fournir des indications intéressantes par rapport à ces variables.

L'attachement et les attributions sont étudiés en fonction du sexe des sujets, de la personne qui a demandé la rupture, du contrôle exercé sur la rupture, de l'imprévision de la rupture, du temps écoulé depuis la séparation/le divorce. Ces analyses se basent sur un certain nombre d'hypothèses et de conclusions tirées de la littérature sur l'attachement et le divorce et sur les attributions et le divorce.

En premier lieu, les résultats des analyses statistiques touchant la variable d'attachement sont présentés. Ensuite, la variable d'attribution fait, elle aussi, l'objet d'un examen.

A. Attachement

Dans le but de vérifier certaines affirmations rapportées dans les études antérieures, l'attachement est soumis aux analyses statistiques en fonction des cinq variables énumérées précédemment.

1. Sexe des sujets. L'attachement est examiné en fonction du sexe des sujets. Brown et al. (1980) et Kitson (1980) soutiennent que les hommes affichent un plus grand degré d'attachement que les femmes. Dans le but de vérifier cette affirmation, un test t est calculé, comparant les cotes moyennes d'attachement (pour chacun des trois indices: bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire, sentiments de désir pour l'ex-partenaire, affliction) obtenues par les hommes et les femmes. Les résultats laissent voir qu'il n'y a aucune différence significative entre les hommes et les femmes quant à leur score aux trois indices d'attachement. Toutefois, les résultats touchant le deuxième indice "sentiments de désir pour l'ex-partenaire" ($t(124) = 1.90$, $p = .059$) est très près du niveau de signification requis. Les hommes obtiennent une cote de sentiments de désir pour l'ex-partenaire ($M=33.82$) supérieur à celle des femmes ($M=25.06$). Quant aux deux autres indices d'attachement non-significatifs (bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire et affliction), les hommes tendent à obtenir aussi des cotes de bouleversement et

préoccupations pour l'ex-partenaire ($\underline{M}=24.27$) et d'affliction ($\underline{M}=29.03$) légèrement supérieures à celles des femmes ($\underline{M}=20.48$, $\underline{M}=23.21$).

Les résultats obtenus n'étant pas significatifs, ceux-ci ne viennent pas soutenir ceux rapportés par les auteurs précités. Toutefois, les chiffres tendent à converger dans la même direction que les résultats rapportés par ces auteurs.

2. Qui a demandé à rompre. Il existe une certaine controverse entre les auteurs en ce qui concerne l'influence de la personne qui a demandé la rupture sur le niveau d'attachement. Weiss (1976) prétend que l'attachement persiste autant chez les individus qui désiraient la séparation que chez ceux où elle a été imposée. Par contre, Brown et al. (1980) et Kitson (1982) constatent que l'attachement est plus fort chez ceux où le partenaire a initié la rupture que chez les répondants l'ayant eux-mêmes initiée. Dans le but de statuer sur ces affirmations, il convient d'examiner les données de la présente étude.

Des tests \underline{t} sont calculés en vue de comparer les scores moyens des sujets aux trois indices d'attachement (bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire, sentiments de désir pour l'ex-partenaire, affliction) selon qu'ils évaluent l'initiateur de la rupture comme étant le conjoint ou comme étant eux-mêmes.

Les analyses de moyennes rapportées au tableau 7 sont toutes significatives. De plus, les résultats vont dans le même sens. Ils révè-

Tableau 7

Comparaison des moyennes d'attachement des sujets en fonction de la personne qui a demandé à rompre

Indices d'attachement	La personne qui a demandé à rompre		df	<u>t</u>
	Ex-conjoint	Soi		
Bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire	29.95 (23.95)	15.81 (17.13)	81.21 ¹	3.62***
Sentiments de désir pour l'ex-partenaire	35.45 (25.15)	21.87 (18.47)	80.61 ¹	3.26**
Affliction	30.87 (25.26)	21.06 (21.06)	123	2.47*

* $p < .05$ ** $p < .005$ *** $p < .001$

¹ Test t basé sur l'estimation séparée des variances.
L'écart-type apparaît entre parenthèses.

lent que les scores d'attachement (c'est-à-dire de bouleversement et de préoccupations pour l'ex-partenaire, de sentiments de désir pour l'ex-partenaire, d'affliction) sont plus élevés chez les sujets dont la rupture a été demandée par le conjoint, comparativement à ceux qui ont eux-mêmes demandé à rompre. Donc, ces résultats supportent ceux obtenus par Brown et al. (1980) et par Kitson (1982).

L'investigation de la variable "qui a demandé à rompre" est poussée plus loin. Une comparaison à l'aide d'un chi carré est tracée entre les sujets masculins et féminins quant à leur réponse à cette variable. Le

résultat de cette analyse est significatif ($\chi^2(1) = 13.80$, $p < .001$). Il laisse voir que 70% des sujets masculins comparativement à 30% des sujets féminins mentionnent que c'est le conjoint qui a demandé à rompre. Inversement, 30% des hommes et 70% des femmes disent qu'ils ont eux-mêmes demandé la rupture.

En résumé, les sujets les plus attachés sont ceux dont le conjoint a demandé à rompre et les sujets masculins sont en plus grande proportion (pourcentage) à dire que c'est leur conjoint qui a initié la rupture. Ces résultats viennent en quelque sorte expliquer la tendance observée à l'analyse précédente indiquant que les hommes sont légèrement plus attachés que les femmes.

3. Imprévision de la rupture et contrôle personnel. L'attachement est examiné en fonction de l'imprévision de la rupture. Il est aussi analysé en fonction du contrôle que le sujet pense avoir exercé sur leur rupture.

L'étude de Brown et al. (1980) démontre que plus les individus ont passé de temps à considérer la séparation et le divorce, moins ils sont susceptibles d'être attachés (contrairement à ceux dont la séparation survient sans anticipation ou avertissement). Kitson (1982) rapporte un lien entre un attachement élevé et une récente décision de divorcer. Ces conclusions sont examinées dans la présente étude par le biais de corrélations de Pearson. Les résultats apparaissant au tableau 8 laissent voir que les relations entre les trois indices d'attachement et l'imprévision

Tableau 8

Coefficients de corrélation entre les indices d'attachement,
le contrôle personnel et l'imprévision de la rupture

	Bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire	ATTACHEMENT Sentiments de désir pour l'ex-partenaire	Affliction
Contrôle personnel ¹	-.24***	-.19*	-.21**
Imprévision de la rupture ²	.24***	.13	.18*

* $p < .05$ ** $p < .01$ *** $p < .005$

¹ Un score élevé indique que le sujet contrôlait très bien ce qui survenait.

² Un score élevé à cette variable indique que la rupture était inattendue.

de la rupture sont positives. Deux d'entre elles sont significatives. Il s'agit de celles calculées avec les indices suivants: bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire et affliction. Ainsi, il ressort que plus les sujets rapportent une rupture inattendue, plus ils obtiennent des scores de bouleversement, de préoccupations pour l'ex-partenaire et d'affliction élevés. Le coefficient de corrélation de l'indice "sentiments de désir pour l'ex-partenaire" ($r = .13$, $p = .07$) se rapproche sensiblement du niveau de signification requis. En somme, ces résultats confirment ceux obtenus par les auteurs cités précédemment.

Par ailleurs, la variable de contrôle personnel mesure le type

d'attitude que le sujet pense avoir eu face à sa rupture. C'est une autre façon de vérifier si la rupture était quelque chose d'inattendu, envers laquelle le sujet n'avait aucun pouvoir (domination des événements sur l'individu; lieu de contrôle externe) ou si, au contraire, il a pu exercer un quelconque contrôle sur ce qui lui arrivait (pouvoir de l'individu sur les événements: lieu de contrôle interne). Toutefois, cette variable, telle qu'opérationnalisée dans la présente étude, n'a jamais été analysée antérieurement en fonction de l'attachement. Etant donné qu'elle s'apparente beaucoup à la précédente (au niveau des dimensions mesurées), il y a lieu de prédire que les résultats fourniront des informations sensiblement identiques.

Les coefficients de corrélation présentés au tableau 8 entre le contrôle personnel et les trois indices d'attachement ("bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire", "sentiments de désir pour l'ex-partenaire", "affliction") sont tous significatifs et négatifs. Ils laissent voir que plus les sujets mentionnent qu'ils pouvaient exercer un contrôle sur ce qui survenait face à leur rupture, moins ils sont attachés à l'ex-partenaire. Ces résultats soutiennent les prédictions émises précédemment.

Donc, le contrôle personnel et l'imprévision de la rupture interagissent de façon contraire avec l'attachement. D'ailleurs, la corrélation entre ces deux variables est négative ($r = -.35$, $p = .001$). Ainsi, moins les sujets croient avoir exercé un contrôle sur leur rupture, plus celle-ci leur était inattendue.

4. Temps de séparation et temps de divorce. Dans la littérature existante, aucune relation ne ressort entre l'attachement et le temps de séparation (Brown et al., 1980; Kitson, 1982). Cette affirmation mérite d'être vérifiée. Des corrélations sont calculées entre le temps de séparation et les trois indices d'attachement (bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire, sentiments de désir pour l'ex-partenaire, affliction). Seul le coefficient de corrélation entre l'indice "affliction" et temps de séparation est significatif ($r = -.20$, $p = .043$). Cette corrélation indique que plus le temps écoulé depuis la séparation est élevé, moins les sujets sont affligés par la perte de leur partenaire. Etant donné la possibilité d'un retour à la vie conjugale entre la séparation et le divorce, le temps écoulé depuis le divorce est aussi mis en relation avec les trois indices d'attachement. Aucune corrélation significative ne ressort des analyses. Toutefois, les relations négatives entre le temps de divorce et les indices "sentiments de désir pour l'ex-partenaire" ($r = -.15$, $p = .093$) et "affliction" ($r = -.16$, $p = .084$) se rapprochent du niveau de signification requis ($p < .05$).

L'ensemble de ces résultats témoignent en presque totalité de l'absence de relation significative entre le temps écoulé depuis la séparation ou depuis le divorce et l'attachement. Ils confirment les résultats obtenus par d'autres auteurs. Toutefois, l'opération effectuée à la mesure d'attachement et donnant lieu à l'élaboration des trois indices permet de faire la précision suivante: il y a un lien négatif et significatif entre le temps de séparation et le désarroi causé par la rupture de

la relation avec l'ex-conjoint.

Certaines variables pouvant être qualifiées de variables contrôles à cause de l'influence qu'elles pourraient exercer sur l'attachement ont été examinées précédemment. Les analyses effectuées ont, dans quelques cas, confirmé et dans d'autres infirmé les conclusions apparaissant dans la littérature récente sur l'attachement. Ainsi, contrairement aux études antérieures, le sexe des sujets n'est pas associé à l'attachement. Les hommes n'affichent qu'une faible tendance à être plus attachés à leur ex-partenaire que les femmes. Par contre, les résultats des études démontrant que l'attachement varie en fonction de la personne qui a demandé la rupture, de l'imprévision de cette rupture alors qu'il n'est pas relié au temps de séparation/de divorce (sauf l'indice d'attachement "affliction" qui est relié au temps de séparation) ont été soutenus. Par extension à la variable imprévision de la rupture, la présente étude a démontré que le contrôle personnel est inversement relié à l'attachement envers l'ex-partenaire.

B. Attributions

Les attributions sont également soumises à des analyses complémentaires. Seules les données sur les attributions provenant de la mesure libre, c'est-à-dire celles qui classifient les sujets en trois catégories selon leur principale attribution sont traités. La procédure choisie consiste à examiner ces attributions en fonction des mêmes variables utilisées dans les analyses sur l'attachement (toutefois, une de ces variables,

en l'occurrence l'imprévision de la rupture, n'a jamais été traitée en fonction des attributions).

1. Sexe des sujets. Plusieurs auteurs dont Harvey et al. (1978), Kitson et Sussman (1982) indiquent qu'il y a des différences au niveau des sexes dans les attributions émises par les personnes séparées. Cette affirmation mérite d'être vérifiée.

Un chi carré est calculé pour les sujets masculins ainsi que pour les sujets féminins en fonction de leur répartition dans les trois catégories d'attribution (attributions à l'ex-conjoint, à soi, interactionnelles). Les résultats présentés au tableau 9 sont significatifs. Ils indiquent que les hommes, tout comme les femmes, se retrouvent inégalement répartis dans les trois catégories d'attribution.

En effet, les résultats démontrent que 56.7% (n=17) des hommes se regroupent dans la catégorie interactionnelle, 26% (n=8) dans la catégorie "à l'ex-conjoint" et 16.7% (n=5) dans la catégorie "à soi". La distribution des sujets féminins est différente de celle des hommes. Les résultats font voir que 71% (n=66) de l'ensemble des femmes se situent dans la catégorie d'attribution à l'ex-conjoint, alors que 20.4% (n=19) se retrouvent dans la catégorie "interactionnelle" et seulement 8.6% (n=8) sont classées dans la catégorie "à soi".

Dans l'ensemble, ces résultats entre le facteur sexe et les attributions laissent voir que les hommes font plus d'attributions à des fac-

Tableau 9
 Comparaison à l'aide du chi deux des catégories
 d'attribution en fonction du sexe

Sexe	CATEGORIES D'ATTRIBUTION						df	χ^2
	Ex-conjoint		Soi		Interactionnelle			
	N	%	N	%	N	%		
Homme	8	(26.7)	5	(16.7)	17	(56.7)	2	7.80*
Femme	66	(71.0)	8	(8.6)	19	(20.4)	2	61.92**

* $p < .05$ ** $p < .001$

teurs interactionnels et à eux-mêmes que les femmes (en pourcentage), lorsqu'ils ont à se prononcer sur la principale raison de leur rupture. Par contre, les femmes sont plus susceptibles d'attribuer la principale raison de leur rupture à l'ex-conjoint que les hommes.

2. Qui a demandé à rompre. Des auteurs ont examiné l'influence de l'initiateur de la rupture sur le choix des attributions. Newman et Langer (1981) affirment qu'il y a significativement plus de sujets parmi ceux qui ont fait des attributions personnelles (à l'ex-conjoint, à soi) qui disent être l'initiateur de la rupture, comparativement à ceux qui ont émis des attributions de types interactionnels. Par ailleurs, dans une étude très récente (Fletcher, 1983), il est mentionné aussi que les sujets ayant pris la décision de rompre donnent significativement plus de responsabilités causales à eux-mêmes que ceux qui ont été quittés (la décision ayant été prise par l'ex-conjoint). Par contre, ces derniers attribuent

davantage la responsabilité à des facteurs externes ayant influencé l'ex-conjoint, comparativement aux sujets ayant eux-mêmes pris l'initiative de rompre. Donc, il apparaît pertinent de soumettre les données de la présente étude à analyse.

Pour les besoins de la présente opération, les sujets sont divisés en deux groupes selon que la rupture a été demandée par le conjoint (n=50) ou par le sujet (n=73). Un chi carré est calculé en vue de comparer la répartition des deux groupes de sujets dans les trois catégories d'attribution (ex-conjoint, soi, interactionnelle). Le résultat de ce calcul ($\chi^2(2) = 3.25$, N.S.) est non-significatif. En somme, les sujets qui ont demandé à rompre ne diffèrent pas de ceux dont le demandeur fut l'ex-conjoint quant à leur distribution dans les trois catégories d'attribution.

Les résultats de cette analyse ne viennent pas supporter les affirmations soutenant qu'il y a des différences entre les sujets qui ont pris la décision de rompre et ceux pour qui la rupture fut initiée par l'ex-conjoint quant à leur choix d'attribution.

3. Imprévision de la rupture et contrôle personnel. Les attributions sont analysées en fonction de l'imprévision de la rupture, bien qu'aucune étude présente dans la documentation n'ait mis en relation ces deux variables. Les attributions sont aussi étudiées en fonction du contrôle que les sujets pensent avoir exercé sur leur rupture. Les attributions et la variable de contrôle ont été examinées dans quelques études

(dont Madden et Janoff-Bulman, 1981) mais très peu dans un contexte de rupture conjugale. Dans une étude récente, Fletcher (1983) rapporte que les sujets ayant eu peu de contrôle personnel sur leur rupture conjugale, donnent significativement plus de responsabilités causales à des facteurs antécédants opérant avant le mariage (par exemple: "Quand il était jeune, ses parents l'ont trop gâté.") L'influence du contrôle personnel sera examinée dans la présente recherche.

Le calcul de l'analyse de variance entre l'imprévision de la rupture et les trois catégories d'attribution (ex-conjoint, soi, interactionnelle) n'est pas significatif ($F(2,117) = .15$, N.S.). Donc, il n'y a aucune différence au niveau de l'imprévision de la rupture entre les sujets des trois catégories d'attribution.

En ce qui a trait à la variable "contrôle personnel", une analyse de variance est utilisée afin de vérifier s'il y a des différences au niveau du score obtenu à cette variable entre les sujets des trois catégories d'attribution (ex-conjoint, soi, interactionnelle). Les résultats ne sont pas significatifs ($F(2,117) = 1.22$, N.S.). Donc, il n'y a aucune différence entre les sujets des trois catégories d'attribution par rapport au contrôle qu'ils pensaient avoir exercé sur leur rupture. Bref, les résultats des analyses entre le contrôle personnel et les attributions ne supportent pas ceux obtenus par Fletcher (1983). Il est à noter que les résultats obtenus par celui-ci proviennent d'une analyse de régression multiple (contrôlant ainsi l'influence d'un certain nombre de variables).

Les catégories d'attribution diffèrent également de celles utilisées dans la présente étude.

En somme, l'imprévision de la rupture et le contrôle personnel ne semblent exercer aucune influence sur le choix des attributions.

4. Temps de séparation et temps de divorce. Dans la documentation une seule étude (Fletcher, 1983) se penche sur l'influence du temps écoulé depuis la séparation sur les attributions. Les résultats d'une analyse de régression multiple (cette analyse permet de contrôler les effets d'autres variables) indiquent que le facteur temps ne vient pas prédire le choix des attributions. Il apparaît pertinent de vérifier cette affirmation.

Deux analyses de variance sont calculées pour le temps écoulé depuis la séparation ($F(2,69) = .236$, N.S.) et le temps écoulé depuis le divorce ($F(2,74) = 1.57$, N.S.) en fonction des trois catégories d'attribution (ex-conjoint, soi, interactionnelle). Les résultats de ces deux analyses ne sont pas significatifs. Ils révèlent qu'il n'y a aucune différence entre les sujets des trois catégories d'attribution quant à leur temps de séparation et leur temps de divorce. Donc, ces deux variables ne viennent aucunement exercer un effet sur le choix des attributions. Les résultats obtenus à l'étude de Fletcher (1983) sont ainsi confirmés.

Les attributions ont été soumises à des analyses complémentaires. Parmi les cinq variables étudiées en fonction des attributions, certaines

avaient déjà fait l'objet d'un examen dans des études antérieures. Dans certains cas, les présents résultats ont confirmé ceux obtenus dans ces études. Entre autres, il est démontré qu'il existe des différences au niveau de la principale attribution rapportée par les sujets féminins et les sujets masculins. Il est également soutenu que le temps écoulé depuis la séparation ainsi que depuis le divorce n'est pas associé au choix des attributions. Par ailleurs, certains résultats obtenus dans les études antérieures n'ont pas été soutenus. Ainsi, les attributions des sujets qui ont demandé à rompre ne diffèrent pas de celles des sujets dont la décision de rompre fut prise par l'ex-conjoint. Le contrôle personnel ne vient pas non plus influencer le choix des attributions. Les présents résultats ont aussi démontré que les attributions des sujets ne diffèrent guère selon l'imprévision de la rupture.

Ce chapitre portait sur l'analyse des résultats. A l'intérieur des deux sections principales, de nombreuses analyses statistiques ont été effectuées. Leurs résultats ont permis, entre autres, de faire ressortir une information des plus détaillées sur les caractéristiques démographiques et celles entourant la rupture conjugale de l'échantillon étudié. Des indices résultant d'analyses factorielles ont été élaborés en vue de mesurer certaines variables mises à l'étude. Une classification des attributions émises par les sujets à la mesure libre a été présentée. Les hypothèses de travail ont été successivement éprouvées. Les deux hypothèses principales ont été confirmées. Les hypothèses secondaires se rapportant à l'attachement ont toutes été confirmées. Par contre, celles touchant

aux attributions ont, pour la presque totalité, fait l'objet d'un rejet. En vue d'apporter de l'information complémentaire sur les variables pouvant influencer l'attachement et les attributions, ces derniers ont, de façon individuelle, été soumis à des analyses complémentaires en fonction de cinq variables spécifiques. L'ensemble des résultats de cette recherche feront l'objet d'une discussion dans le prochain chapitre.

Chapitre IV

Discussion

Le but de la présente étude consistait principalement à vérifier l'existence d'une correspondance entre les attributions de la responsabilité et l'attachement envers l'ex-partenaire chez une population de personnes séparées et divorcées. Le cadre expérimental laisse voir que l'échantillon est composé de 127 sujets (97 femmes et 30 hommes) pour la plupart membres d'organismes pour personnes séparées et divorcées. Ceux-ci ont été consultés par l'entremise d'un questionnaire (composé de huit sous-questionnaires) élaboré aux fins de la présente étude.

Bien qu'aucune étude ne se soit penchée sur les relations entre les attributions et l'attachement, des liens théoriques et expérimentaux ont conduit à la formulation de deux hypothèses principales à leur sujet. Celles-ci étaient exploratoires. Les résultats exposés dans la section précédente confirment dans une grande proportion ces deux hypothèses. Ils permettent de voir le phénomène de la rupture conjugale dans une perspective différente de celle déjà existante. Un lien nouveau et fort intéressant émerge entre deux variables jusqu'ici étudiées séparément.

En effet, les résultats relatifs à la première hypothèse démontrent que la part de responsabilité accordée à différents facteurs attributionnels susceptibles d'avoir causé la rupture conjugale et les sentiments d'attachement envers l'ex-partenaire sont étroitement reliés. Plus

spécifiquement, il appert que plus les sujets accordent de responsabilités à eux mêmes ou à l'ex-conjoint pour leur rupture conjugale, moins ils ont un attachement élevé envers l'ex-partenaire. Par ailleurs, plus les gens tendent à accorder de points aux attributions interactionnelles, plus ils sont attachés à leur ex-partenaire. A ce stade-ci, il est pour le moins intéressant de constater que la relation entre l'attachement et les attributions ne se présente pas toujours d'une façon uniforme. En fait, elle varie selon les types d'attribution. En apportant cette distinction, les résultats mettent en évidence une composante importante du vécu des personnes séparées et divorcées. Ainsi, le fait de faire une attribution élevée en points à l'un des deux partenaires et le fait d'attribuer la responsabilité de façon élevée (en points), non plus à l'une des deux personnes du couple mais à l'interaction entre celles-ci, apparaît avoir un lien contraire avec le degré d'attachement ressenti pour l'ex-partenaire.

Dans leur étude, Newman et Langer (1981) discutent de l'utilisation des attributions interactionnelles. Selon eux, ce type d'attribution peut favoriser une plus grande conscience et atténuer les sentiments de dévalorisation et de ressentiment qui accompagnent fréquemment la fin d'une relation intime. Non seulement de tels sentiments négatifs sont éloignés, mais ceux-ci sembleraient faire place à des sentiments émotionnels positifs, puisque l'attachement dans la présente étude est relié à ce type d'attribution. D'ailleurs, Newman et Langer rapportent que leurs sujets ayant fait des attributions interactionnelles tendent à être plus positifs dans leurs sentiments envers leur ex-partenaire comparativement à

ceux ayant fait des attributions personnelles (à soi et à l'ex-conjoint).

Si les résultats relatifs à cette première hypothèse principale semblent aller dans le même sens que les affirmations rapportées par Newman et Langer (1981), ils ne paraissent pas, toutefois, correspondre aux allégations faites par Weiss (1976). En effet, l'auteur indique que la perte d'attachement provoque une détresse émotionnelle. Au niveau des réactions qui en découlent, l'individu est aux prises, selon Weiss (1976), avec une intense colère envers le partenaire et lui attribue ordinairement la responsabilité de la séparation. Puisque l'attachement est la principale cause de ce bouleversement émotionnel (Kitson, 1982; Weiss, 1976), il aurait été pertinent de retrouver un lien positif entre l'attachement et le fait d'attribuer une part de responsabilité élevée à l'ex-conjoint. Les résultats obtenus démontrent l'effet contraire. Trois éléments concourent à l'explication de ces résultats. Premièrement, Weiss (tout comme les autres auteurs, e.g. Bowlby, 1973; Parkes, 1971) ne fait aucune distinction entre la colère exprimée envers l'ex-partenaire et le fait de lui attribuer la responsabilité de la rupture. Deuxièmement, les observations de Weiss se rapportent peut-être à une rupture relativement récente. Or, le temps moyen de séparation et de divorce étant assez élevé dans la présente étude (comme le démontre le tableau 2), celui-ci peut avoir influencé la relation entre l'attachement et la part de responsabilité attribuée à l'ex-conjoint. Troisièmement, les affirmations de Weiss ne sont pas basées sur de solides évidences empiriques.

Enfin, il serait intéressant dans une future investigation de

vérifier spécifiquement à l'aide de données empiriques s'il y a un lien entre la colère exprimée à la perte de la figure d'attachement et les attributions émises concernant la rupture.

Les résultats relatifs à la deuxième hypothèse indiquent qu'il existe également des différences dans l'attachement des sujets lorsque ceux-ci sont classés selon leur principale attribution (la cotation développée se compose de trois catégories d'attribution). Toutefois, les chiffres indiquent que les sujets ayant fait des attributions à eux-mêmes obtiennent un attachement envers l'ex-partenaire significativement supérieur à celui des sujets ayant attribué leur rupture à l'ex-conjoint ou à des facteurs interactionnels. Ces résultats ne vont pas dans le même sens que les précédents. En effet, il aurait semblé plus approprié qu'un score d'attachement élevé soit obtenu par les sujets ayant fait des attributions interactionnelles.

Certaines explications méritent d'être apportées. Les données utilisées pour vérifier cette deuxième hypothèse découlent de la mesure à réponse libre ou non-structurée. Cette mesure est nominale et les sujets sont classés par des juges dans l'une des trois catégories d'attribution développées pour la présente étude (attributions à l'ex-conjoint, à soi et interactionnelles). Ainsi, les sujets ne se retrouvent que dans une seule catégorie d'attribution puisqu'ils doivent rapporter par écrit (verbatim) la principale explication de leur rupture. Quant aux données servant à éprouver la première hypothèse, elles proviennent de la mesure structurée.

Cette mesure est quantitative. Les sujets peuvent accorder des points à plus d'un facteur dans la liste qui leur est présentée (ex-conjoint, soi, interactionnelles, externes). Ils répartissent les points (le total ne devant pas dépasser 100) selon le rôle joué par chacun de ces agents de causalité dans le déclenchement de la rupture. Les données sur les attributions peuvent donc expliquer les différences au niveau des résultats. En somme, il y a lieu de croire qu'en considérant les sujets sous l'angle de leur principale attribution, ceux qui dirigent la responsabilité sur eux-mêmes tendent à avoir un attachement supérieur à celui des autres sujets. Un tel attachement élevé caractérise ainsi ce groupe de sujets. Cependant, il faut également noter que seulement 13 sujets sont classés dans la catégorie d'attribution à soi (comparativement à 74 pour la catégorie à l'ex-conjoint et à 36 pour la catégorie interactionnelle). Ce faible nombre de sujets pourrait contribuer à expliquer le score élevé d'attachement observé chez ces sujets. En raison de cet argument, il serait intéressant dans une recherche future de vérifier à nouveau l'hypothèse postulant qu'il existe des différences au niveau de l'attachement entre les trois catégories d'attribution en ayant soin de former des catégories égales en nombre de sujets.

Il n'en demeure pas moins que les résultats relatifs à ces deux hypothèses cernent une dimension nouvelle de la façon dont les personnes séparées et divorcées vivent leur rupture conjugale. A cet effet, deux types d'informations ressortent par rapport aux variables d'attribution et d'attachement.

Premièrement, il est intéressant de noter que les sujets font bel et bien tous des attributions concernant leur rupture. Ainsi, le domaine de la rupture conjugale tout comme celui des relations intimes (Harvey et al., 1978; Orvis et al., 1976) ne semblent pas épargnés par un tel travail cognitif en vue d'atteindre une maîtrise causale de l'environnement (Kelley, 1967). Ces résultats confirment la proposition théorique de Heider (1958) à l'effet que les gens ont une motivation profonde à comprendre leur environnement. De plus, il semble véridique, comme il est soutenu dans l'étude de Harvey et al. (1978) sur la rupture conjugale, que lorsqu'une séparation survient, il y a apparemment un fort besoin psychologique en vue de faire des attributions.

Par ailleurs, la cotation des réponses libres en ce qui a trait à la principale attribution indique que les sujets sont plus nombreux à faire des attributions à l'ex-conjoint, comparativement à ceux qui émettent d'autres types d'attribution (à soi, interactionnelle). Les données de la mesure structurée vont aussi dans le même sens. L'ex-conjoint reçoit en moyenne plus de points de responsabilité que les autres échelles d'attribution (à soi, interactionnelle, externe). Ces résultats soutiennent ceux obtenus dans d'autres études (Fletcher, 1983; Harvey et al., 1978). Donc, il semble tout indiqué de souligner cette tendance qu'ont généralement les gens à tenir leur ex-conjoint responsable de la rupture.

En deuxième lieu, il est important de mentionner que la majorité des sujets montrent des signes d'attachement (variant en intensité) envers

l'ex-partenaire. Ces données confirment ainsi les résultats de Brown et al. (1982), Harvey et al. (1978), Kitson (1982), Spanier et Casto (1979). En effet, un faible pourcentage d'individus seulement rapportent n'avoir aucun attachement émotionnel envers leur ancien partenaire (cette proportion est approximativement de 24% à l'indice "bouleversement et préoccupations pour l'ex-partenaire", de 16% à l'indice "sentiments de désir pour l'ex-partenaire" et d'environ de 25% en ce qui a trait à "l'affliction"). En somme, les affirmations de Weiss (1976) à l'effet qu'il persiste à la suite de la plupart des mariages (heureux ou non) un sentiment d'attachement envers le partenaire sont en grande partie supportées.

Par conséquent, ces informations conduisent à affirmer de façon plus précise que les attributions faisant appel à des composantes cognitives et l'attachement qui implique des composantes émotionnelles font généralement partie du vécu de l'échantillon étudié. De ce fait, la relation entre ces deux variables vient appuyer les affirmations concernant l'existence d'une correspondance entre facteurs cognitifs et émotionnels. D'ailleurs, plusieurs auteurs ont démontré qu'il y a une relation entre les types d'attribution émis et leurs conséquences sur divers comportements associés à des états émotionnels (insomnie, dépression, résignation acquise, satisfaction maritale). Certains auteurs (e.g. Dweck, 1975) ont même constaté qu'en changeant les attributions, le comportement correspondant à l'état émotionnel peut être en retour modifié. Pour sa part, la présente étude est corrélacionnelle. Elle est limitée en vue de tracer un lien de cause à effet entre les attributions et l'attachement. Puisque ce

n'était pas le but premier de l'étude, il serait intéressant dans une investigation ultérieure d'aller chercher ce type d'information. Du même coup, il viendrait documenter un peu plus le lien unissant ces facteurs cognitif (attribution) et émotionnel (attachement).

Par contre, il ne faut pas oublier que même sur un plan individuel, l'exploration des attributions ainsi que de l'attachement en fonction de la rupture conjugale ne demeure pas moins des domaines d'études relativement récents. Il apparaissait d'autant plus important de réserver une partie de l'étude en vue de pousser plus loin l'analyse individuelle de ces deux variables. A cet effet, des hypothèses secondaires ont été formulées pour l'attachement ainsi que pour les attributions en fonction des variables d'ajustement et d'estime de soi.

Les deux hypothèses secondaires relatives à l'attachement ont toutes été confirmées. Les résultats ont démontré que plus les sujets ont un ajustement élevé moins ils sont attachés. Ces résultats viennent appuyer ceux de Kitson (1982). Spanier et Casto (1979) obtiennent également des résultats allant dans la même direction (ceux-ci ne sont toutefois pas significatifs). Certaines différences ressortent lorsque ces résultats sont comparés. Celles-ci semblent surtout dues à la façon dont l'ajustement est mesuré. Les sujets dans l'étude de Kitson (1982) répondent par écrit à une question ouverte portant sur les plus grandes difficultés d'ajustement rencontrées depuis la décision du divorce. L'auteur tient compte des sortes de difficultés rapportées mais ses analyses

portent sur le nombre de difficultés rencontrées en fonction du degré d'attachement des sujets (classé en trois groupes: attachement faible, modéré et élevé). Pour leur part, Spanier et Casto (1979) jugent les sujets (ils sont consultés par entrevue et le verbatim est notée par l'expérimentateur) en deux catégories d'ajustement, selon qu'ils ont de sévères problèmes d'ajustement ou selon qu'ils ont peu ou pas de problèmes dans les différents domaines examinés (légal, émotionnel, social, interpersonnel et économique). Leurs sujets sont aussi classés en trois groupes selon leur niveau d'attachement. En ce qui a trait à la présente étude, les sujets répondent à des items d'ajustement provenant de mesures structurées. Les dimensions mesurées sont surtout d'ordre psychologique et social. Donc, il y a lieu de conclure que l'ajustement, même mesuré sous différentes facettes et par diverses méthodes, est fortement relié à l'attachement.

Tel qu'attendu, il ressort également que plus les sujets ont une estime de soi élevée, moins ils rapportent de l'attachement envers l'ex-partenaire. Ces résultats confirment ceux de Kitson (1982). Il est important de noter que la mesure d'estime de soi (Rosenberg, 1965) employée dans la présente étude est la même que celle utilisée par cet auteur. Par conséquent, la forte similarité entre les résultats permet de conclure qu'à un attachement élevé correspond une faible estime de soi.

Nul doute qu'il est important de savoir que l'attachement des sujets est inversement relié à leur ajustement psychologique et social

ainsi qu'à leur estime de soi. D'ailleurs, ces informations peuvent être d'une grande utilité sur le plan clinique et en particulier pour le professionnel (psychologue, travailleur social) qui a à oeuvrer avec une clientèle de personnes séparées et divorcées.

Par ailleurs, quatre hypothèses secondaires ont été émises sur les attributions en fonction des variables d'ajustement et d'estime de soi. La presque totalité de ces hypothèses n'ont pas été supportées. En fait, une seule hypothèse, celle prédisant qu'il y aura des différences au niveau de l'ajustement entre les sujets des trois catégories d'attribution, a été partiellement soutenue. Les résultats font voir que les sujets se considérant principalement responsables de leur rupture conjugale ont un ajustement inférieur aux sujets ayant émis soit des attributions à l'ex-conjoint, soit des attributions interactionnelles.

Il apparaît important de discuter ces résultats en les comparant à ceux obtenus par Newman et Langer (1981). D'abord, il faut préciser que les indices d'ajustement auxquels il est fait référence dans les résultats précités sont formés des mêmes items que ceux utilisés par Newman et Langer. Les résultats de leur étude laissent voir que les sujets ayant émis des attributions interactionnelles ont un meilleur ajustement que ceux qui font des attributions personnelles (à l'ex-conjoint ou à soi). Ces auteurs ne font pas de distinction entre les attributions à l'ex-conjoint et les attributions à soi. Celles-ci ont été regroupées en une seule catégorie que les auteurs nomment "attribution personnelle". Les

présents résultats soutiennent pour leur part qu'il est nécessaire de faire une distinction entre les attributions à soi et à l'ex-conjoint. Cette affirmation est justifiée par deux faits. En premier lieu, il est démontré que les sujets ayant émis des attributions interactionnelles ont effectivement un meilleur ajustement comparativement à ceux qui formulent des attributions à soi. Toutefois, leur ajustement n'est pas significativement supérieur aux sujets qui font des attributions à l'ex-conjoint. Deuxièmement, les sujets qui rapportent des attributions à l'ex-conjoint se distinguent de ceux qui attribuent leur rupture à eux-mêmes par un ajustement significativement supérieur. Donc, à la lumière de ces résultats, il semble inapproprié de recourir à une seule catégorie d'attribution pour traiter les attributions à l'ex-conjoint et à soi. Il apparaît clairement que la classification des attributions en trois catégories développée dans la présente recherche offre une meilleure précision que celle élaborée par Newman et Langer (1981).

L'endroit est bien choisi pour continuer la critique des résultats de Newman et Langer (1981). Deux raisons peuvent aussi venir expliquer leurs résultats obtenus. Au niveau du traitement des données, chaque item d'ajustement fait l'objet d'une analyse individuelle en fonction des deux catégories d'attribution. Certes, cette procédure donne plus de chance de faire ressortir des résultats significatifs sur le plan statistique, mais elle a un peu moins de crédibilité que si les items étaient analysés en étant regroupés comme ce fut le cas dans la présente étude. De plus, l'analyse statistique utilisée par Newman et Langer (chi carré) est égale-

ment moins précise et moins sophistiquée que celle employée dans la présente étude (analyse de variance). Deuxièmement, au niveau méthodologique, l'étude de Newman et Langer (1981) est réalisée avec un échantillon regroupant essentiellement des femmes (n=66). Leurs conclusions ne peuvent donc s'adresser aux hommes. Différemment, dans la présente étude, l'échantillon est composé à la fois d'hommes et de femmes: le nombre total de sujets étant presque le double de celui rapporté à l'étude de Newman et Langer. Par conséquent, les généralisations des résultats ont plus de poids. Il ne va pas sans dire que l'étude de Newman et Langer (1981) fait face à diverses critiques. En fait, cette étude souffre de plusieurs lacunes tant sur le plan méthodologique que statistique.

Les mêmes critiques s'adressent à leurs résultats concernant l'estime de soi. Il faut préciser qu'au niveau des items utilisés et analysés certains mesurent l'ajustement et d'autres l'estime de soi. Les résultats allant tous dans le même sens, ceci a eu pour conséquence d'amener les auteurs Newman et Langer (1981) à discuter ceux-ci globalement, confondant ajustement et estime de soi. Dans la présente étude, cette erreur n'a pas été répétée. Même si l'estime de soi est une composante de personnalité qui contribue sans aucun doute à l'ajustement des gens, cette variable a été mesurée séparément. Sur le plan méthodologique, l'estime de soi a été évaluée avec une plus grande précision (comparativement à l'étude de Newman et Langer) à l'aide d'un questionnaire, celui de Rosenberg (1965). Newman et Langer établissent un lien positif entre les attributions interactionnelles et l'estime de soi. Quant aux présents résultats, ils ont

démontré que les sujets répartis dans les trois catégories d'attribution à partir de leur principale attribution ne diffèrent pas en ce qui a trait à leur estime de soi. Une étude très récente (Fletcher, 1983) rapporte des résultats semblables. En effet, une analyse de régression multiple révèle que l'estime de soi ne vient pas influencer les sujets dans leurs attributions.

Les résultats des analyses complémentaires ajoutent de l'information fort importante sur l'attachement et les attributions tels que mesurés chez le présent échantillon. Ces renseignements se situent plus spécifiquement au niveau de l'influence que peuvent exercer certaines variables sur le niveau d'attachement et le choix des attributions.

Même si l'attachement est un sentiment qui est rapporté par la plupart des sujets, l'intensité ne demeure pas pour autant toujours constante. Ainsi, comme il est démontré dans la littérature, l'attachement semble varier en fonction de la personne qui a demandé à rompre (les sujets pour qui la rupture a été initiée par l'ex-partenaire sont plus attachés comparativement à ceux qui l'ont eux-mêmes initiée), de l'imprévision de la rupture (plus les sujets rapportent une rupture inattendue, plus ils sont attachés). De plus, l'attachement n'est aucunement influencé par le temps écoulé depuis la séparation ou depuis le divorce. Seul un indice d'attachement (l'affliction) est relié négativement au temps de séparation. Cet indice mesure le désarroi, la panique du sujet suite au départ du partenaire. Donc, il semble que cette affliction dimi-

nue avec le temps écoulé depuis cette dite séparation. Une nouvelle relation a été également identifiée démontrant l'influence du contrôle personnel sur l'attachement (plus les sujets mentionnent qu'ils pouvaient exercer un contrôle sur leur rupture, moins ils sont attachés). Ce pouvoir subjectif de l'individu semble donc être suffisant pour influencer son niveau d'attachement.

Par ailleurs, en ce qui concerne les attributions, certains résultats vont à l'encontre de ceux rapportés par les études antérieures ainsi qu'à l'encontre de ceux obtenus pour l'attachement. La principale attribution émise par les sujets ne semble pas être influencée par la personne qui a demandé à rompre, ni par le contrôle personnel. Le choix des attributions ne semble pas être non plus influencé par l'imprévision de la rupture. Cette relation n'avait toutefois jamais été examinée antérieurement. De plus, le temps écoulé depuis la séparation ou le divorce ne semble pas venir influencer les sujets dans leur choix de leur principale attribution. Ces résultats soutiennent ceux de Fletcher (1983). D'ailleurs, Harvey et al. (1978) constatent que les attributions notées sur la période de six mois au cours de laquelle s'est déroulée l'expérimentation affichent, par essence, peu de changements comparativement à celles rapportées à l'entrevue initiale. En somme, la principale attribution formulée par les sujets se présente comme un phénomène assez stable.

La variable sexe a aussi été examinée en fonction de l'attachement et des attributions. Contrairement aux résultats d'études récentes (Brown

et al., 1981; Kitson, 1982), la variable sexe ne semble pas influencer le niveau d'attachement des sujets. Toutefois, les hommes affichent une tendance à être plus attachés que les femmes. Ces résultats convergent dans la même direction que ceux rapportés dans les autres études. A cet effet, il est important de mentionner que Kitson (1982) n'obtient des résultats significatifs concernant un score d'attachement supérieur chez les hommes qu'après avoir contrôlé l'influence de la détresse émotionnelle. Or, un tel contrôle n'a pas été effectué dans la présente étude. Brown et al. (1981) expliquent leurs résultats en précisant que leur échantillon est composé entièrement de personnes provenant de couples ayant au moins un enfant mineur. Ainsi, selon eux, cet attachement supérieur chez les hommes peut être dû au fait que la séparation maritale implique aussi la séparation de leur enfant (les femmes ayant généralement la garde des enfants). Il n'en demeure pas moins que cette question requiert de futures investigations.

En ce qui a trait aux attributions, l'affirmation stipulant qu'il y a des divergences entre les sexes au niveau des attributions (Harvey et al., 1978; Kitson et Sussman, 1982) est soutenue. Par rapport à la principale attribution, les résultats laissent voir que les hommes (en pourcentage) adressent plus d'attributions à eux-mêmes et à des facteurs interactionnels que les femmes. Par contre, les femmes sont plus susceptibles d'attribuer la principale raison de leur rupture à l'ex-conjoint que les hommes. Dans une étude récente, Fletcher (1983) rapporte également que les femmes accordent moins de responsabilité causale à elles-

mêmes. Ainsi, la tendance générale, telle qu'observée auparavant, à tenir l'ex-conjoint responsable de la rupture ressort davantage chez les femmes. Par conséquent, si les hommes tendent à être plus attachés que les femmes et également plus portés à s'attribuer la responsabilité de la rupture, les informations complémentaires peuvent constituer une explication plausible aux résultats obtenus à la deuxième hypothèse principale.

Nul doute que ces informations complémentaires peuvent grandement être utiles aux chercheurs en vue d'exercer un contrôle sur l'impact de certaines variables lors d'analyses portant sur l'attachement ou sur les attributions. Par exemple, il serait intéressant d'examiner l'ajustement en relation avec l'attachement ou avec les attributions en exerçant un contrôle sur d'autres variables (comme le sexe, l'initiateur de la rupture, etc.) qui peuvent influencer l'attachement et les attributions.

L'ensemble des résultats de la recherche conduisent à faire quelques spécifications par rapport à la nature de l'échantillon. D'abord, l'échantillon a la particularité d'être constitué en majorité d'individus provenant d'organismes pour personnes séparées et divorcées. Dans l'étude de Weiss (1975) les sujets proviennent aussi d'organismes similaires. Il y a lieu de s'interroger si cette catégorie de personnes est représentative de la population de personnes séparées et divorcées. Certes, cette catégorie de gens a la particularité de vouloir se regrouper et participer à des activités ou à des rencontres de groupes. En général, en se référant aux études sur l'attachement ou sur les attributions au niveau

des ruptures conjugales, il ressort peu de similarités entre celles-ci par rapport à la sélection des sujets. Certaines études recrutent leurs sujets à partir de registres de la Cour, d'autres à partir de services de "counseling" conjugal. De plus, les études diffèrent habituellement au niveau des régions où sont recueillies les sujets. Ainsi, il semble approprié de conclure que malgré les différences entre le présent échantillon et celui des autres études, ces particularités ne semblent pas constituer des limites aux résultats obtenus. En effet, les résultats, en particulier ceux se rapportant à l'attachement, sont en général consistants avec la littérature. Tout de même, la présente étude se retrouve avec un échantillon ayant un âge moyen, une durée moyenne du mariage, un temps moyen de séparation et de divorce plus élevés comparativement à d'autres populations de personnes séparées et divorcées étudiées (celles provenant exclusivement des recherches sur l'attachement ou sur les attributions). Ces différences ne doivent pas être passées sous silence puisqu'elles peuvent contribuer aux résultats recueillis. La présente étude apporte aussi une information très complète sur la situation sociale, parentale et économique des sujets, comparativement à d'autres études publiées où ce genre d'informations est peu traité (faute d'espace). Ainsi, il est important de retenir que la plupart des sujets ont des enfants, que plus de la moitié de ces sujets fréquentent un nouveau partenaire et que sur l'ensemble de l'échantillon près des trois quarts ont un revenu annuel inférieur à 15,000 dollars.

En somme, cette recherche sur le phénomène de la rupture conjugale

fait ressortir de façon exhaustive des renseignements sur la séparation et le divorce. Plus spécifiquement, cette information touche le vécu des personnes suite à une rupture conjugale. Donc, elle peut avoir une très grande portée sociale. A titre d'application, cette information pourrait être acheminée aux individus qui viennent de subir un tel événement. Par exemple, au niveau des regroupements pour personnes séparées et divorcées, des ateliers pourraient être élaborés à partir de ces renseignements afin d'apporter une aide plus efficace aux personnes récemment séparées. Différents supports pourraient être mis sur pied afin de pallier la perte de l'objet d'attachement et ainsi aider à l'ajustement et à l'estime de soi de l'individu. Parkes (1982) discute de l'importance de ces supports. Les résultats de cette recherche peuvent aussi servir au niveau clinique en ce qui a trait, entre autres, aux thérapies basées sur les attributions telles que suggérées par Newman et Langer (1981).

Globalement, cette recherche fait ressortir des considérations par rapport aux mesures d'attachement et d'attributions. D'abord, l'attachement est mesuré par trois indices contrairement à d'autres études récentes (Brown et al., 1980; Kitson, 1982) où cette variable est évaluée globalement. Il faut préciser qu'à l'étude de Kitson (1982) les résultats d'une analyse factorielle justifie l'utilisation d'un seul indice composé de quatre des neuf items (les cinq autres items n'ayant pas été retenus à cause de leur faible contribution à la variance totale). Dans la présente étude, l'analyse factorielle utilisée permet de conserver tous les items (même ceux à faible pondération) et de les regrouper sous l'un des trois

indices selon leur pondération. Cette procédure permet de faire une utilisation plus sophistiquée et plus précise de la mesure d'attachement. Par conséquent, ceci porte à croire que l'attachement comprend différentes composantes qu'il est préférable de considérer séparément. D'ailleurs, les analyses effectuées tout au long du chapitre précédent démontrent des différences parfois marquées entre les trois indices lorsque ceux-ci sont traités en fonction de d'autres variables.

Ainsi, comme il est soutenu par Brown et al. (1980) et Kitson (1982), l'attachement est un concept valide qui peut se mesurer par auto-enregistrement. Toutefois, la mesure d'attachement utilisée dans la présente étude, tout comme celles employées dans les autres recherches, comporte certaines faiblesses. En général, ces mesures servant à évaluer l'attachement suite à une rupture conjugale sont développées à partir du modèle sur le deuil proposé par Parkes (1971, 1972) et en particulier en ce qui a trait à l'attachement suite à la perte d'objet. Ainsi, il serait plus avantageux dans une future recherche d'apporter un certain raffinement à ce niveau en élaborant une mesure de l'attachement qui serait spécifiquement adaptée aux ruptures conjugales.

Par rapport aux attributions, deux instruments de mesure ont été utilisés afin d'évaluer cette variable. Ainsi, les sujets sont classifiés sous l'angle de leur principale attribution par une mesure nominale (question ouverte). Ils sont aussi évalués sur l'importance qu'ils accordent (en points) à certains agents de causalité susceptibles d'être res-

ponsables de leur rupture, et ce par une mesure quantitative. Cette complémentarité au niveau de ces instruments distingue la présente étude de la plupart des autres existantes (Harvey et al., 1978; Kitson et Sussman, 1982; Newman et Langer, 1981). Dans ces recherches, la mesure est seulement de type question à réponse libre, similaire à celle utilisée dans la présente étude. Donc, dans le présent contexte, il a été possible de recueillir en plus de l'information quantitative.

Par contre, récemment une étude est parue sur les attributions et la séparation maritale (Fletcher, 1983). Comparativement à celle-ci, la présente étude apparaît un peu limitée. L'auteur emploie deux instruments pour mesurer les attributions similaires à ceux utilisés dans le présent schème expérimental. Toutefois, il ajoute à sa mesure nominale, c'est-à-dire à sa question ouverte, une estimation quantitative "subjective magnitude estimation" (SME), technique élaborée par Stevens et ses collègues (Grossberg et Grant, 1978; Stevens, 1966, 1975). Celle-ci permet de produire des données quantitatives tout en conservant les avantages des données à réponse libre. Dans l'étude de Fletcher (1983), les attributions provenant des protocoles verbaux des sujets (la procédure expérimentale employée étant l'entrevue) sont transcrites sur papier. Dans une deuxième entrevue, les sujets revoient leurs attributions et apportent une estimation quantitative de l'importance causale assignée à chacune d'elles. Suite à ces étapes, les attributions sont codées dans des catégories appropriées. Selon Fletcher, cette procédure offre l'avantage de réduire les carences de la mesure libre. En effet, les données de cette méthode

ont la particularité d'être faibles au point de vue statistique et psychométrique (Elig et Frieze, 1979).

De plus, concernant les catégories d'attribution développées par Fletcher (1983), celles-ci sont au nombre de six (à soi, à l'ex-conjoint, externes à soi, externes à l'ex-conjoint, facteurs antécédants opérant avant le mariage et raisons justifiant le mariage) comparativement à trois dans le présent contexte. Certes, cette cotation est plus détaillée que celle utilisée tout au long de ce travail. Toutefois, au niveau du traitement statistique de ces six catégories (en fonction d'autres variables), la moitié d'entre elles ne ressort pas significativement. Donc, il y aurait lieu d'analyser davantage la pertinence d'une cotation aussi détaillée.

Il est certain qu'en classifiant les attributions des sujets, que ce soit à partir de "verbatim" transmis par écrit ou exprimée oralement, la façon dont chacun rapporte leurs attributions comprend beaucoup de subtilités grammaticales. Celles-ci pourraient expliquer le manque d'entente entre les auteurs face à l'élaboration des catégories d'attribution. Des divergences peuvent ressortir selon que l'attribution a été jugée à partir du thème global de la réponse du sujet (la présente cotation s'étant effectuée presque exclusivement de cette manière) ou selon l'aspect sémantique des phrases. A titre d'exemple, les deux attributions suivantes: "Mon mari est alcoolique" et "L'emploi de mon mari l'a amené à être alcoolique" sont classées (dans la présente étude) dans une même catégorie,

celle à l'ex-conjoint. Elles peuvent également être codée (en se référant à la cotation de Fletcher) dans deux catégories différentes (le premier énoncé étant assigné dans la catégorie à l'ex-conjoint et le deuxième étant jugé dans la catégorie externe à l'ex-conjoint.

A ce sujet, Fletcher (1983) est porté à croire que les différences grammaticales associées à la distinction interne-externe (telle qu'illustrée précédemment) sont un indicateur valide d'une réalité psychologique fondamentale plutôt que la simple fantaisie de l'usage du langage. Ainsi, comme suggestion pour des études ultérieures sur les attributions au niveau de la rupture conjugale, il pourrait être important de travailler non plus à l'élaboration de catégories spécifiques d'attribution mais de se concentrer plutôt au niveau de l'étude sémantique des attributions.

En résumé, cette recherche s'intéressait au phénomène de la rupture conjugale. Plus spécifiquement, le but du présent travail était de vérifier la correspondance pouvant exister entre deux facteurs, l'un cognitif, l'autre émotionnel, en l'occurrence les attributions de la responsabilité et l'attachement envers l'ex-partenaire. Bien que quelques recherches se soient penchées sur chacune de ces variables individuellement, des relations plus spécifiques entre elles n'ont pas été soulevées à notre connaissance. Aussi, pour combler partiellement cette lacune, deux hypothèses ont été formulées. Les résultats obtenus les ont confirmées et ont révélé que des relations étroites étaient effectivement présentes entre les attributions et l'attachement. Toutefois, des diffé-

rences ont été notées entre les résultats. Celles-ci ont été expliquées par l'utilisation de deux instruments différents pour mesurer les attributions. Ainsi, il semble y avoir des distinctions par rapport au fait de considérer les sujets sous l'angle de leur principale attribution à l'aide d'une mesure nominale ou selon l'importance qu'ils accordent (en points) à certains agents de causalité susceptibles d'être responsables de leur rupture. Ce domaine d'étude apparaît prometteur. Puisque cette recherche est corrélacionnelle, de futures études seront nécessaires en vue d'identifier s'il y a un quelconque lien de cause à effet entre les attributions et l'attachement.

Il a semblé également pertinent de réserver une partie de l'étude à l'examen des attributions et de l'attachement sur une base individuelle afin d'appuyer plus solidement la récente littérature se rapportant respectivement à chacune de ces variables. La vérification des hypothèses secondaires amène à conclure que l'attachement est effectivement relié de façon négative à l'ajustement des sujets ainsi qu'à leur estime de soi. Des différences ont été notées chez les sujets répartis selon leur principale attribution au niveau de leur ajustement. Ces résultats ont permis de faire ressortir les faiblesses d'une étude dont le présent travail s'était inspiré.

Enfin, plusieurs variables pouvant exercer une influence sur l'attachement des sujets ainsi que sur leur attribution ont été identifiées. En dernier lieu, des considérations ont été apportées au sujet des instru-

ments de mesure et leur valeur a été soulignée. Il a été suggéré pour de futures recherches de continuer à raffiner la mesure d'attachement afin de mieux l'adapter au phénomène de la rupture conjugale. Des suggestions ont été également émises concernant l'étude des attributions à un niveau sémantique.

Il y a lieu de souligner le potentiel de cette étude en vue de donner une portée sociale aux résultats recueillis. Il faut également noter sa contribution en vue de mieux saisir les effets de la rupture conjugale sur le vécu des personnes séparées et divorcées.

Appendice A

Epreuves expérimentales



Madame,
Monsieur,

Une importante recherche portant sur la séparation et le divorce est présentement en cours à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Dans le cadre de celle-ci, nous voulons arriver à mieux saisir les effets d'une rupture conjugale sur le vécu et l'adaptation des personnes séparées et divorcées.

Les divorces et les séparations sont de plus en plus répandus au Québec, et malheureusement pour nous tous (pour les gens qui vivent ou qui ont vécu une rupture conjugale, pour les services d'aide et de prévention, pour la recherche, etc.) il y a très peu d'information disponible sur ce sujet.

Ainsi, nous venons, par la présente, faire appel à votre collaboration en tant que personne séparée ou divorcée en vous demandant de bien vouloir remplir le questionnaire ci-joint. Nous désirons seulement recueillir votre opinion sur la façon dont vous avez vécu votre rupture conjugale. Vous n'avez pas à écrire votre nom sur le questionnaire. Soyez sans crainte vos réponses resteront anonymes.

Il est à noter que si vous avez vécu plus d'un divorce ou plus d'une séparation avec des partenaires différents(es), vous devez vous référer à la rupture conjugale la plus récente lorsque vous répondez au questionnaire.

Le questionnaire ci-joint peut vous paraître volumineux. Mais rassurez-vous car il a été conçu pour être répondu très rapidement. Dernièrement, nous avons demandé à des personnes séparées et divorcées d'y répondre. Nous avons constaté que les gens prennent en moyenne que 20 à 30 minutes pour le remplir au complet.

Nous sommes conscients que notre questionnaire ne traite pas de tous les aspects d'une rupture conjugale. Nos questions ne couvrent pas tout ce que vous avez pu vivre lors de votre rupture et suite à celle-ci et dont vous auriez aimé parler. Par contre, nous vous invitons à écrire à l'endos du questionnaire les choses que vous aimeriez dire concernant votre rupture et que vous n'avez pas pu exprimer parce qu'aucune question

ne s'y rapportait. Nous allons y être très attentifs. Tout autre commentaire concernant par exemple, notre recherche, serait aussi très apprécié.

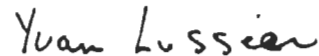
Nous nous engageons à vous faire connaître les résultats globaux de notre recherche si vous en faites la demande. Pour cela, il vous suffira de nous faire parvenir une lettre à part (pour conserver votre anonymat) indiquant votre désir de recevoir les résultats. Prenez soin d'inscrire votre adresse. Nous vous les ferons parvenir aussitôt qu'il nous en sera possible.

Lorsque vous aurez complété le questionnaire, nous vous demandons de bien vouloir nous le retourner dans l'enveloppe pré-adressée et affranchie que nous vous avons remise.

Enfin, nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre collaboration et l'aide que vous nous apportez.



Michel Alain, Ph.D.



Yvan Lussier

Département de psychologie
U.Q.T.R.

Tél.: (819) 376-5315

P.J.

RECHERCHE SUR LA
SÉPARATION ET LE DIVORCE

MICHEL ALAIN, PH.D.

YVAN LUSSIER

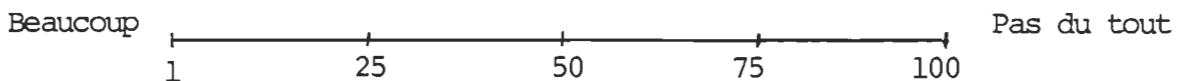
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

À TROIS-RIVIÈRES

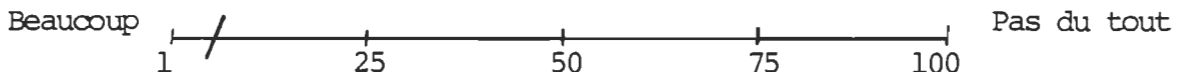
Dans ce questionnaire, nous désirons avoir votre opinion sur la façon dont vous avez vécu votre divorce ou votre séparation. Soyez sans crainte, nous vous garantissons une entière confidentialité. De plus, les renseignements qui vous sont demandés ne sont pas suffisants pour nous permettre de vous identifier. Finalement, les résultats qui seront tirés de cette recherche seront traités par groupe (par exemple, comparant les réponses des hommes à celles des femmes) et aucune analyse individuelle ne sera faite.

Il ne s'agit pas d'un test: soyez libre de prendre le temps qu'il vous est nécessaire pour bien répondre aux questions. Il n'y a naturellement pas de bonne ou mauvaise réponse: nous tenons seulement à connaître votre opinion.

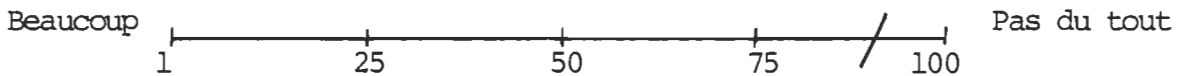
Certaines questions vous demanderont de répondre sur une échelle (de 1 à 100) ayant des qualificatifs opposés à chaque extrémité, par exemple:



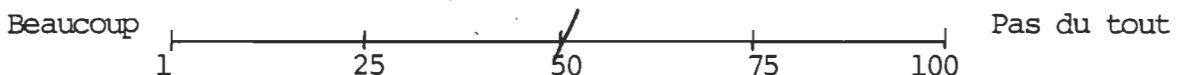
Vous devrez faire un trait (/) à travers la ligne à l'endroit correspondant le plus à la réponse de votre choix. Par exemple, prenons la question suivante: "Aimez-vous la musique classique?" Plus votre intérêt est élevé pour celle-ci, plus votre réponse se situera vers l'extrémité "beaucoup" de l'échelle, peut-être comme ceci:



Moins vous avez de l'intérêt pour la musique classique plus vous aurez tendance à indiquer votre réponse vers l'extrémité "pas du tout" de l'échelle, peut-être comme ceci:



Si vous aimez modérément la musique classique, vous aurez tendance à répondre autour du centre de l'échelle, peut-être comme ceci:



Généralement, pour ce genre de questions, il est préférable de répondre spontanément.

QUESTIONNAIRE 1INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Votre sexe : ____ M ____ F
2. Votre âge : _____
- 3a. Dernière année de scolarité complétée: _____
- 3b. Discipline ou champ d'étude (s'il y a lieu): _____
- 3c. Votre métier/profession: _____
- 4a. Etiez-vous: Marié(e) : _____
En union libre: _____
- 4b. Combien de temps votre mariage/union a-t-il(elle) duré? _____
5. Combien de temps avez-vous fréquenté votre partenaire avant de vivre avec lui/elle? _____
- 6a. Etes-vous séparé(e) _____ Depuis combien de temps? _____
- 6b. Etes-vous divorcé(e) _____ Depuis combien de temps? _____
- 7a. Avez-vous des enfants? Oui ____ Combien? ____
Quel est l'âge du plus jeune? _____
Non ____ (Si non, passez à la question 8)
- 7b. Est-ce que vous avez la garde de votre/vos enfant(s)?
Oui ____ Si oui, votre ex-conjoint contribue-t-il(elle) financièrement
oui ____; non ____
Non ____ Si non, quelle est la fréquence de vos contacts avec votre/
vos enfant(s)? (le nombre de fois par mois) _____

8a. Est-ce que vous fréquentez un autre homme/une autre femme?

Oui _____ (Si oui, répondez aux autres sous-questions du numéro 8)

Non _____ (Si non, passez à la question 9)

8b. Depuis combien de temps? _____

8c. Avez-vous rencontré cette personne pendant que vous étiez marié(e)/
que vous viviez en union libre avec votre ex-conjoint(e)?

Oui _____

Non _____

8d. Est-ce que vous êtes amoureux(se) de cette personne?

Pas du tout amoureux(se) |-----| Enormément amoureux(se)
1 25 50 75 100

8e. Est-ce que vous demeurez avec cette personne?

Oui _____

Non _____

8f. Est-ce que cette relation vous satisfait?

Pas du tout satisfait(e) |-----| Enormément satisfait(e)
1 25 50 75 100

9. Présentement, comment évaluez-vous votre situation financière?

Très mauvaise |-----| Excellente
1 25 50 75 100

10. Quel est approximativement votre revenu annuel personnel? (Ce qui comprend: salaire, ass. chômage, bien-être ou assistance sociale, etc.)

Moins de 10,000 dollars _____
Entre 10,000 et 15,000 dollars _____
Entre 15,000 et 20,000 dollars _____
Entre 20,000 et 25,000 dollars _____
Entre 25,000 et 30,000 dollars _____
Plus de 30,000 dollars _____

Les questions suivantes concernent plus spécifiquement votre séparation ou votre divorce.

1. Quelle est la personne dans votre couple qui a demandé la première à rompre la relation?

Votre conjoint _____

Vous-même _____

2. Avant qu'un de vous deux ne demande à rompre, est-ce que vous étiez fait(e) à l'idée qu'un tel événement pouvait survenir?

Oui _____

Non _____

3. Combien de mois avant la rupture définitive, le divorce/la séparation fût-il(elle) suggéré(e) pour la première fois? _____

4. Combien de temps avant la rupture définitive, avez-vous commencé à considérer sérieusement votre séparation/divorce? _____ (en mois).

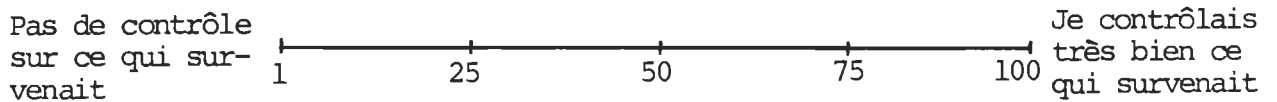
5. En général, comment vous vous sentez depuis que vous êtes divorcé(e)/séparé(e)

6. Comment avez-vous fait (votre ex-conjoint et vous) le partage des biens (par exemple, la propriété, l'auto, les meubles, le compte de banque, etc.)?

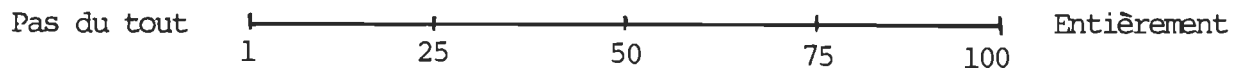
7. Quelles ont été les plus grandes difficultés d'ajustement que vous avez rencontrées depuis le moment où la décision de divorcer/ de vous séparer fût prise?

8. Quelles ont été les difficultés que vous avez eu à faire face (s'il y a lieu) dans la réorganisation de votre vie suite à votre rupture (par exemple la recherche d'un logement, d'un emploi, le déménagement, éduquer seul(e) les enfants, problèmes monétaires, etc.)?

9. Face à votre divorce/votre séparation, jusqu'à quel point pensez-vous que vous pouviez exercer un contrôle sur ce qui arrivait?



10. Est-ce que pour vous cette rupture était inattendue?



11. Qui désirait le plus le divorce/la séparation?

Vous-même _____

Votre conjoint _____

Les deux _____

12. Depuis votre divorce/séparation vous êtes-vous fait de nouveaux amis(es)?

Oui _____ Combien? _____

Non _____

13. Avez vous des amis(es) (ou des personnes dans votre famille/parenté) avec qui vous parlez de façon confidentielle?

Oui _____ Combien? _____

Non _____

14. Etes-vous allé(e) en consultation professionnelle (e.g. psychiatre, psychologue, conseiller matrimonial, etc.) suite à votre divorce/séparation?

Oui _____

Non _____

15. Enumérez, s'il y a lieu, les activités que vous faisiez avant votre divorce/séparation et que vous ne faites plus maintenant.

16. Enumérez, s'il y a lieu, les activités que vous faites maintenant et que vous ne faisiez pas avant votre divorce/séparation.

QUESTIONNAIRE 2

Pour les questions qui vont suivre, nous désirons connaître votre opinion personnelle concernant les causes de votre divorce/séparation. Nous vous demandons d'indiquer le plus fidèlement possible votre perception sur ce qui a provoqué, selon vous, votre rupture.

1. Expliquez, selon vous, la principale raison qui a provoqué votre divorce/séparation?

2. Enumérez toutes les causes que vous croyez être reliées de près ou de loin à la rupture de votre mariage/union?

3. Le comportement de votre ex-conjoint(e) et/ou sa personnalité sont-ils responsables de votre rupture?

Pas du tout responsable Entièrement responsable

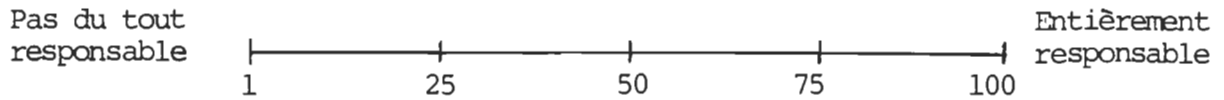
1 25 50 75 100

4. Selon vous, est-ce de sa faute si votre union est rompue?

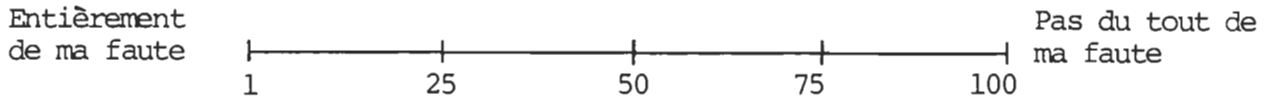
Entièrement de sa faute Pas du tout de sa faute

1 25 50 75 100

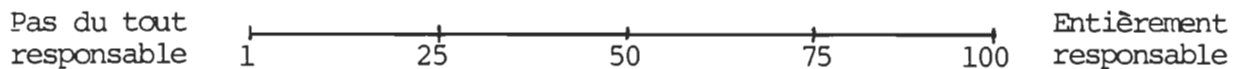
5. Est-ce que votre personnalité et/ou votre fonctionnement sont responsables de votre rupture?



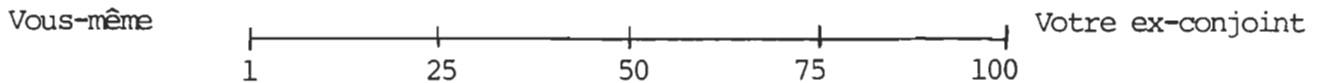
6. Etes-vous porté(e) à mettre la faute sur vous parce que votre mariage/votre union est dissout(e)?



7. Jusqu'à quel point vous vous sentez responsable de votre séparation/votre divorce?

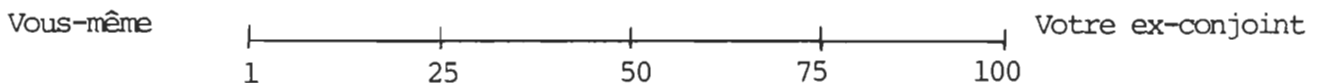


8. Selon vous, qui est le plus responsable de la rupture?



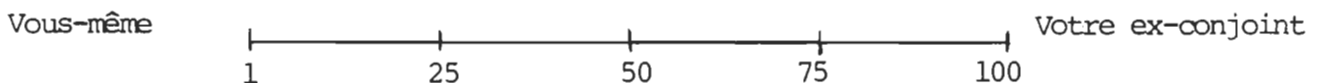
9. Il est possible qu'une ou plusieurs des difficultés rencontrées dans votre union avec votre ex-conjoint soient, selon vous, des causes de votre divorce/séparation. Voici une liste possible de ces difficultés. Lisez-les. Si vous jugez qu'une ou plusieurs d'entre elles sont des causes de votre rupture, dites qui entre votre ex-conjoint et vous est le plus responsable de la présence de cette/ces difficulté(s).

- a) Si une incompatibilité (désaccord opposition) sexuelle est, selon vous, une cause de votre rupture, qui en est le plus responsable?



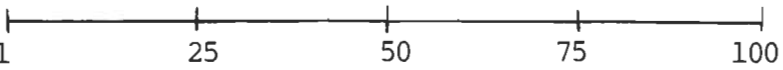
Inscrire "non" si cette question ne s'applique pas à votre rupture _____

- b) Si une incompatibilité (désaccord, opposition) de caractère est, selon vous, la cause de votre rupture, qui en est plus responsable?



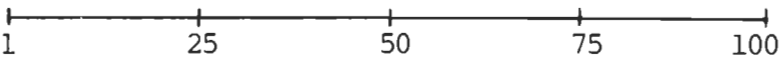
Inscrire "non" si cette question ne s'applique pas à votre rupture _____

- c) Si un certain changement au niveau des styles de vie est, selon vous, une cause de votre rupture, qui en est le plus responsable?

Vous-même  Votre ex-conjoint

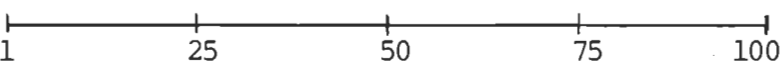
Inscrire "non" si cette question ne s'applique pas à votre rupture _____

- d) Si un certain changement au niveau des valeurs est, selon vous, une cause de votre rupture, qui en est le plus responsable?

Vous-même  Votre ex-conjoint

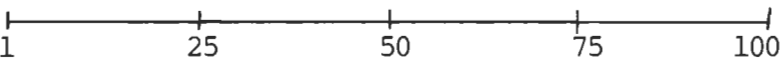
Inscrire "non" si cette question ne s'applique pas à votre rupture _____

- e) Si un manque d'intimité est, selon vous, une cause de votre rupture qui en est le plus responsable?

Vous-même  Votre ex-conjoint

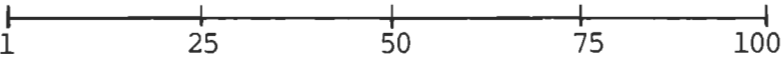
Inscrire "non" si cette question ne s'applique pas à votre rupture _____

- f) Si un manque d'amour est, selon vous, une cause de votre rupture, qui en est le plus responsable?

Vous-même  Votre ex-conjoint

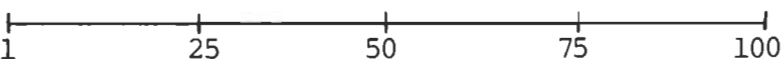
Inscrire "non" si cette question ne s'applique pas à votre rupture _____

- g) Si un manque de communication est, selon vous, une cause de votre rupture, qui en est le plus responsable?

Vous-même  Votre ex-conjoint

Inscrire "non" si cette question ne s'applique pas à votre rupture _____

- h) Si des problèmes monétaires sont, selon vous, une cause de votre rupture, qui en est le plus responsable?

Vous-même  Votre ex-conjoint

Inscrire "non" si cette question ne s'applique pas à votre rupture _____

10. Maintenant à partir des questions précédentes, nous vous demandons de répartir en points ce qui, d'après vous qui est le plus responsable de votre rupture. Le total doit éгалer 100 points.

- | | |
|---|--------------------|
| 1- Votre ex-conjoint | _____ |
| 2- Vous-même | _____ |
| 3- Problème(s) entre votre ex-conjoint et vous, sans qu'un de vous deux en soit <u>plus responsable que l'autre</u> | _____ |
| 4- Autre(s) personne(s) | _____ |
| 5- Autre(s) réponse(s) possible non-mentionnée(s) indiquez-la/les | _____ |
| ----- | 100 points (TOTAL) |

Pour chacune des questions suivantes, nous aimerions connaître dans quelle mesure elles expriment les sentiments que vous ressentez présentement à propos de votre divorce/votre séparation. Sous chaque énoncé, il y a une échelle numérotée de 1 (pas du tout ce que je ressens) à 100 (entièrement ce que je ressens). Pour chacun de ces énoncés, veuillez faire une marque (/) à l'endroit qui reflète le mieux vos sentiments.

1. Je passe beaucoup de temps à penser à mon mari/ma femme ou mon ex-conjoint(e).

Pas du tout ce que je ressens 1 ————— 25 ————— 50 ————— 75 ————— 100 Entièrement ce que je ressens

2. Parfois, je ne peux pas croire que nous sommes divorcés/séparés.

Pas du tout ce que je ressens 1 ————— 25 ————— 50 ————— 75 ————— 100 Entièrement ce que je ressens

3. Je me retrouve souvent à penser à ce que mon mari/ma femme ou mon ex-conjoint(e) est en train de faire.

Pas du tout ce que je ressens 1 ————— 25 ————— 50 ————— 75 ————— 100 Entièrement ce que je ressens

4. Je sens que je ne serai jamais capable de passer au travers de mon divorce/ma séparation.

Pas du tout ce que je ressens 1 ————— 25 ————— 50 ————— 75 ————— 100 Entièrement ce que je ressens

5. Je me sens libre et soulagé(e) comme si j'avais un poids en moins sur les épaules.

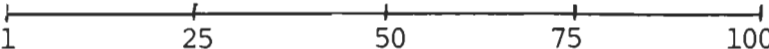
Pas du tout ce que je ressens 1 ————— 25 ————— 50 ————— 75 ————— 100 Entièrement ce que je ressens

6. Je me sens vide en-dedans. J'ai l'impression d'avoir perdu une importante partie de moi.

Pas du tout ce que je ressens 1 ————— 25 ————— 50 ————— 75 ————— 100 Entièrement ce que je ressens

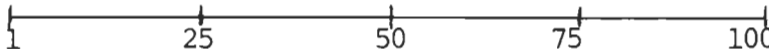
7. J'ai laissé le passé derrière moi et je regarde maintenant vers l'avenir avec espoir.

Pas du tout ce que je ressens Entièrement ce que je ressens



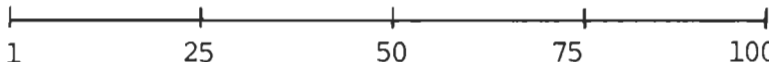
8. J'ai constamment le passé en tête. Continuellement, je me rappelle ce qui s'est produit dans mon mariage/union.

Pas du tout ce que je ressens Entièrement ce que je ressens



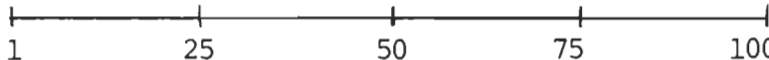
9. Je me sens comme une nouvelle personne qui change toujours pour le mieux.

Pas du tout ce que je ressens Entièrement ce que je ressens



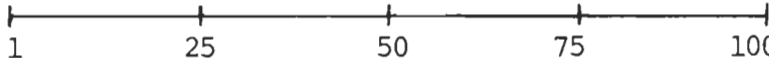
10. Je me suis installé(e) dans la routine: ma vie ne mène nulle part.

Pas du tout ce que je ressens Entièrement ce que je ressens



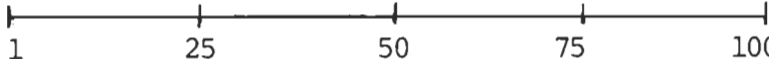
11. Mon ex-conjoint me manque, j'ai de la difficulté à tolérer son absence.

Pas du tout ce que je ressens Entièrement ce que je ressens



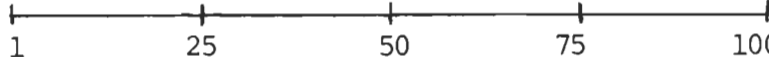
12. Je me sens encore attiré(e) par mon ex-mari/mon ex-femme ou mon ex-conjoint.

Pas du tout ce que je ressens Entièrement ce que je ressens



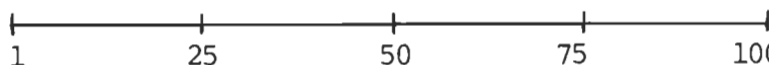
13. Même si nous avons rompu notre relation, je continue à ressentir de l'attachement pour mon ex-conjoint.

Pas du tout ce que je ressens Entièrement ce que je ressens

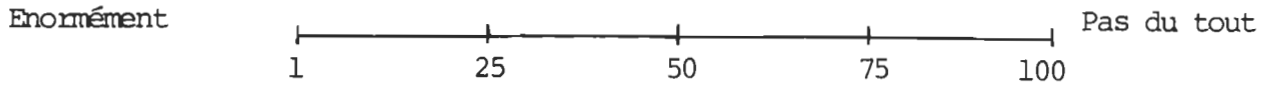


14. Comment votre ex-conjoint vous manque-t-il ces jours-ci?

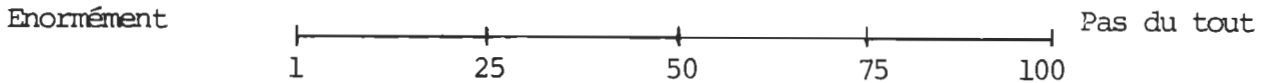
Enormément Pas du tout



15. Auriez-vous le goût de revoir ou d'entrer en contact avec votre ex-conjoint pour avoir de ses nouvelles?



16. Vous souciez-vous de ce qui peut arriver à votre ex-conjoint?



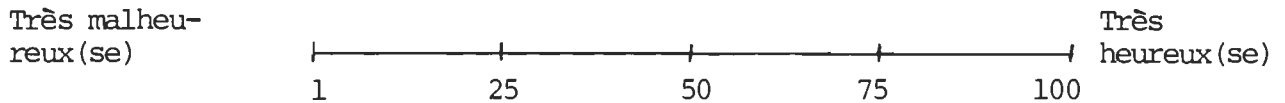
17. Présentement, comment décrivez-vous les sentiments que vous avez pour votre ex-mari/ex-femme ou ex-conjoint?

- 1- Je ne l'aime pas plus qu'une autre personne _____
- 2- Il me plaît, mais je ne l'aime pas _____
- 3- Il ne me plaît plus maintenant _____
- 4- Je ressens encore de l'attachement pour lui/elle _____
- 5- Je l'aime énormément _____
- 6- Je le déteste _____
- 7- Je l'aime et je le déteste _____
- 8- Je l'aime mais comme un(e) ami(e) _____
- 9- Totale indifférence _____

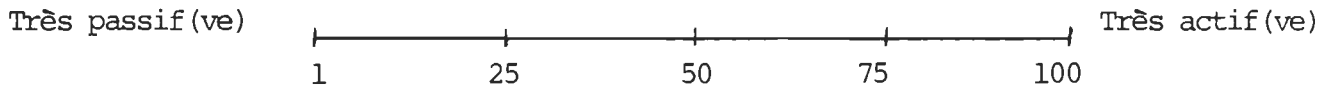
QUESTIONNAIRE 4

Pour répondre aux questions suivantes, nous vous demandons de vous référer à ce que vous vivez présentement en tant que personne séparé(e)/divorcé(e) (autrement dit, à votre état actuel). Faites une marque (/) en travers de la ligne à l'endroit correspondant à votre réponse.

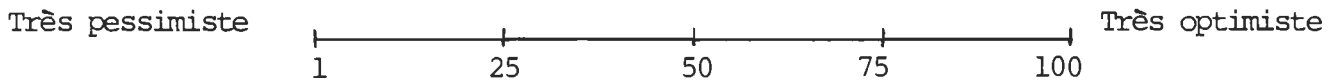
1. Est-ce que vous vous sentez heureux(se) ces jours-ci?



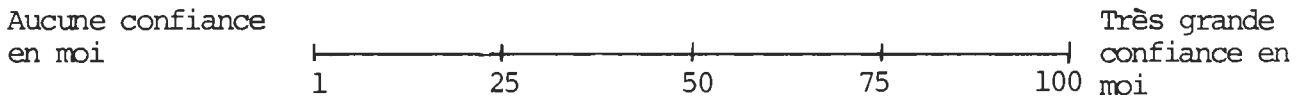
2. En vous rapportant à ce que vous faites dans vos journées, considérez-vous que vous êtes actif(ve)?



3. Dans votre situation actuelle, êtes-vous porté(e) à être optimiste?



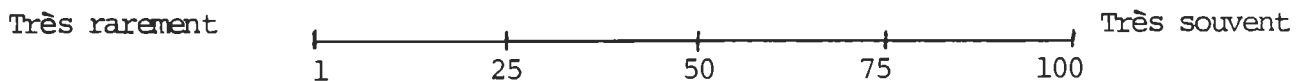
4. Dans vos attitudes de tous les jours, considérez-vous que vous avez confiance en vous?



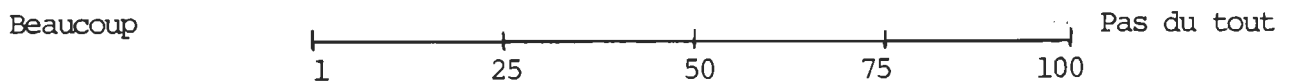
5. Est-ce que vous vous sentez à l'aise avec les gens?



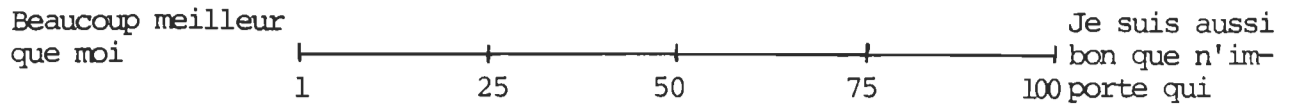
6. Est-ce qu'il vous arrive de participer à des rencontres ou des activités sociales?



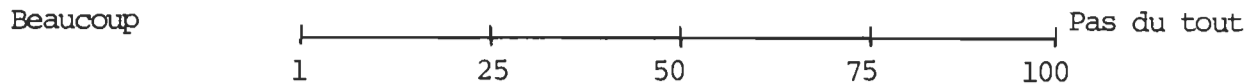
7. Avez-vous tendance à aller vers les gens?



8. Jusqu'à quel point sentez-vous que les gens sont meilleurs que vous?



9. Face à l'insuccès de votre mariage/de votre union, êtes-vous porté(e) à vous blâmer au lieu de mettre la faute sur des influences extérieures?



10. Vous attendez-vous à réussir quand vous faites quelque chose?



11. Est-ce que vous désirez changer des choses en vous?



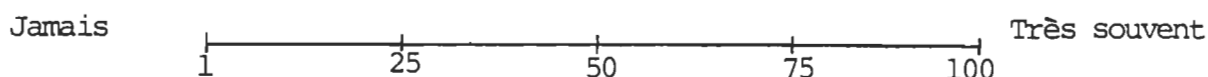
12. Est-ce qu'il a été difficile pour vous de vous adapter à une autre façon de vivre lorsque vous avez quitté votre ex-conjoint?



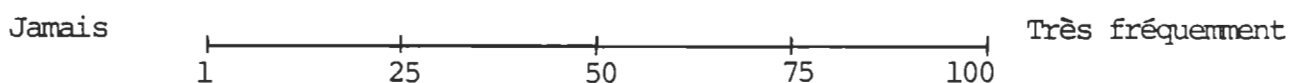
QUESTIONNAIRE 5

Pour les questions suivantes, nous aimerions connaître quels sont les principaux loisirs et activités que vous faites ces temps-ci en dehors de votre travail.

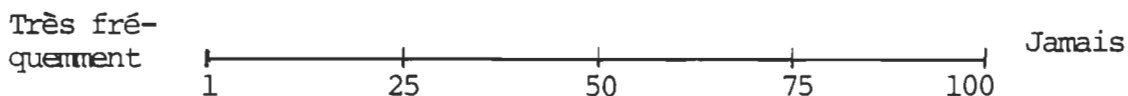
1. Pratiquez-vous un(des) sport(s) ces temps-ci?



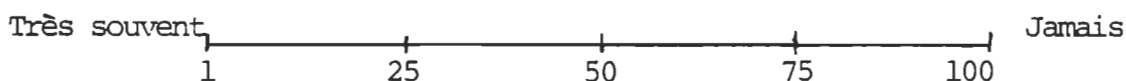
2. Regardez-vous la télévision ces temps-ci?



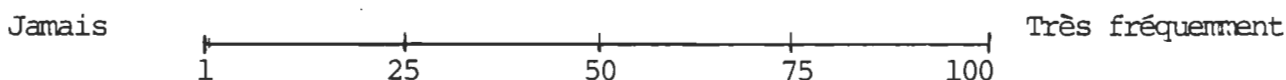
3. Ces temps-ci, vous arrive-t-il de lire?



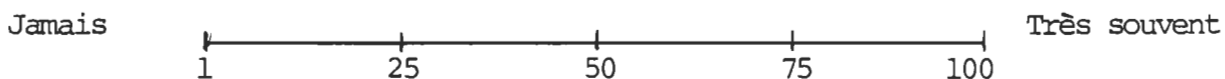
4. Ces temps-ci, allez-vous au cinéma?



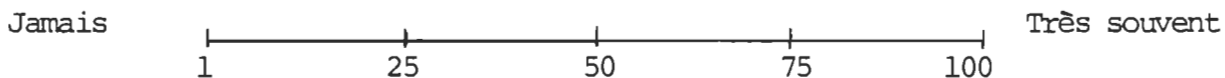
5. Allez-vous voir des spectacles (concert, théâtre) ces temps-ci?



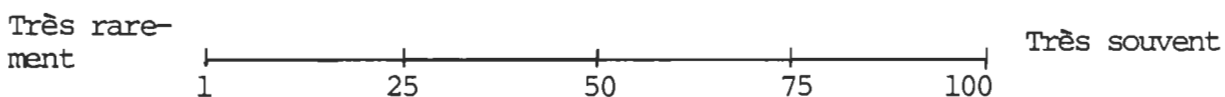
6. Ces temps-ci, vous arrive-t-il d'aller prendre un verre dans un bar (ou dans un autre endroit).



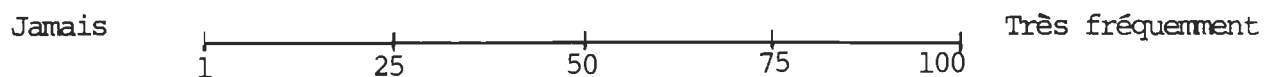
7. Faites-vous du bricolage, de la peinture, de la musique (ou autres arts) ces temps-ci?



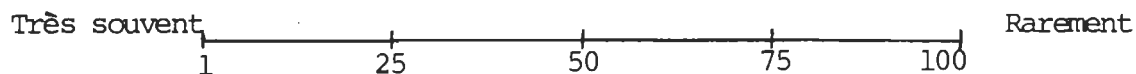
8. Allez-vous magasiner souvent ces temps-ci?



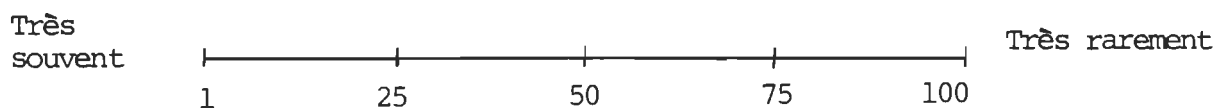
9. Ces temps-ci, vous arrive-t-il de faire des voyages ou des visites à l'extérieur de votre ville ou de partir pour le week-end?



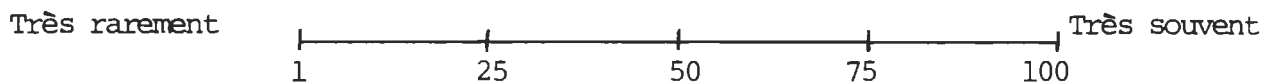
10. Ces temps-ci, vous arrive-t-il souvent de faire du ménage ou de faire l'entretien de votre propriété?



11. Vous arrive-t-il, ces temps-ci, de ne pas avoir d'activités, de loisirs?



12. Vous arrive-t-il souvent de rencontrer vos amis(es)?



QUESTIONNAIRE 6

Les énoncés suivants décrivent des attitudes qu'ont différentes personnes envers le rôle des femmes dans la société. Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, il n'y a que des opinions différentes. On vous demande d'exprimer jusqu'à quel point vous êtes en accord ou en désaccord avec chaque énoncé. Faites une marque au-dessus du chiffre correspondant à votre réponse. Répondez en pensant à la femme en général, non pas en pensant à quelqu'un en particulier.

- 1- Sacrer et proférer des obscénités est plus répugnant dans le langage d'une femme que dans celui d'un homme.

fortement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	fortement en
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	désaccord

- 2- Dans les conditions économiques actuelles où les femmes travaillent à l'extérieur, les hommes devraient partager les tâches ménagères comme laver la vaisselle et faire le lavage.

fortement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	fortement en
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	désaccord

- 3- C'est insultant pour les femmes qu'une clause d'obéissance se trouve encore dans la cérémonie du mariage.

fortement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	fortement en
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	désaccord

- 4- Une femme devrait être aussi libre qu'un homme de faire une demande en mariage.

fortement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	fortement en
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	désaccord

- 5- Les femmes devraient moins s'inquiéter de leurs droits et se soucier davantage de devenir de bonnes épouses et mères de famille.

fortement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	fortement en
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	désaccord

- 6- Les femmes devraient assumer leur place légitime en affaires dans toutes les professions au même titre que les hommes.

fortement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	fortement en
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	désaccord

- 7- Une femme ne devrait pas s'attendre à aller dans les mêmes endroits qu'un homme ou encore à avoir exactement la même liberté d'action que lui.

fortement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	fortement en
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	désaccord

Pour les questions suivantes, indiquez à quel point vous êtes d'accord avec chacun des énoncés suivants en mettant un (X) à l'endroit approprié sur l'échelle.

1. Je pense que je suis une personne de valeur, au moins autant que les autres.

entièrement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	pas du tout
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	d'accord

2. Je pense que j'ai un certain nombre de bonnes qualités.

entièrement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	pas du tout
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	d'accord

3. A tout prendre, je suis porté(e) à croire que je suis un(e) raté(e).

entièrement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	pas du tout
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	d'accord

4. Je suis capable de faire des choses aussi bien que n'importe qui.

entièrement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	pas du tout
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	d'accord

5. J'ai l'impression que je n'ai pas grand-chose pour lequel être fier (fière).

entièrement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	pas du tout
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	d'accord

6. J'ai une attitude positive envers moi-même.

entièrement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	pas du tout
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	d'accord

7. En général, je suis satisfait(e) de moi-même.

entièrement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	pas du tout
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	d'accord

8. Je souhaiterais avoir plus de respect pour moi-même.

entièrement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	pas du tout
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	d'accord

9. Parfois, je me sens très inutile.

entièrement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	pas du tout
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	d'accord

10. Parfois, je pense que je ne suis pas bon (bonne) à grand chose.

entièrement	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	:	__	pas du tout
d'accord	1		2		3		4		5		6		7	d'accord

Les énoncés suivants concernent le genre de personne que vous pensez être.

Pour chaque énoncé, une caractéristique à un côté de l'échelle correspond à son opposé à l'autre extrémité de l'échelle. Comme ceci:

pas du tout	—	:	—	:	—	:	—	:	—	:	—	:	—	:	très
artiste	1		2		3		4		5		6		7		artiste

Vous devez faire une marque au-dessus du chiffre qui correspond le plus à ce que vous pensez être.

- | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|-------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|-----------------------|
| 1. | pas du tout | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | très |
| | agressif(ve) | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | | 6 | | 7 | | agressif(ve) |
| 2. | pas du tout | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | très |
| | indépendant(e) | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | | 6 | | 7 | | indépendant(e) |
| 3. | pas du tout | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | très |
| | émotif(ve) | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | | 6 | | 7 | | émotif(ve) |
| 4. | pas du tout | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | très |
| | dominant(e) | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | | 6 | | 7 | | dominant(e) |
| 5. | pas du tout éner- | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | très énervé(e) en |
| | vé(e) en cas de | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | | 6 | | 7 | | cas de crise |
| | crise majeure | | | | | | | | | | | | | | | majeure |
| 6. | très | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | très |
| | passif(ve) | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | | 6 | | 7 | | actif(ve) |
| 7. | Incapable de se | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | capable de se dévouer |
| | dévouer complè- | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | | 6 | | 7 | | complètement aux |
| | tement aux autres | | | | | | | | | | | | | | | autres |
| 8. | très dur(e) | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | très doux(ce) |
| | | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | | 6 | | 7 | | |
| 9. | pas du tout | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | très |
| | serviable | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | | 6 | | 7 | | serviable |
| 10. | pas du tout | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | — | : | très |
| | compétitif(ve) | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | | 6 | | 7 | | compétitif(ve) |

- | | | |
|--|--|--|
| 11. très sédentaire
(pantouflard) | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | très mondain(e) |
| 12. pas du tout
gentil(le) | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | très gentil(le) |
| 13. Indifférent(e) à
l'approbation
des autres | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | ayant grand besoin
de l'approbation
des autres. |
| 14. n'est pas faci-
lement blessé(e) | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | très facilement
blessé(e) |
| 15. pas du tout cons-
cient(e) des sen-
timents des autres | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | très conscient(e) du
sentiments des
autres |
| 16. Peut prendre des
décisions facile-
ment | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | a de la difficulté
à prendre des
décisions |
| 17. abandonne très
facilement | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | n'abandonne
jamais |
| 18. ne pleure
jamais | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | pleure très
facilement |
| 19. pas du tout de
confiance en soi | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | grande confiance
en soi |
| 20. se sent très
inférieur(e) | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | Se sent très
supérieur(e) |
| 21. pas du tout
compréhensif(ve) | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | très
compréhensif(ve) |
| 22. très froid(e) dans
ses relations
avec les autres | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | très chaleureux(se)
dans ses relations
avec les autres |
| 23. très faible be-
soin de sécurité | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | très grand besoin
de sécurité |
| 24. s'écroule sous
la pression | — : — : — : — : — : — : —
1 2 3 4 5 6 7 | supporte bien la
pression |

Remerciements

L'auteur désire exprimer sa reconnaissance à son directeur de mémoire, monsieur Michel Alain, Ph.D., professeur au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à qui il est redevable d'une assistance éclairée. Des remerciements s'adressent également aux différents organismes pour personnes séparées et divorcées, ainsi qu'à leurs membres pour avoir bien voulu prêter leur concours lors de l'expérimentation. Sans leur participation, cette recherche n'aurait pu avoir l'envergure qu'elle possède présentement.

Références

- ABRAMSON, L.Y., SELIGMAN, M.E.P., TEASDALE, J.D. (1978). Learned helplessness in humans: critique and reformulation. Journal of abnormal psychology, 87, 49-74.
- ALAIN, M. (1981a). Traduction française du Attitudes toward women scale (AWS). Document inédit, Université du Québec à Trois-Rivières.
- ALAIN, M. (1981b). Traduction française du Personal attributes questionnaire (PAQ). Document inédit, Université du Québec à Trois-Rivières.
- ALAIN, M. (1981c). Traduction française du Rosenberg's self-esteem scale. Document inédit, Université du Québec à Trois-Rivières.
- BEM, D.J. (1967). Self-perception: an alternative interpretation of cognitive dissonance phenomena. Psychological review, 74, 183-200.
- BEM, D.J. (1972). Self-perception theory, in L. Berkowitz (Ed.): Advances in experimental social psychology (pp. 1-62). Vol. 6. New York: Academic Press.
- BOOTZIN, R.R., HERMAN, C.P., NICASSIO, P. (1976). The power of suggestion: another examination of misattribution and insomnia. Journal of personality and social psychology, 34, 673-679.
- BOWLBY, J. (1958). The nature of the child's tie to his mother. International journal of psychoanalysis, 39, 350-373.
- BOWLBY, J. (1969). Attachment and loss. Vol. 1: Attachment. New York: Basic Books.
- BOWLBY, J. (1973). Attachment and loss. Vol. 2: Separation: anxiety and anger. New York: Basic Books.
- BOWLBY, J. (1975). Attachment theory, separation anxiety, and mourning, in S. Aniety (Ed.): American handbook of psychiatry (2e éd. rev.) (pp. 292-309). Vol. 6. New York: Basic Books.
- BOWLBY, J. (1977). The making and breaking of affectional bonds. Part 1: Aetiology and psychopathology in the light of attachment theory. British journal of psychiatry, 130, 201-210.

- BOWLBY, J. (1980). Attachment and loss. Vol. 3: Loss: sadness and depression. New York: Basic Books.
- BOWLBY, J., PARKES, C.M. (1970). Separation and loss within the family, in E.J. Anthony, C. Koupernik (Ed.): The child in his family (pp. 197-216). New York: Wiley.
- BRAIKER, H.B., KELLEY, H.H. (1979). Conflict in the development of close relationships, in R.L. Burgess, T.L. Huston (Ed.): Social exchange in developing relationship (pp. 135-168). New York: Academic Press.
- BROWN, P., FELTON, B.J., WHITEMAN, V., MANELA, R. (1980). Attachment and distress following marital separation. Journal of divorce, 3(4), 303-317.
- COLLETI, G., KOPEL, S.A. (1979). Maintaining behavior change: an investigation of three maintenance strategies and the relationship of self-attribution to the longterm reduction of cigarette smoking. Journal of consulting and clinical psychology, 47, 614-617.
- CONGER, J.C., CONGER, A.J., BREHM, S. (1976). Fear level as a moderator of false feedback effects in snake phobics. Journal of consulting and clinical psychology, 44, 135-141.
- DAVISON, G., VALINS, S. (1969). Maintenance of self-attributed and drug-attributed behavior change. Journal of personality and social psychology, 11, 25-33.
- DAVISON, G.C., TSUJIMOTO, R.N., GLAROS, A.G. (1973). Attribution and the maintenance of behavior change in falling asleep. Journal of abnormal psychology, 82, 124-133.
- DWECK, C.S. (1975). The role of expectations and attributions in the alleviation of learned helplessness. Journal of personality and social psychology, 31, 674-685.
- DWECK, C.S., REPPUCCI, N.D. (1973). Learned helplessness and reinforcement responsibility in children. Journal of personality and social psychology, 25(1), 109-116.
- ELIG, T.W., FRIEZE, I.H. (1979). Mesuring causal attributions for success and failure. Journal of personality and social psychology, 37, 621-634.
- FLETCHER, G.I.O. (1983). The analysis of verbal explanations for marital separation: implications for attribution theory. Journal of applied and social psychology, 13(3), 245-259.

- GLICK, J.O., WEISS, R.W., PARKES, M. (1974). The first year of bereavement. New York: Wiley.
- GOODE, W.J. (1956). After divorce. Glencoe Il: Free Press.
- GRANVOLD, D.K., PEDLER, L.M., SCHELLIE, S.G. (1979). A study of sex role expectancy and female postdivorce adjustment. Journal of divorce, 2, 383-393.
- HARVEY, J.H., WEARY, G. (1981). Perspectives on attributional processes. Dubuque, Iowa: Brown Company.
- HARVEY, J.H., WELLS, G.L., ALVAREZ, M.D. (1978). Attribution in the context of conflict and separation in close relationships, in J.H. Harvey, W.J. Ickes, R.F. Kidd (Ed.): New directions in attribution research (pp. 235-260). Vol. 2. Hillsdale, New Jersey: Erlbaum Associates.
- HEIDER, F. (1944). Social perception and phenomenal causality. Psychological review, 51, 358-374.
- HEIDER, F. (1958). The psychology of interpersonal relation. New York: Wiley.
- HILL, C.T., RUBIN, Z.Y., PEPLAU, L.A. (1976). Breakups before marriage: the end of 103 affairs. Journal of social issues, 32, 147-168.
- HIROTO, D.S., SELIGMAN, M.E.P. (1975). Generality of learned helplessness in man. Journal of personality and social psychology, 31, 311-327.
- JONES, E.E., DAVIS, K.E. (1965). From acts to dispositions: the attribution process in person perception, in L. Berkowitz (Ed.): Advances in experimental social psychology (pp. 219-266). Vol. 2. New York: Academic Press.
- JONES, E.E., MCGILLIS, D. (1976). Correspondent inferences and the attribution cube: a comparative reappraisal, in J.H. Harvey, W.J. Ickes, R.F. Kidd (Ed.): New directions in attribution research (pp. 389-420). Vol. 1. Hillsdale, N.J.: Erlbaum Associates.
- JONES, E.E., DAVIS, K.E., GERGEN, K.J. (1961). Role playing variations and their informational value for person perception. Journal of abnormal and social psychology, 63, 302-310.
- KELLEY, H.H. (1967). Attribution theory in social psychology, in D. Levine (Ed.): Nebraska symposium on motivation (pp. 192-238). Vol. 15. Lincoln: University of Nebraska Press.
- KELLEY, H.H. (1971). Attribution in social interaction. Morristown, N.J.: General Learning Press.

- KELLEY, H.H. (1972). Causal schemata and the attribution process, in E.E. Jones, D. Kanouse, H.H. Kelley, R.E. Nisbett, S. Valins, B. Weiner (Ed.): Attribution: perceiving the causes of behavior (pp. 151-174). Morristown, N.J.: General Learning Press.
- KELLEY, H.H. (1979). Personal relationships: their structures and processes. Hillsdale, New Jersey: Erlbaum.
- KELLEY, H.H., MICHELA, J.L. (1980). Attribution theory and research. Annual review of psychology, 31, 457-501.
- KELOGG, R., BARON, R.S. (1975). Attribution theory, insomnia, and the reverse placebo effect: a reversal storms and Nisbett's findings. Journal of personality and social psychology, 32, 231-236.
- KITSON, G.C. (1982). Attachment to the spouse in divorce: a scale and its application. Journal of marriage and the family, 44, 379-393.
- KITSON, G.C., SUSSMAN, M.B. (1982). Marital complaints, demographic characteristics, and symptoms of mental distress in divorce. Journal of marriage and the family, 44, 87-101.
- KLEIN, D.C., FENCIL-MORSE, E., SELIGMAN, M.E.P. (1976). Learned helplessness, depression and the attribution of failure. Journal of personality and social psychology, 33, 508-516.
- KUIPER, N.A. (1978). Depression and causal attributions for success and failure. Journal of personality and social psychology, 36, 236-246.
- LEVINGER, G. (1965). Marital cohesiveness and dissolution: an integrative view. Journal of marriage and the family, 27, 19-28.
- LEYENS, J.P. (1979). Psychologie sociale. Bruxelles: Mardaga.
- MADDEN, M.E., JANOFF-BULMAN, R. (1981). Blame, control and marital satisfaction: wives' attributions for conflict in marriage. Journal of marriage and the family, 43, 663-674.
- MADDISON, D., WALKER, W.L. (1967). Factors affecting the outcome of conjugal bereavement. British journal of psychiatry, 113, 1057-1067.
- MARRIS, P. (1958). Widows and their families. London: Routledge & Kegan Paul.
- MARRIS, P. (1974). Loss and change. New York: Pantheon.
- McARTHUR, L.A. (1972). The how and what of why: some determinants of consequences of causal attribution. Journal of personality and social psychology, 22, 171-193.

- McKIE, D.C., PRENTICE, B., REED, P. (1983). Divorce: la loi et la famille au Canada. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada.
- MIKA, K., BLOOM, B.L. (1980). Adjustment to separation among former cohabiters. Journal of divorce, 4(2), 45-66.
- MILLER, R., BRICKMAN, P., BOLEN, D. (1975). Attribution versus persuasion as a means for modifying behavior. Journal of personality and social psychology, 31, 430-441.
- MOLES, O.C., LEVINGER, G. (1976). Introduction. Journal of social issues, 32(1), 1-4.
- NEWMAN, H. (1981). Communication within ongoing intimate relationships: an attributional perspective. Personality and social psychology bulletin, 7(1), 59-70.
- NEWMAN, H., LANGER, E.J. (1981). Post-divorce adaptation and the attribution of responsibility. Sex roles, 7, 223-232.
- NEWTSON, D. (1974). Dispositional inference from effects of actions: effects chosen and effects foregone. Journal of experimental social psychology, 10, 489-496.
- NIE, N.H., HULL, C.H., JENKINS, J.G., STEINBRENNER, K., BENT, D.H. (1975). Statistical package for the social sciences (2e éd. rev.). New York: McGraw-Hill.
- NISBETT, R.E., SCHACHTER, S. (1966). Cognitive manipulation of pain. Journal of experimental social psychology, 2, 227-236.
- ORVIS, B.R., CUNNINGHAM, J.D., KELLEY, H.H. (1975). A closer examination of causal inference: the role of consensus, distinctiveness, and consistency information. Journal of personality and social psychology, 29, 426-434.
- ORVIS, B.R., KELLEY, H.H., BUTLER. (1976). Attributional conflict in young couples, in J.H. Harvey, W.J. Ickes, R.F. Kidd (Ed.): New directions in attribution research (pp. 353-386). Vol. 1. Hillsdale, New Jersey: Erlbaum.
- PARKES, C.M. (1969). Separation anxiety: an aspect of the search for a lost object, in M.H. Lader (Ed.): Studies of anxiety (pp. 87-92). British journal of psychiatry. Publication spéciale (no 3).
- PARKES, C.M. (1971). The first year of bereavement: a longitudinal study of the reactions of London Widows to the death of their husbands. Psychiatry, 33, 444-467.

- PARKES, M.C. (1972). Bereavement: studies of grief in adult life. New York: International Universities Press.
- PARKES, C.M. (1982). Attachment and the prevention of mental disorders, in C.M. Parkes, J. Stevenson-Hide (Ed.): The place of attachment in human behavior (pp. 295-309). New York: Basic Books.
- PASSER, M.W., KELLEY, H.H., MICHELA, J.L. (1978). Multidimensional scaling of the causes for negative interpersonal behavior. Journal of personality and social psychology, 36, 951-962.
- PETERSON, L.C. (1978). Guilt, attribution of responsibility, and resolution of the divorce crisis. Unpublished doctoral dissertation, University of Massachusetts.
- RASMUSSEN, P.K., FERRARO, K.J. (1979). The divorce process. Alternative lifestyles, 2(4), 443-460.
- ROSENBERG, M. (1965). Society and the adolescent self-image. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- ROSS, L., RODIN, J., ZIMBARDO, P.G. (1969). Toward an attribution therapy: the reduction of fear through induced cognitive-emotional misattribution. Journal of personality and social psychology, 12, 279-288.
- RUBIN, Z. (1973). Liking and loving: an invitation to social psychology. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- SCHACHTER, S. (1964). The interaction of cognitive and physiological determinants of emotional state, in L. Berkowitz (Ed.): Advances in experimental social psychology (pp. 49-80). Vol. 1. New York: Academic Press.
- SELIGMAN, M.E.P. (1973). Fall into helplessness. Psychology today, June, 43-48.
- SELIGMAN, M.E.P. (1975). Helplessness: on depression, development and death. San Francisco: Freeman.
- SELIGMAN, M.E.P., ABRAMSON, L.Y., SEMMEL, A., VON BAEYER, C. (1979). Depressive attributional style. Journal of abnormal psychology, 88, 242-247.
- SELIGMAN, M.E.P., MAIER, S.F., GEER, J. (1968). The alleviation of learned helplessness in the dog. Journal of abnormal and social psychology, 73, 256-262.

- SHAVER, K.G. (1975). An introduction to attribution processes. Cambridge, Mass.: Winthrop.
- SHAVER, K.G. (1977). Principles of social psychology. Cambridge, Mass.: Winthrop.
- SINGERMAN, K.G., BORKOVEC, T.D., BARON, R.S. (1976). Failure of misattribution therapy manipulation with a clinically relevant target behavior. Behavior therapy, 7, 306-313.
- SNYDER, M., GANGESTAD, S. (1981). Hypothesis-testing processes, in J.H. Harvey, W. Ickes, R.F. Kidd (Ed.): New directions in attribution research (pp. 171-196). Vol. 3. Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- SNYDER, M., SWANN, W. (1978). Behavioral confirmation in social interaction: from social perception to social reality. Journal of experimental social psychology, 14, 148-162.
- SNYDER, M., TANKE, E.D., BERSCHEID, E. (1977). Social perception and interpersonal behavior: on the self-fulfilling nature of social stereotypes. Journal of personality and social psychology, 35, 656-666.
- SPANIER, G.B., CASTO, R.F. (1979). Adjustment to separation and divorce: a qualitative analysis, in G. Levinger, O.C. Moles (Ed.): Divorce and separation: context, causes and consequences (pp. 211-227). New York: Basic Books.
- SPENCE, J.T., HELMREICH, R.L. (1978). Masculinity and femininity: their psychological dimensions, correlates and antecedents. Austin, Texas: University of Texas Press.
- SPENCE, J.T., HELMREICH, R., STAPP, J. (1973). A short version of the attitudes toward woman scale (AWS). Bulletin of psychonomic society, 2, 219-220.
- STATISTIQUE CANADA (1983). La statistique de l'état civil. Vol. II: Mariages et divorces, 1981. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et services.
- STORMS, M.D., McCAUL, K.D. (1976). Attribution processes and emotional exacerbation of dysfunctional behavior, in J.H. Harvey, W.J. Ickes, R.F. Kidd (Ed.): New directions in attribution research (pp. 143-164). Vol. 1. Hillsdale: Erlbaum.
- STORMS, M., NISBETT, R.E. (1970). Insomnia and the attribution process. Journal of personality and social psychology, 16, 319-328.

- VALINS, S., NISBETT, R.E. (1972). Attribution processes in the development and treatment of emotional disorders, in E.E. Jones, D.E. Kanouse, H.H. Kelley (Ed.): Attribution: perceiving the causes of behavior (pp. 137-150). Morristown, N.J.: General Learning Press.
- VALINS, S., RAY, A. (1967). Effects of cognitive desensitization on avoidance behavior. Journal of personality and social psychology, 20, 239-250.
- WEINER, B. (1980). Human motivation. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- WEINER, B., FRIEZE, I., KUKLA, A., REED, L., REST, S., ROSENBAUM, R.M. (1972). Perceiving the causes of success and failure, in E.E. Jones, D.E. Kanouse, H.H. Kelley, R.E. Nisbett, S. Valins, B. Weiner (Ed.): Attribution: perceiving the causes of behavior (pp. 95-120). Morristown, N.J.: General Learning Press.
- WEISS, R.S. (1975). Marital separation. New York: Basic Books.
- WEISS, R.S. (1976). The emotional impact of marital separation. Journal of social issues, 32, 135-145.
- WRIGHTSMAN, L.S., DEAUX, K. (1981). Social psychology in the 80s (3e éd. rev.). Monterey, California: Brooks/Cole Publishing Company.
- YARKIN, K.L., HARVEY, J.H., BLOXOM, B.M. (1981). Cognitive sets, attribution, and social interaction. Journal of personality and social psychology, 42(2), 243-252.